

Bibliothèque numérique

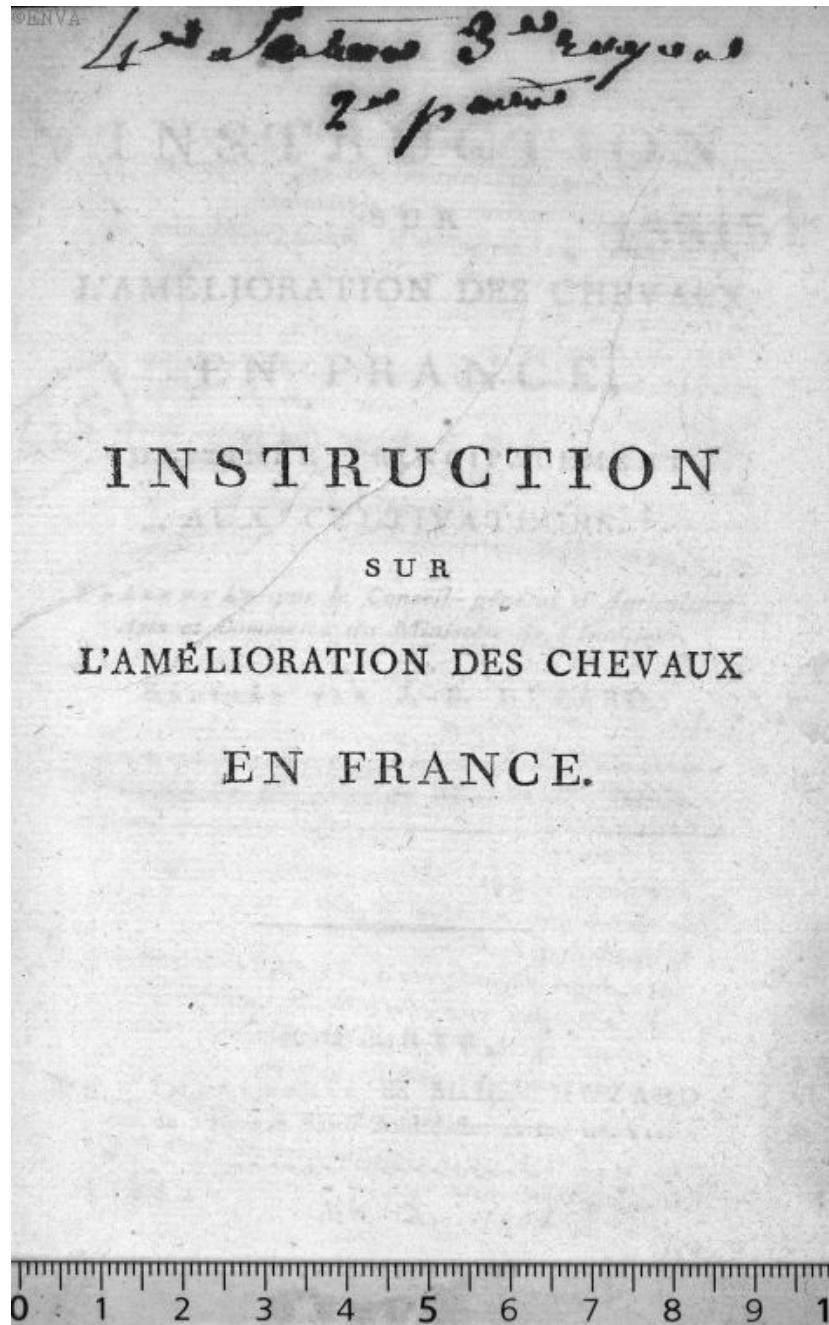
medic@

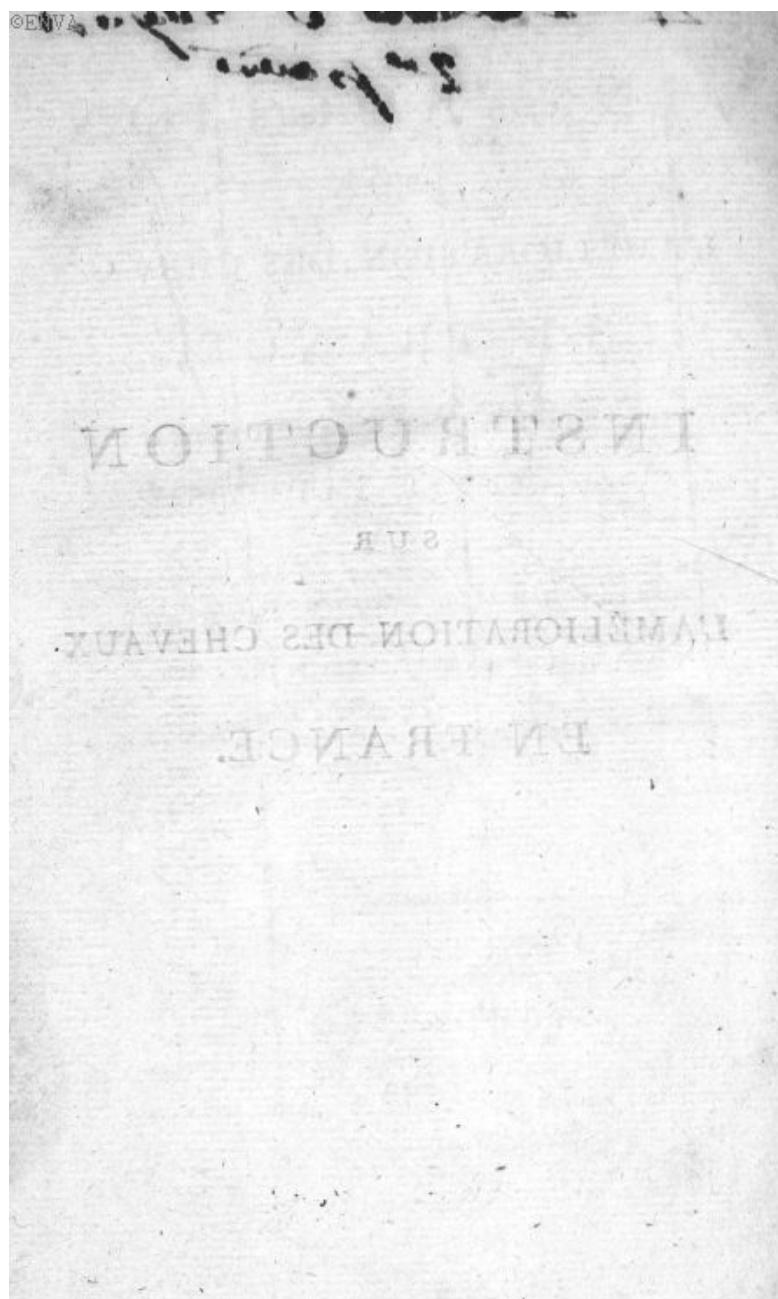
**Hazard, Jean-Baptiste. Instruction sur
l'amélioration des chevaux en France,
destinée principalement aux
cultivateurs**

A Paris : de l'imprimerie de Mme Hazard, 1802 an X.



Exemplaire de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons
Alfort
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?extalfo00051>





INSTRUCTION
SUR **155151**
L'AMÉLIORATION DES CHEVAUX
EN FRANCE,
625 DESTINÉE PRINCIPALEMENT
AUX CULTIVATEURS.

PRÉSENTÉE par le Conseil-général d'Agriculture
Arts et Commerce du Ministère de l'Intérieur.

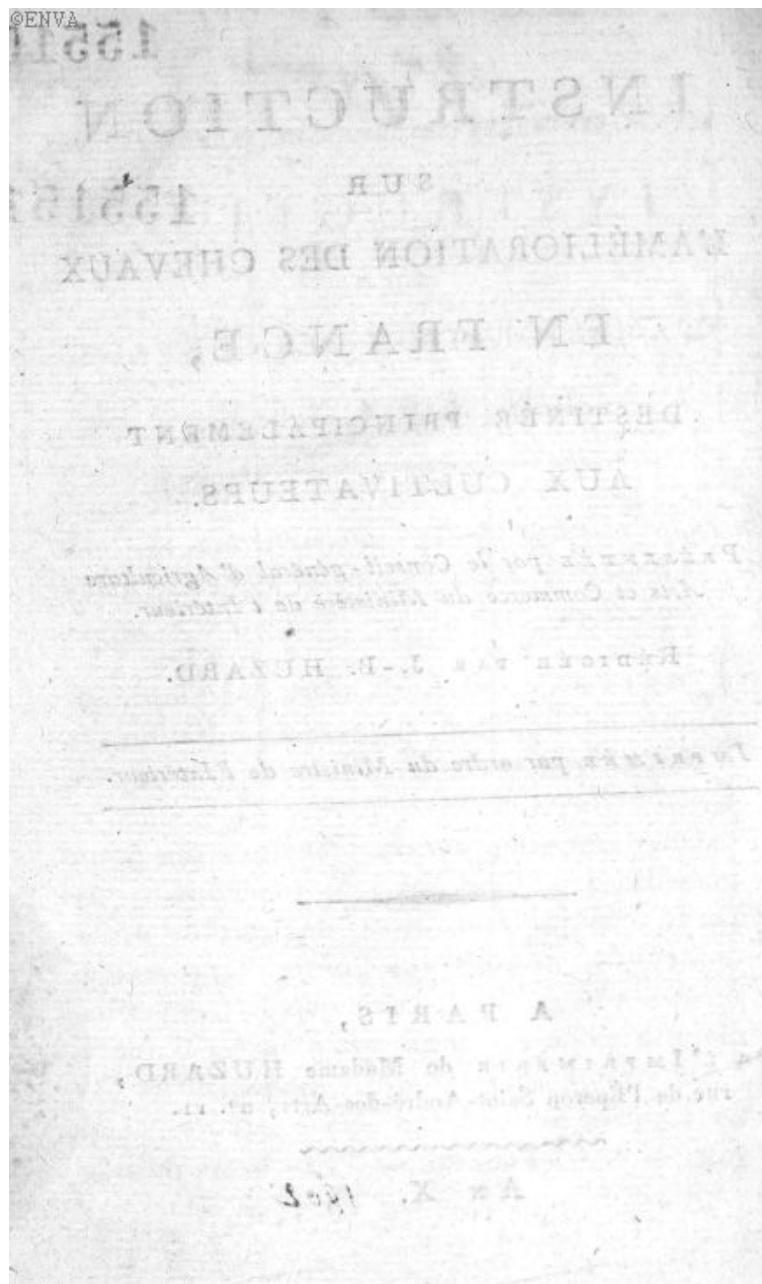
RÉDIGÉE PAR J.-B. HUZARD.

IMPRIMÉE par ordre du Ministre de l'Intérieur.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE de Madame HUZARD,
rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n°. 11.

AN X. 1802

1872



INSTRUCTION
SUR
L'AMÉLIORATION DES CHEVAUX
EN FRANCE.

Des Causes de la dégénération de nos Chevaux ; Vues générales sur leur amélioration.

L'OBJET de cet Écrit n'est pas de développer un nouveau plan d'organisation et d'administration des Haras : il est plus important et plus simple.

On y rappellera succinctement ce que nous possédions en chevaux, ce que nous avons perdu, ce que nous avons acquis ; on y indiquera les moyens que l'on croit propres à réparer nos pertes et ceux que le Gouvernement se propose d'employer, pour y parvenir.

On peut faire remonter l'époque de la diminution et de l'abâtardissement de nos chevaux à d'anciennes fautes du Gouvernement,

A 3.

(6)

suivies de longues erreurs dans l'administra-
tion de cette partie, si difficile à bien connoî-
tre et plus difficile encore à bien diriger.
Mais, il faut convenir que les convulsions et
les crises de tous genres qui ont signalé, d'une
manière si effrayante, les premiers élans de
la Nation françoise, vers la liberté, que sur-
tout les besoins toujours plus pressans, tou-
jours plus impérieux de plusieurs guerres à-
la-fois, ont porté le dernier coup à cette
branche autrefois si florissante des produc-
tions de notre sol, par l'appauvrissement,
l'inquiétude et le découragement du Cultiva-
teur, forcé de sacrifier, à tous les instans, sa
fortune au service de la Nation.

De long-temps, il n'oubliera les réquisitions
et la manière désastreuse dont le plus grand
nombre d'entre elles ont été faites. C'étoit
peu d'enlever les chevaux et les jumens qui
auroient pu soutenir la beauté et la bonté de
nos races; c'étoit peu d'arracher, sans discer-
nement, au Commerce et à l'Agriculture, tout
ce qui pouvoit servir aux armées. Le choix
tomboit encore, et de préférence, sur l'éta-
lon, sur les jumens poulinières, sur les pou-
lains de la plus belle espérance, dans lesquels
la taille et la force avoient pu devancer l'âge.

(7)

Enfin, les choses en étoient venues au point, que les plus beaux chevaux, jadis l'orgueil du laboureur, devenoient pour lui, un sujet de crainte et une cause de misère, qui le forçoient, pour son propre intérêt, à s'en débarrasser à quelque prix que ce fut, pour échapper au fléau de la réquisition, et à les remplacer par des individus tarés et assez défectueux pour être jugés indignes, ou plutôt incapables, de faire le service des armées.

On a vu le Cultivateur, à cette époque, rejeter les animaux de choix, s'attacher de préférence à ceux de rebut et ne prévoyant pas le terme de ses craintes, tirer volontairement race de ces derniers, pour assurer au moins ses travaux et sa fortune. On l'a vu faire saillir des poulains, faire porter des pouliches, long-temps avant que les uns et les autres eussent acquis les forces nécessaires et le développement dont ils avoient besoin.

Que devoit-il résulter de cet état de choses après de tels désordres, trop long-temps prolongés? Ce que nous voyons aujourd'hui, des productions foibles, incomplètes, qui n'ont pu recevoir des pères et mères ce qui leur manquoit à eux-mêmes; la dégénération presque générale de nos races et une diminution

A 4

effrayante des individus. La nécessité de faire travailler les pères, les mères et les enfans trop tôt, malgré la monte et pendant la plénitude, la disette des nourritures, ou la mauvaise qualité de celles qu'on a employées, n'ont pu qu'accroître, d'une manière très-sensible, les causes de diminution et de dégénération.

Si on ajoute à ces causes de dégénération, celle qui résultoit de l'introduction inconsidérée des races métisses étrangères, qui avoit lieu, depuis un trop grand nombre d'années, on verra que tout se réunissoit pour faire disparaître le type des races des chevaux françois, que le mal est à son comble et qu'il n'y a pas un moment à perdre, pour y remédier.

Mais quels sont les moyens d'y remédier ? Faut-il rétablir l'Administration dispendieuse des Haras ? Faut-il recréer des places pour la faveur et pour l'ignorance ? Faut-il faire dévorer, par des administrateurs et par des subalternes avides, des sommes énormes qui peuvent être employées avec tant d'avantage, et bien plus directement, à l'amélioration et à la multiplication ? Ou faut-il abandonner entièrement à l'intérêt particulier, tout le bien à faire dans cette partie ?

Si l'on compulse la série nombreuse des Mé-

(9)

moires adressés au Gouvernement depuis la suppression des Haras, on verra que presque tous les auteurs insistent pour le rétablissement de l'Administration. Mais tous demandent des places dans la nouvelle organisation, et dès-lors, ils ne manquent pas d'accumuler les raisons qui peuvent en rendre la création nécessaire.

Si, d'une autre part, on jette un coup-d'œil sur la situation des Haras, depuis la suppression prononcée en 1790, on sera convaincu que l'intérêt isolé, l'intérêt particulier seul ne suffit pas pour donner, à cette branche de la prospérité publique, tout l'essor dont elle est susceptible.

Il est néanmoins important de se rappeler que l'époque de la destruction des Haras, étoit le moment d'une crise universelle, où toutes les fortunes étoient ébranlées, les propriétés menacées, les capitaux resserrés; où tous les propriétaires aisés délibéroient, s'ils devoient fuir ou rester; et il sera facile de se convaincre que ce n'étoit pas dans de pareilles circonstances que l'on pouvoit, que l'on devoit proposer de s'en rapporter entièrement aux particuliers, pour le genre de spéculation qui exige les avances les plus con-

(10)

sidérables , qui oblige aux soins les plus réfléchis et qui commande la plus constante assiduité.

On sait trop bien qu'aussitôt après le décret de l'Assemblée Constituante , tout ce qui existoit dans les Haras fut livré au pillage le plus révoltant ; que presque tous les étalons furent coupés , ou vendus et exportés ; que les jumens pleines , les poulains eurent le même sort et qu'à peine il en échappa quelques-uns à la destruction.

Mais , si on a vu ce décret entraîner tant de désastres , il faut s'en prendre à l'époque mal choisie où il a été rendu ; et ce n'est pas une raison suffisante pour revenir , dans un temps plus heureux , à un système d'administration qui n'a jamais rempli son but.

En effet , les plus vieux officiers de cavalerie déploroint , sous l'ancien Gouvernement , et avoient entendu déplorer à leurs prédécesseurs , la dégénération des chevaux françois. Il ne se passoit pas une revue , il n'arrivoit pas une remonte , on ne voyoit pas un escadron à l'abreuvoir , sans regretter ces belles formes , ces qualités précieuses et solides des races normande , limousine , et autres , que l'introduction d'étalons étrangers , parti-

culièrement d'étalons Anglois, mal assortis et souvent plus mal choisis, ont fait presqu'entièrement disparaître, en y substituant des chevaux plus ou moins décousus, moins forts, moins bien traversés, sur-tout moins libres d'épaules, dont les qualités étoient plus brillantes que solides, dont le service étoit beaucoup moins durable, et qui croisés de nouveau avec des jumens de même race, ne pouvoient que perpétuer leurs défauts et les augmenter, à chaque génération.

Qu'on examine la France, jusqu'au règne de Louis XIII; on verra que des gentilhommes, très-ignorans d'ailleurs, habitant sur leurs terres, avoient des Haras nombreux, tous de races françoises, ou de quelques races étrangères, bien choisies. Que l'on parcoure les chroniques du temps, les ouvrages sur la guerre, sur la chevalerie et sur la vénérie, on y verra l'importance qu'on attachoit à entretenir de beaux et de bons chevaux; on y verra *Sully* et d'autres grands seigneurs, ou propriétaires, faire des tournées, des promenades, des calvacades, des chasses, accompagnés de quelques centaines de leurs vassaux, tous bien montés sur des chevaux de leurs Haras.

(12)

Qu'on lise encore ce que Louis XIV, ou plutôt *Colbert*, fit au milieu du dix-septième siècle, pour la régénération des Haras. La politique de Richelieu les avoit détruits, avec la féodalité, en appellant à la Cour tous les grands tenanciers ; ceux-ci ne pouvant plus surveiller eux-mêmes leurs propriétés et étant volés ou mal servis par leurs intendans ou par leurs fermiers, avoient trouvé plus commode et plus économique d'acheter des chevaux aux marchands, chez lesquels ils avoient la liberté de choisir. *Colbert* parvint à rétablir les Haras, sans constituer l'État dans les frais d'une grande Administration, et avec les moyens que nous pouvons encore employer aujourd'hui, en invitant, en excitant les propriétaires résidens sur leurs terres à éléver des chevaux, en leur donnant tous les moyens d'encouragement possibles. Il y seroit complètement parvenu, si les guerres de ce règne n'avoient mis un obstacle insurmontable ; en effet, elles occasionnèrent l'achat de cinq cent mille chevaux chez l'étranger, et une exportation de plus de cent millions de numéraire, pour cette acquisition.

D'une autre part, quoique les fortunes particulières soient aujourd'hui consolidées, la

(13)

multitude des Cultivateurs n'a cependant en-
core ni le degré d'aisance , ni les lumières ,
ni le goût qu'exige ce genre d'industrie , et
qui pourroit dispenser le Gouvernement de
donner les secours , les encouragemens , les
conseils , et d'exercer la surveillance qu'il
réclame. C'est en vain qu'on citeroit , à ce
sujet , l'exemple , si souvent rebattu de l'An-
gleterre : de long-temps , les habitans de nos
campagnes n'atteindront , sur cet objet , les
cultivateurs anglois.. Et comment pourroient-
ils , si l'on ne vient à leur secours , rivaliser
avec des hommes livrés de père en fils à ce
genre de spéculation , enrichis de longue
main , par leurs profits et par nos fautes ,
éclairés par nos erreurs , artisans de notre
ruine , héritiers de nos pertes , sachant mettre
un faste lucratif dans tous les détails de cette
économie , et jouissant encore , en nous ran-
çonnant , du plaisir de nous humilier , par
leurs dépenses ? De long-temps , chez nous ,
un particulier n'achetera un cheval , cent mille
francs ; de long-temps , on ne payera cent louis
pour le *saut* d'un étalon , ou la *monte* d'un be-
lier. Mais ayant que d'être , sur cet article , au
niveau des Anglois , il nous est permis d'espé-
rer que de sages mesures pourront nous éléver

(14)

bientôt au-dessus du point où nous sommes. Le Gouvernement tiendra un juste milieu entre les deux extrêmes dont on vient de tracer le tableau. Secondé par les nombreux propriétaires que la révolution a rendus à l'Agriculture, secondé par les Préfets des Départemens, sur lesquels il a droit de compter, secondé mieux encore par les bienfaits régénérateurs d'une paix si désirable, le Ministre chargé de cette partie parviendra, avec une organisation simple, peu dispendieuse, composée d'un petit nombre d'hommes instruits et désintéressés, à rétablir, en France, cette branche importante de l'économie publique, en plantant des étalons et des jumens, et en répandant des encouragemens et des instructions.

Le moyen d'arriver à la régénération des chevaux, en France, ne consiste pas seulement à rechercher et à multiplier des races étrangères; il consiste plus particulièrement encore à perfectionner, autant qu'il sera possible, les races indigènes utiles, et il n'en est pas qui ne le soit, sous quelque point de vue d'économie.

Il faut donc perfectionner et multiplier toutes nos races de chevaux.

Il est important de les perfectionner et de les multiplier.

1°. Pour que leur nombre et leurs qualités les mettent au niveau des besoins de l'Agriculture, du Commerce et de tous les autres services publics et particuliers.

2°. Pour faire cesser l'importation effrayante de chevaux étrangers, qui a eu lieu pendant le siècle dernier et qui se montoit, année commune, à plus de trente millions de livres, dont l'Angleterre seule recevoit dix à douze millions.

3°. Pour rétablir, s'il est possible, l'exportation que la France faisoit de ses chevaux, à une partie de l'Europe.

Il faut multiplier et conserver pures celles de nos races de chevaux qui sont belles et bonnes, que les étrangers recherchoient et qu'ils rechercheront encore.

Il faut améliorer par le croisement, avec d'autres races, celles qui sont susceptibles de l'être et celles qui ont dégénéré.

Il faut faire disparaître, peu-à-peu, cette quantité trop considérable de chevaux tarés et défectueux, qui sont le produit d'accouplements faits sans choix, sans discernement, par le hasard des circonstances, et qui sont le résultat des besoins et du défaut de moyens propres à les satisfaire.

Il faut enfin que le Gouvernement ne cesse

(16)

point d'encourager et de favoriser la multiplication et l'amélioration de nos chevaux.

Il est un fait qu'on a présenté jusqu'ici sous un faux jour, et qu'il est très-important de faire bien connoître, parce que les conséquences qu'on a voulu en tirer tendent à jeter le découragement parmi les Cultivateurs qui se livreroient à ce genre d'amélioration. On a dit que l'éducation des chevaux a été, jusqu'à présent, onéreuse en France à ceux qui s'en sont exclusivement occupés ; qu'aucun établissement de Haras particulier n'a pu se soutenir et prospérer avec profit, pour le propriétaire : qu'enfin, le Haras du roi, en Normandie, et les autres Haras de ce genre ont toujours été bien plus dispendieux, qu'utiles.

Mais on n'a pas dit, et il est essentiel de le dire, que tous ces établissements étoient d'autant plus dispendieux, que leur administration s'éloignoit davantage de la simplicité qu'exige toute entreprise économique ; on n'a pas dit qu'ils appartennoient presque tous à de riches seigneurs qui mettoient en dépense de fantaisie, de régie, d'employés, de bâtimens, etc., les fonds qu'ils auroient dû mettre en véritable amélioration. On n'a pas dit que ces riches propriétaires, voulant obtenir très-rapide-
ment

lement des résultats qui ne sont que le fruit de longues années de travaux, répandoient l'argent à pleines mains, pour avoir quelques chevaux étrangers, dont les productions hâties disparaisoient promptement et ne pouvoient être remplacées que par de nouveaux sacrifices. On ne sait pas assez que ces Haras étoient surchargés de directeurs, de commandans, d'écuyers, d'inspecteurs et d'une foule d'autres employés, dont les traitemens dévoient des sommes énormes, en pure perte pour le fond; le Gouvernement n'a pas dit qu'on lui avoit fourni la preuve que chaque cheval élevé dans un de ses Haras, coutoit plus de six mille livres; on n'a pas fait assez attention que, dans cet état de choses, la marche de l'amélioration étoit véritablement rétrograde; que le riche consommateur, au lieu de recevoir les chevaux du Cultivateur, les faisoit lui-même à grands frais, sans aucun avantage pour l'Agriculture, et portoit ainsi le découragement et le dégoût chez des hommes que leur état met naturellement à portée de se livrer à cette éducation, avec toute l'économie dont elle est susceptible.

Il est nécessairement résulté de cette concurrence, toute éphémère qu'elle devoit être, un

B

abandon presque entier de l'*élève* des chevaux dans les campagnes. Cette partie inséparable de l'Agriculture n'est plus considérée, depuis long-temps, que comme un objet secondaire; et presque par-tout où l'on s'en occupoit, elle a été sacrifiée à l'*élève* des mulets et à l'engrais des bêtes à cornes, qui présentent des résultats plus certains et plus prompts.

Cet état de choses doit cesser. Il est important de rappeler, aux Cultivateurs, des vérités trop oubliées; on y parviendra, en mettant sous leurs yeux le tableau de nos ressources, en leur montrant le tort que nous a fait l'introduction, mal dirigée, des chevaux étrangers et en leur faisant connoître les moyens d'amélioration et d'encouragement que le Gouvernement met à leur portée.

État de l'Administration des Haras, jusqu'à l'époque de sa suppression en 1790.

L'ADMINISTRATION des Haras a souvent changé. Tantôt, elle a été dirigée par un seul administrateur; tantôt, elle a été partagée entre plusieurs. Mais la seule chose constante, dans tous les temps, sous ces diverses administrations, a été une dépense toujours insuffisante, et quelquefois énorme pour avoir des chevaux, sans que cette dépense en ait jamais produit assez, pour empêcher l'importation de chez l'étranger.

Le marquis de Voyer a administré seul cette partie, jusqu'en 1764; et quoiqu'il passe pour y avoir dépensé des sommes immenses, il paroît certain qu'il n'avoit que cent mille livres à sa disposition; somme trop modique pour les circonstances où il se trouvoit, et avec laquelle il n'étoit pas possible de répondre aux désirs du Gouvernement.

A la paix de 1762, comme il arrive après toutes les guerres, on sentit le désavantage de n'avoir pas de chevaux en France, et on augmenta les fonds destinés aux Haras.

B 2

Après la retraite de M. de Voyer, le Ministre de la Guerre obtint l'administration des Haras des provinces frontières; mais, le duc de Choiseul, trop occupé par la réunion des deux ministères de la Marine et de la Guerre, abandonna, et ses successeurs après lui, tous les détails de cette partie, aux Intendans.

Les Haras de vingt généralités passèrent alors dans le ministère de M. Bertin. On peut dire ici, avec quelque fondement, qu'à cette époque, les Haras auroient pu avoir une importance qu'ils n'avoient pas eue, depuis long-temps. *Bourgelat* étoit commissaire-général; ses vues, consignées dans ses écrits, ne laissent aucun doute sur le bien qu'il vouloit faire; mais les fonds, quoiqu'augmentés avec les besoins, furent toujours insuffisans: les Intendans ne secondèrent pas les vues du commissaire, et même ils les contrarièrent souvent, soit par ignorance, soit par jalousie. C'est aussi sous le ministère de M. Bertin, que les chefs de la nation et les grands du royaume introduisirent la manie des chevaux anglois et des étalons de cette race.

Les Haras de cinq autres généralités furent demandés par le grand écuyer (le prince de Lambesc) et réunis à ses fonctions; ils furent

dirigés par des administrateurs particuliers ; M. de Briges pour la Normandie, M. de Tournonay pour le Limousin et l'Auvergné. Les Intendans qui leur furent subordonnés, fâchés de se voir enlever cette branche de leurs attributions, en contrarièrent également les progrès.

Les pays d'États administroient eux-mêmes leurs Haras ; et si ces pays ne produisoient pas les plus beaux chevaux, ils en fournissoient au moins une très-grande quantité. On sait que la Bretagne vendoit annuellement à la Normandie, plus de vingt mille poulains qui étoient revendus comme normands, à quatre et cinq ans.

Lorsque M. Bertin quitta le ministère, en 1780, les Haras de son Département furent administrés par le marquis de Polignac, ensuite par le duc son neveu ; le premier se réservant une partie de l'administration, la survivance, etc.

Tous ces administrateurs, loin d'exciter une émulation utile à l'amélioration des chevaux, donnèrent lieu à une jalousie nuisible entre les différentes administrations ; les chefs n'ayant pas les connaissances propres à l'objet dont ils étoient chargés, trouvèrent bien plus commode, au lieu de faire des chevaux, d'en al-

(22)

ler chercher de tous faits , au-dehors , et d'entretenir à demeure , en Angleterre , des agens chargés d'acheter , pour les Haras et pour la cour , tous ceux dont on avoit besoin. Ces agens n'envoyèrent et ne purent envoyer , pour les Haras , que des métis qui , bien loin de régénérer nos races , ne firent que les abâttardir et les détruire. (Ces agens assurent encore , en ce moment , que les seuls étalons anglois peuvent remonter nos Haras , et redemandent les places qu'ils occupoient).

Ce fut alors que l'anglomanie fut poussée à tel excès , que l'on vit en France plusieurs Haras achetés tout entiers en Angleterre ; ce fut alors que , sans considérer combien les Anglois avoient mis de temps à arriver au point où ils sont parvenus , on voulut les rivaliser , ou plutôt les *singer* , par des courses qu'on ne fit qu'avec des chevaux , des piqueurs et des équipages anglois ; ce fut alors que toutes nos écuries furent *angloisées* , que le cheval de course , *le roi Pepin* , fut acheté dix sept cent guinées à Londres ; que le vendeur vint gager et gagner mille guinées contre son cheval qu'il connoissoit bien , qui ne nous a pas donné un poulain passable , et qui , bientôt après , fut revendu pour trois louis , au marché aux che-

vaux de Paris. Ce fut alors enfin que l'administration générale des Haras faisant moins de chevaux qu'elle n'en avoit jamais faits, dépensoit quatorze cent douze mille livres par an, sans compter la dépense des autres administrations particulières.

Que pouvoit-on attendre d'une administration composée de grands seigneurs et de protégés ignorans et dilapideurs, menés et dirigés par des subalternes intéressés et non moins ignorans ? D'un directeur-général des Haras, qui refusoit d'acheter pour vingt-quatre mille livres un cheval arabe, amené par un de nos commissaires de commerce à Alep, parce que les agens qu'il avoit chargés de l'examiner, lui rapportèrent qu'il n'avoit pas les qualités convenables ? Qualités qui ne lui manquoient, que parce que le propriétaire avoit refusé de donner cent louis aux agens (ce cheval a été acheté pour le roi de Prusse). Le petit nombre d'hommes probes et véritablement instruits que le hasard y avoit, pour ainsi dire, jettés, éloignés de l'administration, relégués dans le fond de quelques provinces, ou écartés par des missions et des tournées, ne pouvoient empêcher le mal, ni faire tout le bien que leurs lumières leur suggéroient.

(24)

Cette administration dévorante et vexatoire gênoit par-tout l'industrie et le commerce, en soumettant le Cultivateur aux caprices et à la cupidité d'une foule de sous-ordres, toujours protégés et contre lesquels, dès - lors, toute réclamation devenoit inutile.

Qu'on ajoute à tous les vices de l'organisation des différentes administrations de Haras, les abus qu'entraînoient la multitude des agens, les priviléges excessifs des gardes étaillons et l'exécution plus que despotique de plusieurs articles du règlement de 1717, que l'on ne pouvoit éluder qu'avec des sacrifices ; tels étoient par exemple, les articles qui défendoient à tous propriétaires de chevaux entiers de faire couvrir leurs propres jumens par ces chevaux, sans avoir une permission par écrit du Commissaire-inspecteur, visée par l'Intendant de la province, sous peine de confiscation des chevaux et des jumens, et de trois cent livres d'amende ; et qui les forçoient à se servir exclusivement de l'étaillon qu'on leur désignoit ; l'on aura une juste idée de l'état des Haras et de l'espèce d'impossibilité où étoient les Cultivateurs de se livrer à l'élève des chevaux ; et on verra qu'il résultoit, de ce système d'administration, des dépenses considérables pour l'É-

(25)

tat, et un impôt énorme pour les particuliers, sans résultats utiles.

Telle étoit, avant la révolution, la situation des Haras en France. Des personnes très-versées dans cette partie, convaincues des abus sans nombre du système dominant, en invoquaient, depuis long-temps, la réforme; mais inutilement. Les meilleures vues en ce genre, pouvoient-elles se réaliser, lorsque ceux qui profitoient des abus avoient, en même-temps, le pouvoir de les perpétuer, et opposoient toujours une résistance insurmontable à une amélioration si désirée et si nécessaire?

État des Étalons, sous l'ancienne Administration.

Les étalons, dans toute l'étendue du royaume, étoient sous trois états différens.

La portion la moins considérable appartenoit au Gouvernement, et étoit soignée dans quelques Haras, au service desquels ils étoient principalement affectés.

Une quantité plus considérable étoit répartie entre les gardes-étalons, à des conditions particulières, sous le nom d'*étalons royaux*.

Le plus grand nombre appartenoit, en toute propriété, aux gardes-étalons ; ils étoient connus sous le nom d'*étalons approuvés*.

La Généralité de Paris, avoit à Asnières, sur le bord de la Seine, un dépôt central, dans lequel étoient conduits les étalons achetés chez l'étranger, ou dans les provinces, et destinés à aller remonter les Haras, dans divers points du royaume. Ce dépôt pouvoit contenir et entretenoit annuellement 40 étalons. On y déposoit aussi les juments destinées à la reproduction et à la répartition.

Il sera important de conserver un point

central , un dépôt , où seront amenés et examinés les étalons et les juments destinés à être employés dans les Haras.

L'établissement d'Asnières a été vendu ; mais , Versailles présente , à cet égard , de grands avantages. Le local , destiné par la loi du 29 Germinal , an III , pour l'École vétérinaire , renferme de belles écuries et tout ce qui est nécessaire pour ce dépôt ; en même-temps qu'il mettroit sous les yeux des élèves , une quantité assez considérable et souvent renouvellée de beaux chevaux qu'ils ne voient que rarement , et les familiariseroit avec les connaissances relatives aux Haras , dont ils n'ont actuellement que des notions théoriques , très-imparfaites.

Le Soissonnois avoit 15 étalons royaux , et 60 étalons approuvés.

La Picardie avoit 20 des premiers , et 5 seulement des seconds.

Nous n'avons pas de renseignemens sur le nombre d'étalons que possédoient les États d'Artois ; mais on peut les porter à 60.

La Champagne avoit 92 étalons royaux , et 61 approuvés.

Le Berry , le Bourbonnois et l'Orléanois , n'avoient que 15 étalons répartis , et 112

approuvés. Il avoit été formé, à Chambord, un Haras par le maréchal de Saxe; il y faisoit d'excellens chevaux de troupes légères. Ce Haras fut vendu, après sa mort.

La Normandie avoit 41 étalons dans le Haras du roi, à Hyems; 89 étalons répartis, et 152 appartenant aux gardes.

Le Maine, la Touraine, la Beauce et le Perche n'avoient que 36 étalons répartis, et 60 appartenant aux gardes.

La Bretagne, comme pays d'États, n'avoit pas de tableau de ses étalons, à l'administration générale; mais, on sait qu'il y avoit un dépôt de 4 étalons à Nantes; on peut fixer, par approximation, le nombre des étalons répartis à 40, et celui des étalons approuvés, au moins, à 500.

Le Poitou avoit un Haras, et 15 étalons, à Fontenay-le-Comté; 100 étalons répartis, et 74 approuvés. Il possédoit aussi une assez grande quantité d'étalons baudets, pour la propagation des mulets.

L'Aunis et la Saintonge avoient 18 étalons répartis, et 47 approuvés.

L'Anjou n'en avoit que 17 des premiers, et 15 des seconds.

Le Limousin et l'Auvergne avoient un Haras

à Pompadour, dans lequel 68 étalons étoient entretenus; 166 étoient répartis, et 104 approuvés. Tous ces étalons, si importans pour la conservation de cette belle race, sont à peu-près, entièrement disparus.

Le Périgord n'avoit que 8 étalons royaux, et 5, appartenant aux gardes. Il possédoit en outre quelques baudets, pour la propagation des mulets.

Le Bigorre avoit un Haras à Tarbes, dans lequel étoient entretenus 10 étalons; 15 étoient répartis chez les gardes, et 21 approuvés.

Le Béarn avoit 11 étalons dans un Haras, à Pau, et 49 approuvés.

La Navarre, dont les chevaux jouissoient d'une réputation si bonne et si bien méritée, n'avoit qu'un petit Haras de 6 étalons, à Apath.

L'Agénois et le Condomois ne possédoient que 8 étalons royaux, et 19 approuvés; ils avoient aussi des baudets propres à faire des mulets.

La généralité d'Auch n'avoit que 74 étalons approuvés.

Le Rouergue possédoit 12 étalons dans un Haras à Rhodez; 1 seul étalon royal, et 8, appartenant aux gardes.

Le Roussillon avoit aussi un Haras de 12

(30)

étalons à Perpignan, et seulement 6 étalons approuvés.

Le pays de Foix n'avoit que 6 étalons royaux, ou répartis.

Le Lyonnais n'avoit que 8 de ces étalons, et seulement 3 approuvés.

Le Dauphiné avoit, à Yében, un petit Haras de 4 étalons ; 20 étalons répartis, et 70 approuvés.

La Franche-Comté avoit aussi un petit dépôt de 4 étalons, à Besançon ; 32 étalons répartis, et 428 approuvés. Cette province étoit une de celles où l'éducation des chevaux étoit très-active.

La Bourgogne possédoit 45 étalons répartis, appartenant aux États, et 110 approuvés, appartenant aux gardes. Il y avoit un Haras à Diénay.

La Lorraine avoit, à Rozières, un Haras qui entretenoit 50 étalons. Il avoit été formé en 1767.

Les Trois-Evêchés, Metz, Toul et Verdun, en avoient un à Annoncel, où il y avoit 40 étalons.

La Basse-Alsace en avoit un de 48, à Strasbourg, et elle avoit, de plus, 141 étalons approuvés.

Cet état de situation n'avoit pas toujours été le même. Un dépôt avoit été établi à Tonnerre, pour cette partie de la Généralité de Paris, et le dépôt central d'Asnières avoit été transporté à Claye, dans le château du directeur-général. Un dépôt avoit été placé à Watrouville, dans l'évêché de Verdun ; un à Saralbe, dans la Lorraine ; un à Niort, dans le Poitou. Mais, le nombre des étalons n'étoit pas augmenté ; et il résulte des détails dans lesquels on vient d'entrer, qu'il y en avoit, dans les différens dépôts de Haras, 365 ; que 811 répartis appartensoient à l'Administration, ou aux États, et que le plus grand nombre, 2,124, étoient des propriétés particulières.

Ainsi, d'après les derniers recensemens faits au commencement de 1789, le total général des étalons reconnus, répartis ou approuvés, employés à la reproduction, étoit de 3,300.

Outre ces établissemens qui appartensoient au Gouvernement, ou qui étoient sous la surveillance de l'administration générale des Haras, différens propriétaires avoient encore des Haras particuliers. Le marquis de Polignac en avoit formé un nouveau, à Chambord, qui a fourni des chevaux d'une assez jolie figure,

mais que la foiblesse de leurs reins et de leurs jarrets, faisoient *défendre*, sous le cavalier. Il est sorti de celui qu'avoit le prince de Monaco, à Thorigny, des chevaux de selle, de la plus grande vîtesse. MM. de Voyer, aux Ormes, de Rougé, Bouchet-Lagetière, dans le Poitou, d'Escars, de Jumilhac, de Coux en Limousin, et quelques autres en avoient qui jouissoient de la réputation de fournir de bons chevaux ; mais, comme il a été dit précédemment, ces établissements particuliers qui n'étoient pas liés immédiatement à l'agriculture, étoient plus dispendieux qu'utiles ; une partie fut abandonnée par les propriétaires ; la révolution acheva de détruire les autres.

Le nombre des étalons et des établissements de Haras étoit insuffisant aux besoins de la France. On a vu qu'elle exportoit à l'étranger des millions, pour acheter des chevaux, et plusieurs provinces ne sont pas comprises dans le tableau qu'on vient de parcourir. On s'occupoit peu d'ailleurs, ou plutôt, on ne s'occupoit point de la multiplication des chevaux de trait. Tous les étalons étoient destinés au carrosse, ou à la selle ; il sembloit que les premiers ne devoient être réellement que le résidu des autres.

Le

Le Santerre, le Vimeux, le Boulonnois, le Calaisis, une partie de la Flandre françoise, le Morvan étoient abandonnés à eux-mêmes, ou au despotisme de quelques inspecteurs et gardes-étalons; la Haute et la Basse-Alsace, et plusieurs autres provinces frontières tiroient des étalons, de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de la Belgique, du Holstein, etc. L'administration des Haras y étoit entièrement livrée à la routine et à l'intérêt particulier qui a si souvent besoin d'être éclairé et dirigé.

Mais les étalons eux-mêmes étoient le plus souvent mal choisis, mal appropriés aux races avec lesquelles on vouloit les croiser, et qu'il étoit nécessaire de régénérer. D'une part, la parcimonie que l'administration mettoit, dans l'acquisition des étalons, s'opposoit à ce qu'on s'en procurât qui eussent les qualités requises; de l'autre, le défaut de connaissances nécessaires dans les employés, les préjugés fortement enracinés, les intérêts particuliers, la mode, etc., étoient autant d'obstacles que les administrateurs en chef n'avoient ni le courage, ni les moyens de vaincre.

Les associations ou les appareillemens étoient généralement mal faits et les distances

C

entre les individus , trop tranchantes pour que les résultats ne fussent pas *décousus*. Par exemple , des étalons normands , de la taille d'un mètre soixante à soixante-six centimètres (quatre pieds dix pouces à cinq pieds) , envoyés à Rosières , dont les jumens étoient de bien plus petite taille , donnèrent des productions dans lesquelles il étoit facile de reconnoître un mauvais ensemble et une élévation de taille obtenue sans gradation et , pour ainsi dire , sans le vœu de la nature : tandis que de pareils étalons envoyés dans l'évêché de Verdun , dont les jumens étoient plus fortes et plus hautes , donnèrent des chevaux qui se rapprochoient davantage de leurs souches.

Un préjugé qu'on doit reprocher , non-seulement à l'ancienne administration des Haras , mais encore à plusieurs écrivains , d'ailleurs estimables , qui se sont occupés de cet objet , préjugé qui paroît fondé sur le mérite reconnu de la race des chevaux normands , c'est d'avoir répété que cette race pouvoit convenir , à-peu-près , sur tous les points de la France ; et d'en avoir disséminé des étalons par-tout. Nous apprécierons plus loin la valeur des chevaux normands et nous indiquerons les lieux où nous croyons que cette race peut être placée avan-

tageusement. Nous nous contenterons de faire observer ici un contraste frappant, dans la conduite de l'administration et des écrivains ; c'est qu'en même - temps qu'ils indiquoient cette race, comme propre à régénérer la plupart des autres, ils faisoient tous leurs efforts pour la faire dégénérer et la détruire, en mettant dans la Normandie des chevaux anglois, résultats de races métisses, déjà arrivées elles-mêmes à un plus ou moins haut degré de dégénération. Un pareil contraste ne pouvoit venir que du défaut de réflexion, ou de l'ignorance la plus absolue des principes de la régénération et de la dégénération des races.

Des Chevaux François.

Nous comprenons sous ce nom toutes les races de chevaux qui se trouvent répandues dans l'étendue actuelle du territoire françois.

La France possèdoit quelques belles races de chevaux ; elle en a gagné quelques autres par la réunion de nouveaux Départemens.

On ne connoît pas assez, on n'a pas assez répété aux François ce qu'un excellent écuyer anglois écrivoit au fondateur des Écoles vétérinaires en France. « Je ne conçois pas, » disoit lord *Pembroke* à *Bourgelat*, quelle « est la fureur que les François ont pour nos « chevaux, quand je vois vos belles races Nor- « mande, Limousine, Navarrine, etc. ». Son manège et ceux de quelques autres écuyers anglois également distingués étoient montés en chevaux françois.

On n'a pas observé que tous les Banquistes, les Bates, les Astley, les Hyam, les Franconi et autres qui font faire aux chevaux toutes sortes d'exercices et de tours de force, n'ont presque généralement que des chevaux françois, et qu'ils ne trouvent, dans aucune autre race étrangère, cette souplesse de mou-

vemens, cette liberté d'épaules et de jambes nécessaires à ces sortes de chevaux, et qui caractérisent particulièrement nos races.

Nous passerons successivement en revue les races de chevaux que fournissent les différentes parties de la France, et nous aurons alors une idée complète de nos ressources.

Les provinces de Flandre, la Belgique, formant aujourd'hui les départemens des Deux-Nèthes, de la Dyle, de l'Escaut, de Jemmapes, du Nord et de la Lys, fournissaient d'excellentes races de chevaux pour l'agriculture, les charrois, l'artillerie, la cavalerie et le carrosse.

Les Hollandais achetoient annuellement dans la Belgique, comme les Normands dans la Bretagne et le Poitou; et les Flamands achetoient, dans quelques parties de la Hollande, un grand nombre de poulains, d'un an ou environ, qu'ils élevaient dans leurs pâturages, et qu'ils revendoient à cinq et six ans, comme chevaux de leurs pays.

Les chevaux de la châtellenie de Furnes sont de forme colossale, étoffés, et d'une bonne construction; les jambes en sont un peu minces. Ceux des environs de Soignes, plus haut montés sur jambes, ayant la côte plate

et la tête trop forte , sont néanmoins excellens pour le travail. On en trouve dans les environs de Tirlemont qui pourroient facilement devenir propres aux dragons.

L'arrondissement de Mons possède une race de chevaux appelés *Borrins* , qui sert à l' extraction du charbon et aux travaux de la culture. Ces chevaux de petite taille , ont la tête forte et sont assez communément *jarretés*. Les jumens de cette race , accouplées avec des étalons appropriés , produiroient d'excellens chevaux de hussards.

Dans l'arrondissement de Tournay , il y a une race qui diffère totalement de celle-ci. Les chevaux sont de forte taille; ils ont l'encolure épaisse , la tête et la croupe fortes , de bons jarrets , et sont souples et ardents ; les jumens de cette race , saillies par des étalons normands , produisent de bons chevaux de cavalerie.

A Escarbeck , près de Bruxelles , on élève beaucoup d'ânes ; mais ils sont de petite taille , et pourroient être facilement améliorés.

Le Gouvernement Autrichien entretenoit un Haras à Alost ; et quelques propriétaires avoient des Haras particuliers dans les arrondissemens de Bruxelles , de Louvain et de Nivelle.

Les plaines de la Beauce , aujourd'hui le département d'Eure et Loir , étoient et sont encore cultivées par des chevaux entiers du Vimeux , du Boulonnois , du Calaisis , de l'Artois , du Santerre , formant actuellement les départemens du Pas-de-Calais , de la Somme et de l'Oise. Les Cultivateurs les achètent , à deux ou trois ans , et les revendent , à six et sept , pour le service des grandes messageries , des diligences , des postes , etc.

L'Artois et quelques autres parties du Nord faisoient des élèves de mulets , mais en petite quantité ; ils étoient minces et de taille médiocre , malgré la conformation étoffée des jumens ; ce défaut de taille venoit de la petitesse des ânes employés comme étalons.

Ce qu'on appelloit l'Isle-de-France , qui comprenoit , outre les environs de Paris , le Beauvoisis , le Valois , le Vexin françois , le Hurepoix , le Laonois , le Mantois , le Multien , le Soissonnois , qui forment aujourd'hui les départemens de l'Aisne , de la Seine , de Seine et Oise , de Seine et Marne , etc. , donnoit d'excellens chevaux de trait pour l'agriculture , l'artillerie et les charrois ; la dernière levée prouve que ces pays sont encore riches en chevaux de cette race.

(40)

Le général *Harville* a établi à Douë, dans le département de Seine et Marne, arrondissement de Coulommiers, un Haras dont les progrès sont déjà assez frappans, pour mériter l'attention.

La Normandie, divisée en cinq départemens, la Seine-inférieure, l'Eure, le Calvados, la Manche et l'Orne, a toujours fourni d'excellens chevaux de carrosse et de selle pour la chasse, pour le manège et pour les troupes.

Le Cotentin, la plaine de Caen paroissent être plus particulièrement destinés aux premiers; la plaine d'Alençon, aux seconds. Le pays d'Auge fournissoit des chevaux de trait d'une bonne tournure, mais dont la tête étoit un peu forte et les jambes chargées. Ces départemens sont encore actuellement la partie de la France, la plus recommandable, pour l'*élève* des chevaux, les races n'y ayant point été aussi affectées de dégénération que dans les autres, malgré l'introduction qu'on n'a point cessé d'y faire, dans la fin du siècle dernier, de chevaux métis étrangers. C'est à la bonté de ses pâtrages abondans, à l'industrieuse activité de ses habitans, qui, de temps immémorial, se sont livrés à l'éducation et au com-

merce des chevaux, que ce pays est redevable de cette branche importante de son économie rurale.

Cependant, un riche propriétaire de Normandie qui, toute sa vie, s'est occupé de Haras, pose en fait : « que, s'il falloit trouver actuellement, dans ce pays, cent chevaux choisis, sains et nets, avec les qualités propres à faire ce qu'on appeloit autrefois, un beau et bon cheval d'escadron pour un officier de cavalerie ; s'il falloit prendre ces cent chevaux, dans l'âge de cinq à six ans, et de la taille d'un mètre cinquante - trois à soixante - quatre centimètres (quatre pieds huit à onze pouces), la chose seroit impossible ».

Il observe qu'autrefois, tous les propriétaires riches, tous les chasseurs se montoient en jumens, dont l'élite, pour la beauté et la bonté, restoit dans le pays ; que ces jumens, après quelques années de service, étoient destinées à la reproduction, et conservoient les bonnes races ; que, dans les commencemens de la révolution, les Anglois et l'émigration enlevèrent plus de six mille jumens ; que les réquisitions enlevèrent davantage, et n'épargnèrent pas

(42)

» plus les étalons ; qu'enfin la destruction de
» ce qu'on appeloit *chevaux de luxe*, fut la
» destruction des Haras en Normandie ».

Malgré cet état de pénurie actuelle, comparé avec l'état florissant d'autrefois, on peut encore compter plus de six mille belles jumens poulinières, dans ces cinq départemens ; et on peut espérer d'y trouver encore plus de beaux chevaux qu'il ne seroit possible d'en rencontrer dans tout le reste de la République.

Les Espagnols recherchent encore nos belles jumens normandes pour le carrosse, et pour en tirer race. Les Allemands et les Italiens recherchoient aussi les chevaux de cette province, pour les mêmes objets et pour la selle.

L'Anjou, le Maine, la Touraine, le Perche, enclavés dans les départemens de la Mayenne, de la Sarthe, de Loir et Cher, élevoient une assez grande quantité de chevaux de trait et de chevaux propres à remonter la cavalerie légère ; il s'en faisoit d'excellens, le long de la Sarthe et dans les environs de Craon. Les chevaux connus sous le nom de *Percherons*, étoient employés pour le service des postes et des petites messageries.

La Bretagne, qui forme aujourd'hui les cinq départemens d'Ille et Villaine, des Côtes-

du-Nord, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Inférieure, est, après la Normandie, le pays le plus propre à la multiplication des chevaux. Nous avons déjà dit que cette province fournissoit annuellement à la Normandie une très-grande quantité de poulains ; elle donnoit aussi des chevaux de carrosse, de trait et de cavalerie. Le cheval breton n'est pas aussi beau que le cheval normand ; mais il est plus solide, et résiste plus long-temps au travail.

Le Morbihan a des *doubles-bidets* presqu'infatigables, qui ne sont pas assez multipliés pour l'usage des postes.

Le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, l'Anjou, comprenant les départemens de la Charente, de la Charente-inférieure, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de Maine et Loire, fournissoient de bons chevaux pour tous les usages : ils en sortoient ordinairement, avant trois ans. Les Normands y enlevoient les poulains propres à la selle et au carrosse ; quelques parties du Berry et de la Beauce y alloient chercher des chevaux pour la culture des terres.

La Gâtine, dans le département de la Vendée, avoit quelques Haras particuliers, aux

Herbiers, à la Pépinière, à Saint-Paul et à la Roussière, qui fournisoient d'excellens chevaux de chasse : ils sont détruits, avec la race des chevaux qu'ils formoient.

L'ancienne administration des Haras voulant tirer, du Poitou, des chevaux de cavalerie, y introduisit, il y a vingt ans, des étalons normands, et sur-tout des anglois. Les jumens poitevines donnèrent, par les croisemens avec ces derniers, des productions moins étoffées que leurs mères, d'une forme moins lourde, plus agréable et plus convenable pour la selle ; mais qui avoient perdu, en force, ce qu'elles avoient gagné en élégance, et qui duroient beaucoup moins long-temps.

Les mulets faisoient, et font encore, une partie considérable du commerce du Poitou ; il s'en élève principalement dans les cantons de Melle, de S.-Maixent, de Niort, de Chandenier, département des Deux-Sèvres, et dans les cantons de Lusignan et de Couhé, département de la Vienne. Le seul arrondissement de Melle contient vingt-un Haras, au moins de six baudets chacun ; et on peut porter à plus de six mille, le nombre des jumens qui y sont employées à la production des mulets. L'arrondissement de Niort contient trente

Haras de baudets ; celui de Parthenay, treize ; celui de Thouars, six, etc ; il est aisé de juger de la quantité de jumens destinées à ce genre de production.

Les mulets sont recherchés, non-seulement par les fariniers de la Beauce, par les Auvergnats et par les habitans des provinces méridionales qui n'en font pas assez pour leurs besoins et pour leur commerce ; mais encore par les Espagnols, et autrefois par les Colonies. Cette branche de richesse territoriale que nous avons perdue avec les Colonies, et qui est prête à nous échapper sur le Continent, est d'autant plus importante et plus productive, qu'elle passe par plusieurs mains, et vivifie plus long-temps le pays. Les belles mules sont vendues, à six mois, de 4 à 600 francs à des Cultivateurs ; elles travaillent à la culture des terres, et sont revendues, à quatre et cinq ans, de 1,000 à 1,200 francs, pour être exportées.

Le Berry, formant les deux départemens de l'Indre et du Cher, produissoit des chevaux de trait et de troupes. Beaucoup de parties du département du Cher possèdent encore une grande quantité de jumens propres à faire des élèves ; mais il y manque d'étais. Le C.

Danton, à Verneuil, et le général *Augier*, à Vallenay, ont chacun un Haras. *Béthune-Charost*, dont on ne peut prononcer le nom sans rappeler un *homme de bien*, se livroit aussi, avec autant de zèle que de succès, à l'amélioration des chevaux.

Le Limousin, l'Auvergne et le Périgord, qui forment aujourd'hui les départemens de la Haute-Vienne, de la Creuse, du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Cantal et de la Dordogne, ne peuvent être comparés à aucune autre partie de la France pour les chevaux de selle. La race connue sous le nom de *Limousine*, étoit aussi distinguée par la figure, que par la vigueur, la légèreté, la finesse et la durée; recherchée de tous les étrangers, faisant de superbes chevaux de maîtres, d'officiers et de manège, elle n'étoit en état de rendre un service utile et suivi qu'à six et sept ans; mais elle étoit encore bonne, à vingt-cinq et trente.

Cette race n'existe plus que dans quelques rejetons, d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares. Sa dégénération est due, d'une part, à l'introduction et au mélange avec les juments limousines, de chevaux étrangers de la plus grande médiocrité; et, de l'autre, au

service prématûre qu'on a voulu en tirer, et qui en a empêché le développement : on lui a préféré des chevaux de selle anglois, formés à trois ans, et entièrement usés, à six ou sept.

Le C. *Maillard*, à Limoges, est un de ceux dont le zèle et les efforts ont tendu constamment à la conservation de cette race ; il possède encore quelques juments de choix.

Ces provinces élevoient aussi des mulets ; mais ils étoient plus petits que ceux du Poitou, et d'un prix inférieur.

La Guyenne, la Navarre, le Béarn, le Condomois, le pays de Foix, le Roussillon, et quelques autres provinces, formant les départemens de la Gironde, de Lot et Garonne, des Landes, du Gers, des Hautes et Basses-Pyrénées, de l'Aude, etc., possédoient une excellente race, recommandable par sa vigueur, sa souplesse et sa légèreté, et qui se ressentoit de son origine espagnole. Les chevaux *Navarrins* jouissoient d'une grande réputation pour le manège et pour la guerre ; ils étoient excellens pour monter les troupes légères ; mais, depuis long-temps, le Gouvernement a négligé cette race, comme beaucoup d'autres races indigènes, également

bonnes ; elle est tombée dans un état de dégénération , presque totale. Heureusement la Nature , plus sage que les Gouvernemens , y a conservé un sol propre à l'élève des chevaux , et la facilité de tirer des étalons d'Espagne , laisse espérer que la race de ce pays reprendra bientôt le rang qu'elle n'auroit pas dû perdre.

Dans le département de la Gironde , les chevaux du Blayois sont mous et hors d'état de supporter un travail fatigant ; ils périrent presque tous dans les dépôts , lors des réquisitions. Immédiatement après le desséchement des marais de Blaye , on fit venir des étalons , du Poitou , qui donnèrent de bons chevaux d'attelage ; mais ils ne furent pas renouvelés , et les productions dégénérèrent promptement. Quelques propriétaires s'occupent à bonifier les races à Preignac , à Noaillan , à la Teste , à Sallebruneau , à la Réole ; mais leurs étalons sont , en général , mal choisis.

Le département de Lot et Garonne a beaucoup de juments qui pourroient être utilement employées à la propagation , et qui ne manquent que d'étalons.

Dans celui des Basses-Pyrénées , comme dans tous les autres départemens méridionaux , les chevaux

chevaux sont peu sujets aux maladies de jeunesse , et sur-tout à la gourme.

La foire d'Oléron , dans ce département , étoit autrefois très-fréquentée par les étrangers et par les officiers de cavalerie , pour les remontes. Il existe encore de belles juments dans les vallées ; mais , les spéculations des habitans se portent toutes vers la production des mulots qui sont néanmoins inférieurs à ceux du Poitou.

L'arrondissement de Carcassonne , dans le département de l'Aude , n'a que deux étalons , l'un normand , l'autre , métis espagnol. L'arrondissement de Narbonne a quelques Haras particuliers qui fournissent des chevaux robustes et infatigables , mais petits et mal conformés ; ce qui tient à l'insouciance des propriétaires , accoutumés depuis long-temps à ne se servir que des étalons du pays , sans discernement et sans choix.

La généralité d'Auch , département du Gers , avoit autrefois un Haras au Riheutord , commune de Roquelaure , dont les productions étoient très - recherchées. Cet établissement n'existe plus , et les réquisitions ont fait disparaître quelques étalons conservés par des particuliers. Les Cultivateurs ont presqu'en-

D

tièrement abandonné l'élève des chevaux, pour se livrer à celle des mulets que les Espagnols viennent leur acheter à l'âge de six mois, et qu'ils payent aussi cher que les chevaux de trois et quatre ans.

Nous avons déjà dit que quelques provinces du midi faisoient le commerce des mulets. Les marchands les alloient chercher dans l'intérieur, les revendoient aux Cultivateurs qui, après quelques années, en fournissoient à une partie de la Turquie et des États Barbaresques, à l'Espagne, à l'Italie, et aux habitans des Pyrénées et des Alpes.

Le Rouergue et le Quercy, formant les départemens de l'Aveyron, du Lot et du Tarn, ont une race de chevaux, approchant des navarrins et propres aux troupes légères. Ces chevaux, quoique tardifs, acquièrent beaucoup de vigueur, de nerf et de légèreté, lorsqu'ils sont attendus. Dans chaque métairie, on trouvè encore une ou deux jumens poulinières.

Il y avoit, en 1789, quatre Haras, composés d'étalons et de baudets, à Berlatz, à Lormarié, à Mirabel, arrondissement de Castres, et à Ledou, commune de Rabastens, arrondissement de Gaillac.

(51)

L'île de la Camargue, dans le département des Bouches-du-Rhône, a une race de chevaux qui y vit en liberté, toute l'année, et se reproduit comme les chevaux sauvages. Ils sont petits, vifs et vigoureux; leur conformation est peu régulière; mais, ils seroient bien facilement susceptibles d'amélioration.

Cette race est le résultat d'un Haras établi, en 1755, dans cette île, sur un ordre de Louis XV, par M. *Desportes*, capitaine de carabiniers. Ce Haras a fourni des chevaux assez distingués par leurs formes et par leur bonté, pour être placés dans les écuries du roi.

L'île de Corse possède aussi une excellente race de chevaux, semblables aux chevaux *Sardes*, avec lesquels ils paroissent avoir une origine commune; mais, cette race qui, sans doute, est dégénérée pour la taille et qui est petite, est très-sure de jambes et très-forte: elle convient parfaitement au sol montueux sur lequel elle vit.

Le département du Liamone, dans les cantons d'Ornant, de Sartene et de Rollant, a une race, de taille plus relevée et d'une très-belle proportion; mais elle est peu nombreuse.

La généralité de Grenoble et le Dauphiné,

D 2

aujourd'hui départemens de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Isère, avoient une très-grande quantité de jumens poulinières et dennoient de bons chevaux pour la cavalerie légère ; le roi de Sardaigne y faisoit faire des remontes ; quelques autres États d'Italie en tiroient aussi des chevaux.

Le département des Hautes-Alpes n'a que 1,868 jumens ; mais, les habitans se livrent avec fruit à l'élevage des mulets, sur-tout, dans le Champsaur et dans la vallée du Queyras ; ils les achètent jeunes, les gardent pendant deux ans et les revendent très-avantageusement. On peut en compter actuellement plus de 4,600. Ce département élève aussi beaucoup d'ânes, sur-tout dans l'arrondissement de Gap, où il y en a plus de 4,000. Ils y sont petits, mais bons, et forment une ressource précieuse pour les vallées ; on en compte 8,408 dans le Département. Il seroit facile de les améliorer, en les croisant avec la race du Piémont.

La Savoie, aujourd'hui département du Mont-blanc, avoit quelques dépôts d'étalons, entretenus par le roi de Sardaigne ; ils fournissoient des chevaux de dragons ; la race y est petite et dégénérée. A peine a-t-on pu

trouver le contingent du cinquantième, lors de la dernière réquisition.

La République de Genève, formant le département du Leman, fournit de bons chevaux, pour l'artillerie. Le duc de Savoie avoit établi des Haras dans les arrondissemens de Thonon et de Bonneville; mais, les étalons ayant été mal choisis, ces établissements n'ont eu que très-peu de succès. Les mulets sont très-nombreux dans ces deux arrondissemens. Un propriétaire a un Haras de deux étalons, à Farge.

La Franche-Comté, formant les départemens du Jura, de la Haute-Saône et du Doubs, donnoit une grande quantité de chevaux de trait, de cavalerie et de dragons; elles fournissoit des chevaux propres aux travaux de l'Agriculture, à quelques pays limitrophes.

Le département de la Haute-Saône offre beaucoup de ressources pour nourrir et élever une belle race de chevaux. Il possède, en ce moment, 4,000 jumens. Les pâtures y sont excellentes.

La Haute et la Basse-Alsace, départemens du Haut et du Bas-Rhin, ont toujours élevé beaucoup de chevaux entiers, propres à la culture des terres, à la cavalerie et à l'artillerie. Il étoit peu de riches Cultivateurs qu'

D 3.

n'eussent un étalon particulier pour la reproduction , et on en retrouve encore quelques-uns , malgré les réquisitions.

La Bourgogne , formant les départemens de Saône et Loire , de la Côte-d'Or et de l'Yonne , produisoit aussi des chevaux d'une grande ressource pour l'agriculture , l'artillerie et les vivres , ainsi que pour la cavalerie .

Quelques parties de cette province , dans le département de l'Yonne , élèvent une assez grande quantité d'ânes , pour les trayaux de la culture , principalement pour celle des vignes . La race y est petite et a toujours été négligée ; elle seroit susceptible d'amélioration .

Le Forez , formant le département de la Loire , avoit , avant la révolution , une race sensiblement améliorée . Les chevaux étoient propres à la cavalerie ; ils se vendoient communément , à quatre ans , de 4 à 500 francs .

Le département de la Haute-Loire , ou plutôt la portion de la Haute-Auvergne qui en fait partie , avoit quelques Haras , dans l'élection de Brioude .

Le Bourbonnois et le Nivernois , aujourd'hui départemens de l'Allier et de la Nièvre , élevoient de bons chevaux de trait pour les différents services des armées ; le Morvan a fourni à la

gendarmerie et aux troupes légères, pendant les guerres de la révolution, une race de chevaux, plus recommandable par ses qualités, que par sa beauté; elle est de taille moyenne, mais étoffée, robuste, résistant long-temps au travail, et n'étant pas difficile sur la nourriture. Si l'ancienne administration des Haras n'avoit pas abandonné ce pays au despotisme des gardes, la race s'y seroit perfectionnée promptement.

La Champagne, formant les départemens de la Marne, de la Haute-Marne et de l'Aube; la Lorraine et les Trois-Évêchés, formant les départemens des Vosges, de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle, avoient beaucoup de chevaux; mais, en général, de peu de figure et de petite taille, malgré les étaisons qu'y entretenoit l'administration, et malgré les pâturages abondans et de bonne qualité, dont ces provinces sont pourvues. On fait remonter aux guerres de Louis XIV, la dégénération de ces races: les Cultivateurs, obligés de fournir aux magasins des armées et à toutes les réquisitions, privés des subsistances nécessaires pour les animaux qui leur restoient, firent, comme beaucoup de ceux de nos jours; ils évitèrent d'avoir des chevaux de taille, et se bornèrent à de petits chevaux

D 4

rabougris et défectueux qui suffisoient à leurs besoins, que les réquisitions rejettoient et qui coûtoient beaucoup moins à nourrir.

Le département de la Moselle n'a que des chevaux de la taille d'un mètre trente-quatre centimètres (quatre pieds), tout au plus. Il fut forcé, lors de la dernière levée, d'aller chercher son contingent hors du Département.

Il y avoit, près de Rocroy, un Haras, au comte d'Esterhazy ; il étoit composé d'une vingtaine de jumens et de quelques étalons. Ce Haras avoit déjà remonté et amélioré les chevaux des environs ; mais, les réquisitions ont tout enlevé. Les jumens y sont encore passables, et pourroient facilement rendre à cette race ce qui lui manque.

On élevoit, dans les pâtrages des bords de la Meuse, depuis quelques années, une race plus forte et d'une assez bonne conformation, propre à la cavalerie et à l'artillerie.

Le département de la Meurthe possède environ 20,000 jumens et 16,000 chevaux ; mais, toutes les jumens ne sont pas propres à la reproduction et ne sont pas placées convenablement. Cette race qui est d'une conformation peu agréable, dont la tête est grosse et dont les jambes sont minces, est vigoureuse et propre.

à supporter les fatigues. Elle est le produit dégénéré des chevaux turcs que les ducs de Lorraine qui commandèrent les armées impériales, amenèrent successivement, en assez grand nombre, dans leurs États.

Quoique le Haras actuel de Rosières n'y soit que depuis quelques années, on s'aperçoit déjà du bien qu'il a fait dans les départemens voisins. On reconnoît la facilité qu'il y aura à relever cette race et à lui rendre ce qu'une parcimonie mal entendue lui a fait perdre, et ce que l'ignorance des croisemens l'a empêché de gagner. Les productions, venant des étalons du Haras, sont de la plus belle espérance et ont beaucoup acquis, quant aux formes et à la taille. Mais, le Haras lui-même, considéré comme Haras d'élèves, ne peut rester dans ce local où il n'est que provisoirement. La nature salée et bourbouleuse des eaux est préjudiciable aux élèves qui ne peuvent acquérir le développement dont ils ont besoin, ou qui périssent de bonne heure.

Le C. Saincère a aussi formé un Haras particulier, à Vaucouleurs. Ce Haras, avec les connaissances et le zèle du propriétaire, contribuera efficacement à l'amélioration de la race du pays.

Le département des Vosges a plus de 15,000 chevaux ou jumens ; mais la race est petite, abâtarde et dégénérée. Cette dégénération remonte à la guerre de 1740, pendant laquelle une épidémie fit de grands ravages parmi les chevaux, dans ce pays. Les Cultivateurs, ruinés par l'épidémie et par des corvées lointaines, ne purent réparer leurs pertes, qu'en employant à la reproduction les jumens épuisées et hors d'âge qui leur restoient : on ne fit rien pour venir à leur secours.

Le Palatinat, le duché de Deux-Ponts, celui de Luxembourg, les électorats de Trèves et de Cologne, les Ardennes, l'Évêché de Liège et les Pays-Bas Autrichiens et Hollandois, formant aujourd'hui les départemens du Mont-Tonnerre, de la Sarre, des Forêts, des Ardennes, de Sambre et Meuse, de l'Ourthe, de la Meuse-inférieure, de la Roë et de Rhin et Moselle, possèdent tous des races de chevaux, bien caractérisées, faciles à reconnoître, très-utiles à l'Agriculture, au commerce et à tous les usages de la guerre. Ceux du Hunsrück sont excellens pour les troupes légères.

Les chevaux *Ardennois* sont nerveux, sobres, durs au travail, et du meilleur service; ils ont, en général, la côte plate. Cette race est

très-susceptible d'amélioration , et deviendroit propre à monter les troupes légères.

Les pays de Liége et de Luxembourg, donnent des chevaux de cavalerie , de dragons et de hussards , qui ressemblent beaucoup aux *Ardennois*, et dont l'origine paroît être la même. Ils sont un peu plus hauts , mieux conformés , et croiseroient ces derniers , avec avantage.

Dans le duché de Deux-Ponts , la race étoit commune , et ne fournissoit que des chevaux de labour et quelques chevaux de selle. Le duc de Deux-Ponts , *Christian IV*, y a formé , vers le milieu du siècle dernier , un Haras dans lequel il a introduit des étalons et des jumens de choix : la race du pays n'a pas tardé à s'améliorer.

Les étalons ont été choisis en Danemarck , dans le Mecklembourg , en Normandie et en Angleterre : il y a eu aussi un cheval arabe , un turc , et quelques chevaux moldaves et espagnols. Les jumens ont été prises parmi les plus belles du pays et des pays voisins , et quelques-unes , en Angleterre et en Normandie. En 1790 , il y avoit , dans ce petit pays , 2,000 jumens poulinières de choix.

Cette diversité d'étalons a croisé la race du pays , d'une manière remarquable dans ses

résultats, pour l'observateur. Les danois, les mecklembourgeois, les normands et les anglois étant trop hauts pour les jumens, ont donné des productions manquées dans leurs proportions, et qui avoient peu de qualités; ils ont haussé la race, mais en la *décousant*; et les étalons anglois lui ont donné de *mauvaises épaules*. L'étalon turc, l'arabe, les étalons moldaves et espagnols ont généralement produit des chevaux *bien suivis*, excellens pour la chasse, pour le manège et pour le carrosse, même avec les jumens angloises; on a seulement observé que les productions de ces dernières avoient moins de liberté dans les épaules, et qu'elles étoient moins sûres dans les montagnes.

Le caractère des races danoises et angloises a disparu dans les chevaux du pays, quoique ces étalons aient été assez nombreux; celui des races du midi s'est conservé, soit dans le pays, soit dans le Haras, et on le reconnoît particulièrement dans la forme de la tête.

Ce Haras que nous possérons actuellement, dans lequel il se trouve encore quelques étalons de choix, et quelques belles jumens poulinières, a été transféré à Rosières. Il a fourni aux Haras du roi de Prusse cent cinquante étalons, et des jumens et chevaux de sella

distingués, tant pour ce royaume, que pour quelques autres princes d'Allemagne. Il y a eu des chevaux de la taille d'un mètre cinquante-six à cinquante-neuf centimètres (quatre pieds huit à neuf pouces), très-fins, qui avoient assez de nerf et de vigueur pour porter, dans la dernière guerre, des journées entières et sans rafraîchir, le roi Frédéric-Guillaume qui, comme on le sait, étoit d'une taille gigantesque.

Dans le duché de Juliers, il y avoit d'excellens règlements pour les Haras, et on accordoit des récompenses à ceux qui introduissoient de belles races étrangères, pour améliorer celles du pays.

On voit, par ce tableau des chevaux françois, tant anciens que nouvellement acquis, que ce pays est un de ceux de l'Europe, le plus susceptible de fournir et d'élever les races les plus belles et des meilleures qualités, et que, par la nature variée de ses pâturages et de son sol, il est le plus heureusement situé pour établir des Haras. Il suffira sans doute d'indiquer et de faciliter les moyens d'exécution à ses nombreux et industriels habitans.

Des Moyens d'Amélioration.

Si la plupart de nos races sont abâtardees et dégénérées ; s'il nous reste peu de types originels, soit en étalons, soit en jumens ; et si, en général, la taille est baissée dans le plus grand nombre, de manière à ce qu'on ait été obligé de la diminuer dans les conditions des derniers marchés, pour les remontes des différentes armes de cavalerie, nous devons nous hâter d'aller au devant du mal, de le réparer et de le faire disparaître entièrement.

Les moyens d'amélioration sont nombreux ; on peut les diviser, en moyens généraux qui appartiennent au Gouvernement, et en moyens particuliers qui peuvent être avantageusement mis à exécution, par les propriétaires.

Encouragement et Liberté : telles sont les véritables bases de toute amélioration ; tels doivent être les principes fondamentaux d'un Gouvernement sage qui combine et réunit à la fois l'utilité particulière et l'utilité générale. Il seroit à souhaiter que le rétablissement des Haras pût porter sur ces deux points, et que l'industrie fût telle, qu'on n'eût qu'à en appuyer les efforts. Nous en serions à ce période heureux, si en

même-temps qu'on a jugé à propos de rédiger des réglements sur cette partie, on avoit répandu des lumières qui auroient déterminé à s'y adonner, par la vue seule de l'intérêt qu'on en auroit retiré, et encore par le goût qu'inspirent les connaissances acquises. Les instructions produiroient aujourd'hui tout l'effet que l'on auroit eu lieu d'en attendre, et cette branche de commerce ayant acquis une véritable vie, le Gouvernement n'auroit qu'à tourner tous les encouragemens sur les propriétaires qui élèveroient et vendroient le plus grand nombre de belles productions, et qui marqueroient le plus de zèle pour la perfection des races. Nous n'en sommes malheureusement pas là ; mais nous pouvons espérer d'y parvenir, si les Préfets, en éclairant leurs départemens, font naître l'émulation, et la dirigeant au plus grand avantage des Cultivateurs et du pays confié à leurs soins.

Mais, il est un principe dont nous ne devons pas nous départir et qui, sous l'ancien Gouvernement, n'a peut-être été bien connu que d'un petit nombre d'hommes d'Etat, et de véritables citoyens, des *Trudaine*, des *Turgot*, des *Malesherbes* : c'est qu'en fait d'économie, l'Administration doit moins chercher

cher à faire par elle-même , qu'à mettre les administrés en état de se passer de ses soins ; ce sont pour elle des enfans dont il faut tenir les lisières , jusqu'à ce qu'on les voie en état de marcher seuls. Mais , encore une fois , pour amener les Cultivateurs à ce point , sur l'*élève* des chevaux , le Gouvernement leur doit des secours , des récompenses , des conseils et des exemples.

Les secours consisteront dans l'achat et dans la répartition d'un certain nombre d'étalons et de jumens de choix , dans les parties de la France qui en auront besoin.

Il sera donné annuellement et successivement , dans tous les Départemens , des encouragemens , ou des récompenses , aux propriétaires des plus beaux chevaux et des plus belles jumens de races françoises ; ces récompenses seront proportionnées à la beauté et à la bonté des races , et décernées d'après l'examen d'un jury choisi sur les lieux.

Il en sera également donné à ceux qui importeront , dans leurs départemens , des étalons de races pures françoises ou étrangères , jugés propres à régénérer , ou à améliorer les races du pays.

Mais ces encouragemens ne suffroient pas toujours

toujours sans conseils ; l'argent est encore plus commun que les lumières. Le Gouvernement adressera aux Préfets des instructions simples, claires et précises, sur tout ce qui concerne les Haras. Celles, destinées aux Cultivateurs, seront à leur portée, et traduites, pour ainsi dire, dans leur langue. Le C. *Charvet* en a donné l'exemple, pour l'amélioration des bêtes à laine, dans le département des Pyrénées orientales dont il étoit Préfet.

Enfin, pour joindre l'exemple au précepte, et pour puiser de nouvelles lumières dans des expériences, et dans des résultats toujours trop dispendieux à faire et à obtenir, souvent même trop incertains, pour être tentés par des particuliers, le Gouvernement conservera deux établissements de Haras, à des points opposés de la France ; il y rassemblera des juments et des étalons de races étrangères, ou d'élite, pour en tirer des productions, et pour tenter toutes les espèces de croisements. Quelque soit le succès de ces expériences, il résultera toujours de leur publication, une instruction très-importante, pour les croisements sur-tout, qui, jusqu'à présent mal entendus, et encore plus mal exécutés dans toute la France, sont devenus la première et la principale cause de

E

la détérioration de nos races de chevaux. Ces établissements pourront d'ailleurs devenir une pépinière d'étalons qui, placés convenablement, concourront, de plus en plus, à remplir l'objet que nous nous proposons.

Quant aux moyens d'amélioration qui sont plus particulièrement du ressort des propriétaires, on les trouvera simples et à la portée du plus grand nombre des Cultivateurs : ils consistent dans l'exécution des préceptes contenus dans les articles suivants.

E

Conservation des Races.

VOULEZ-VOUS, disoit *Daubenton*, en parlant des bêtes à laine, conserver les races pures ? Alliez toujours ensemble les individus mâles et femelles, les plus beaux de la race que vous voulez conserver ; et sur-tout, ne permettez pas les mélanges, ou les croisemens, avec d'autres races inférieures en beautés et en qualités.

Les préceptes de *Daubenton*, conformes à ceux de la nature, sont indiqués aussi par de bons observateurs, pour les chevaux : c'est par leur exécution qu'il est important de commencer la régénération de nos Haras.

En effet, on chercheroit en vain, à multiplier et à régénérer nos races de chevaux par les croisemens, dans l'état où elles sont : les croisemens n'ont été que trop fréquens, et les préceptes qui doivent les diriger, trop méconnus, pour pouvoir en attendre des résultats très-utiles. Nous indiquerons bientôt ceux dont on ne doit pas s'écartier.

Mais, pour faciliter les bons effets des croisemens, il faut d'abord faire acquérir à nos races le parfait, le point de pureté qui les ca-

E 2

1 ractériser et dont elles se sont plus ou moins écartées depuis long-temps.

Il faut donc , dans tous les Départemens qui possèdent quelques races de chevaux recherchées par leur bonté , par leur beauté , ou par leurs qualités , comme dans ceux qui composent la Normandie , la Bretagne , le Limousin , le Poitou , la Navarre , etc. etc ; s'attacher avec soin et même presque minutieusement à retrouver quelques rejetons de ces races et à les accoupler ensemble : c'est , par exemple , en recherchant l'étalon qui approche le plus de la perfection de la race normande et en l'accouplant avec la jument qui approchera également le plus de cette race , que l'on obtiendra un individu plus parfait que le père et la mère.

Cet individu , uni lui-même à son tour , avec un autre de la même race , également perfectionné , reproduira enfin cette race , aussi pure qu'il sera possible de l'obtenir , et telle , que l'influence du climat et du sol en a déterminé et fixé , pour ainsi dire , le maximum , au-delà duquel on tenteroit vainement d'atteindre.

C'est alors qu'il suffira , pour conserver cette race dans toute sa pureté , de n'accoupler ensemble que les individus les plus parfaits en beautés et en qualités. C'est alors que les croi-

semens avec des races étrangères appropriées produiront, promptement et surement, l'amélioration dont la race aura besoin.

Mais, si les races qui jouissoient de quelque réputation doivent être régénérées, à plus forte raison, toutes les autres qu'on a négligées, parce qu'elles étoient moins connues, doivent-elles l'être aussi. On ne pourroit attendre de bonnes productions, d'un étalon de race pure, quelque beau qu'il soit, allié avec une jument d'une autre race abâtardie et dénaturée qui, ayant besoin elle-même d'être perfectionnée, ne pourroit donner à sa production ce qu'elle n'auroit pas.

Ainsi, avant de croiser les races, il est donc important de les rétablir par-tout, autant qu'on le pourra, au point de perfection où elles étoient parvenues.

Que les Cultivateurs ne prennent pas indifféremment, pour faire des élèves, toutes les jumens qui se présenteront; qu'ils les choisissent toujours parmi celles qui sont les mieux conformées et les plus étoffées du pays, relativement au genre de service auquel on les destine; qu'ils les fassent saillir par les étalons les plus propres à remplir leur but: qu'ils abandonnent ces étalons tarés et plus ou moins

E 3

(70)

défectueux qui ne sont employés, comme nous l'avons déjà dit, que par ignorance, par une économie mal entendue ou par les besoins, et qui contribuent à la dégénération, par les productions qui en résultent.

Il est encore une mesure qui ne doit pas être négligée pour la conservation des races, c'est de couper de bonne heure les poulains qui ne seront pas jugés propres à la régénération, ou de les éloigner avec soin des jumens, si par la nature de leurs travaux ils doivent rester entiers. La négligence a été poussée à l'excès, sur ce point, depuis long-temps, et c'est à elle qu'on doit attribuer, en grande partie, l'abattement dont nous nous plaignons.

En suivant la marche que nous indiquons, marche simple et uniforme, pour toutes les espèces, on rétablira, en quelques années, nos races de chevaux : on leur rendra leurs caractères distinctifs, et on pourra bien plus facilement alors, par des croisements avec des races étrangères, donner, à celles qui en auront besoin, toute la perfection dont elles seront susceptibles.

Cette marche paroît lente, il est vrai ; mais, elle est plus sûre et mène à des résultats plus certains. Que l'exemple du passé nous serve de

leçon : rappelons - nous cette époque encore récente du siècle dernier, où l'on vouloit régénérer toutes nos races à la fois, par une race métisse. Rappelons-nous qu'il fût un moment où l'on mit des étalons anglois dans tous les Haras de France. Rappelons-nous au moins, quels en furent les résultats. Ils sont consignés plusieurs fois dans cet écrit. Ne cherchons pas à perfectionner, en un instant, ce qui ne peut être perfectionné qu'en plusieurs années ; ne faisons pas, à la légère et inconsidérément, ce qui ne doit être fait qu'avec réflexion et maturité : ne nous décourageons pas, sur-tout : qu'une première tentative inutile, une production manquée, ne nous fasse pas abandonner le travail. Il en est de l'élève des chevaux, comme de toutes les autres opérations d'économie rurale : il faut, pour réussir, faire des sacrifices, risquer de perdre du temps, avoir de la patience et de la persévérence.

Le Gouvernement viendra au secours des Cultivateurs, en accordant annuellement des récompenses, ou des encouragemens, à ceux qui, dans tous les Départemens, auront élevé des chevaux aussi beaux et aussi bons qu'ils pourront l'être.

Croisement des Races.

Nous croyons devoir faire précéder ce que nous avons à dire sur les croisements, de quelques observations générales qui nous paroissent d'autant plus importantes, que les progrès de l'histoire naturelle des animaux, en général, et de quelques parties des sciences économiques, en particulier, sont plus avancés et, pour ainsi dire, en contradiction avec les résultats généraux que nous avons obtenus, jusqu'à présent, dans l'amélioration des chevaux.

Tous les chevaux disséminés sur la surface de la terre, considérés individuellement, forment *l'espèce du cheval*. Ils ont très vraisemblablement une origine commune et unique, le *cheval Arabe*.

Leur dissémination, leur acclimatation sur différens points, les caractères particuliers qu'ils ont contractés, en s'éloignant de la souche et qu'ils ont toujours, plus ou moins, conservés; caractères qui les font encore reconnoître aujourd'hui, constituent les *familles*, ou les *races*.

Toutes ces races, en s'éloignant de la souche,

ont perdu ; aucune n'a conservé pur le type de cette souche ; aucune n'y a remonté , et encore moins n'a été au delà ; toutes sont constamment restées en deça.

Quelle est la cause de cette dégénération , ou de ce mode particulier de conformation que prend la race de l'individu transplanté ? Est - elle due à l'influence du climat et de la nourriture , comme l'on dit tous ceux qui , jusqu'à présent , se sont occupés de cet objet , et comme le résultat de toutes les expériences qu'on a tentées , et de toutes les observations qu'on a faites , pourroit donner lieu de le croire ? Ou bien est - elle seulement due à la manière insuffisante et incomplète dont toutes ces expériences et ces observations ont été suivies , comme on pourroit le présumer , d'après celles qui ont été faites depuis près d'un siècle sur d'autres espèces d'animaux domestiques dont on est parvenu à conserver les races pures ?

Comme nous n'avons encore aucun fait connu et positif qui , dans l'espèce du cheval , puisse venir à l'appui de cette dernière opinion , quelque vraisemblable qu'elle soit , nous nous abstiendrons de prononcer. Nous croyons qu'il faut tenter de nouvelles expériences et faire de nouvelles observations ; qu'il faut ,

sur-tout, y mettre tout le temps et tous les soins dont elles sont susceptibles, pour ne prononcer qu'avec connaissance de cause. Ce doit être principalement là l'objet des Haras d'expériences, parce que de pareilles observations qui exigent un laps de temps considérable et de fortes dépenses, ne peuvent être tentées et suivies, avec persévérance, par des particuliers; et peut-être est-ce encore une des causes qui ont empêché d'obtenir, de ces observations, les résultats qu'on avoit lieu d'en espérer.

Ainsi, en présentant le tableau des dégénéérations, nous nous bornerons à indiquer les moyens qui ont réussi généralement, pour y remédier.

Si chaque climat, par ses influences et par celles de la nourriture, donne aux animaux une certaine conformation qui pêche par quelque excès ou par quelque défaut, le produit de deux animaux de même espèce, mais de races et de climats différens, dont les défauts se corrigeroient réciproquement, deviendroit la production la plus parfaite de cette espèce. Tel est le but, tel doit-être le résultat des croissemens.

Le cheval, de tous les animaux domestiques,

celui qu'on a le plus observé, paroît être le moins susceptible de se conserver sans dégénération : et voici ce qu'on a remarqué jusqu'à présent.

Que l'on transporte hors de leur pays et à une certaine distance, un étalon et une jument ayant pris tout leur accroissement, le nouveau climat et la nourriture pourront bien changer leur tempérament, mais ils ne pourront influer assez sur leur organisation, pour en altérer les formes. La première production de ces animaux paroîtra n'avoir pas dégénéré, au moment de sa naissance ; l'empreinte des formes sera encore pure, et on n'apercevra aucun signe de dégénération ; mais, le poulain éprouvera en grandissant, et dans un âge tendre, toutes les influences du climat et de la nourriture ; elles feront, sur ses organes, encore faibles, l'impression qu'elles n'ont pu faire sur ceux du père et de la mère, et développeront des germes de défectuosités ou de conformation, particuliers au sol, qui se manifesteront bien plus sensiblement, à la seconde génération et avec tant de force, à la troisième et à la quatrième, que les caractères de la souche originelle seront presque entièrement effacés, que ces animaux n'auront plus rien d'étranger, et qu'ils

ressembleront, à-peu-près en tout, à ceux du pays, s'ils ne sont pas encore.

C'est ainsi que des étalons et des juments, tirés de la Normandie ou du Limousin, et transportés en Bretagne, en Poitou, en Champagne, dans la Navarre, etc., ont donné des productions qui dégénèrent et deviennent des chevaux bretons, poitevins, champenois, navarins, etc. C'est ainsi que des chevaux et des juments d'Arabie, de Barbarie, d'Espagne, etc., sont devenus, en France et ailleurs, des chevaux françois ou autres, souvent dès la deuxième génération, et presque toujours à la troisième; c'est ainsi que les Anglois, qui paroissent avoir fait de grands efforts pour conserver chez eux la race arabe, n'ont pu encore y parvenir.

On comprend que cette dégénération doit être plus ou moins prompte, ou plus ou moins retardée, en raison de la proximité ou de l'éloignement de la transplantation; elle est quelquefois telle, que l'accouplement cesse d'être fécond. Nous en avons des exemples dans d'autres espèces que dans celle du cheval, et même dans le règne végétal.

Si, en laissant multiplier ensemble, dans un Haras, des chevaux et des juments de même

race étrangère , ils dégénèrent infailliblement et en assez peu de temps , il faut nécessairement croiser cette race avec celles du pays , non-seulement pour en empêcher la dégénération , mais encore pour donner à celles du pays , les qualités ou les belles formes de la race avec laquelle le croisement aura lieu , et qu'elles n'avoient pas.

Il paroît donc , en général , dans l'espèce du cheval , qu'il est plus avantageux de croiser les races étrangères , que de chercher à les conserver pures ; puisque , jusqu'à présent , il a été certain qu'un cheval et une jument d'Espagne , par exemple , n'ont pas produit en France , d'aussi beaux chevaux , que ceux qui étoient le résultat de l'accouplement de ce même cheval d'Espagne avec les juments françoises.

Mais quelles sont les règles de ces croisements ? C'est encore ici que l'expérience et l'observation doivent venir au secours du raisonnement , et le réduire à sa juste valeur.

Buffon a dit , et on a répété d'après lui , que : « Dans le climat tempéré de la France , » il falloit , pour avoir de beaux chevaux , » faire venir des étalons de climats plus chauds , » ou plus froids. » Les étalons du nord étant

(78)

moins chers et moins difficiles à se procurer que ceux du midi , on a suivi les préceptes de *Buffon* ; on a tiré des étalons du Danemarck , de l'Allemagne , de l'Angleterre , etc. ; on en a répandu , jusqués dans les parties méridionales de la France , et dans les royaumes voisins ; on a également transporté nos races du nord au midi , et des chevaux normands ont été placés par-tout. Qu'en est-il résulté ? La théorie de *Buffon* n'a pas été confirmée par l'expérience. Le tableau de ces résultats n'est pas difficile à tracer , et nous croyons devoir le faire ici.

On ne peut douter que nous ne devions la très-grande autorité de nos belles races à l'importation des chevaux arabes , barbes et autres des pays méridionaux , lors des croisades , il y a quelques siècles. Depuis ce temps , nos races améliorées se sont conservées de manière à avoir encore des traces bien tranchantes de leurs ascendans , et elles n'ont dégénéré que depuis peu et par des circonstances tellement impérieuses que, peut-être, la race arabe elle-même n'y auroit pas résisté. Quels avantages avons nous retirés des étalons danois , allemands , anglois , etc. , depuis leur introduction dans nos Haras ? Quelles races ont-ils améliorées ,

perfectionnées, régénérées? Quel bien ont éprouvé nos races méridionales, de leur croisement avec nos races septentrionales? Quels avantages nos voisins du midi ont-ils retirés de ces mêmes croisemens? Nous sommes encore à l'époque où tout le bien qu'ils auroient dû faire, devroit-être subsistant; où est-il? Nous avons déjà indiqué précédemment tout le mal qu'ils ont fait chez nous; il seroit difficile de trouver en Espagne et en Italie les races améliorées par les croisemens avec les étalons anglois, normands, ou danois.

Toutes ces races ainsi croisées, en perdant leurs qualités naturelles, n'ont pas conservé long-temps celles de la race avec laquelle on les croisoit; il y a plus: tout en marchant à une dégénération assez prompte dans les formes générales, elles n'ont même pas conservé les défauts particuliers que leur avoit communiqués la race croisante. A peine, par exemple, connoissoit-on, en Normandie, avant l'introduction des étalons anglois, les chevaux à *mauvaises épaules*. A l'époque de 1789, où la fureur de cette importation étoit à son comble, il étoit rare de trouver dans cette province un cheval métis anglois dont les épaules fussent parfaitement libres; et aujour-

(80)

d'hui, que la race s'éloigne insensiblement de la souche angloise, avec laquelle on l'avoit mé-saliée et qu'elle remonte peu-à-peu à son type originel, les *mauvaises épaules* disparaissent et la liberté des mouvemens se rétablit. Nous avons déjà fait la même observation, pour les chevaux du duché de Deux - Ponts; on pourroit la faire encore, pour beaucoup d'autres.

Une longue suite de faits a donc prouvé une vérité trop peu connue, que l'intérêt mercantile cherchera toujours à cacher; c'est que les races du midi transportées au nord, conservent, améliorent, régénèrent les races du nord; tandis que ces dernières, au contraire, transportées au midi, font dégénérer promptement celles avec lesquelles on les allie et disparaissent bientôt elles-mêmes; c'est que les étalons des pays méridionaux, quelques soient les jumens avec lesquelles on les a accouplés, n'ont jamais produit de chevaux inférieurs en qualités à la mère; que ces qualités ont presque toujours été améliorées, ou augmentées dans les productions, et que l'exemple du contraire, a eu constamment lieu par les étalons du nord.

C'est par cette suite d'observations, qui n'est pas particulière à l'espèce du cheval seulement,

lement, qu'il a été facile d'expliquer pourquoi des étalons danois de la plus belle conformati-
tion, de très-beaux chevaux anglois ont
donné, en France, en Espagne, en Italie, des
productions très-médiocres; tandis que des
étalons du midi, bien moins distingués dans
leurs formes, ont amélioré, ou régénéré toutes
les races avec lesquelles on les a alliés; pour-
quoi toutes les tentatives qu'on a faites pour
améliorer les bêtes à laine de France avec des
beliers et des brebis d'Angleterre et de Hol-
lande, ont été infructueuses, quelque beaux
et parfaits que fussent les animaux choisis
pour ces améliorations; pourquoi les ani-
maux des parties septentrionales de l'Europe,
tels que le renne, l'élan, etc., ne peuvent
exister sous des climats, même tempérés; pour-
quoi les pays méridionaux ont toujours été le
tombeau des hommes du Nord; pourquoi
l'Amérique a dévoré et dévore encore tant
d'Européens, etc., etc.

La première règle constante et sûre,
pour les croisemens, celle dont, en géné-
ral, on ne doit pas s'écartez, est donc de
croiser les races du Nord, avec des races
du midi.

La conséquence nécessaire de cette règle,

F

est donc aussi de *ne pas croiser les races du Midi, avec celles du Nord.*

L'Angleterre qu'il faut citer souvent, quand il s'agit de chevaux, fournit en grand des observations, à l'appui de cette règle. Jamais, les étalons du pays et ceux que les Danois y ont portés, lors des conquêtes qu'ils en ont faites, n'ont donné aux chevaux anglois, cette réputation qu'ils ont aujourd'hui. Ce n'est qu'à l'importation des chevaux arabes et barbes que l'Angleterre doit l'amélioration de ses races ; comme ce n'est qu'à l'introduction des moutons d'Espagne à laine fine, qu'elle doit l'amélioration de ses laines.

Si l'on pèse avec soin toutes ces observations ; si on réfléchit sur la marche constante des Anglois, pour l'amélioration de leurs races de chevaux, et sur celle que nous avons suivie nous-mêmes, depuis plus d'un demi-siècle, il sera facile de se rendre compte de la dégénération rapide de nos races ; et on sera convaincu qu'il est ridicule de croire que nous arriverons aussi sûrement et plus promptement qu'eux, aux mêmes résultats, en employant des germes déjà altérés et en partie dégradés, de préférence à des germes encore parfaitement purs.

Il est dans le croisement des races de chevaux, un autre fait important que nous ne devons pas négliger de faire connoître.

Tous les observateurs recommandent l'importation des étalons, pour les croisemens ; quelques écrivains seulement recommandent, ou prescrivent aussi celle des jumens. Nous ne parlerons pas ici de l'influence du mâle sur la génération ; nous nous contenterons de dire que l'expérience a prouvé, non - seulement, que les jumens transplantées donnoient des productions qui dégénéroient promptement, quoiqu'alliées à des chevaux de leurs pays, comme nous l'avons déjà observé ; mais encore que, saillies dans le pays même, avant la transplantation, leurs productions n'en dégénéroient pas moins, et qu'alliées avec des étalons choisis du nouveau climat où on les amenoit, elles n'amélioroient et ne régénéroient pas ces races.

Dans la foule d'observations que nous pourrions citer, nous nous contenterons d'en prendre quelques-unes, faites avec des jumens de climats opposés.

Louis XIV fit venir, à la fin du dix-septième siècle (vers 1690), plusieurs jumens de Turquie, de Barbarie et d'Espagne. On en fit

saillir une partie par les étalons du pays, avant le départ. On les fit débarquer en Provence, la partie la plus méridionale de la France; elles y séjournèrent, jusqu'à ce qu'elles eussent mis bas, et y allaitèrent même leurs poulains, pendant près d'un an. On les amena ensuite, dans la belle saison, au Haras de Saint-Léger, près Versailles, où elles furent saillies de nouveau, à l'époque convenable, par des étalons de leurs pays, par des étalons d'Italie, par quelques beaux étalons anglois, et par les plus beaux étalons françois qu'on put trouver. Malgré toutes les précautions qui furent prises, les produits ne répondirent pas à ce qu'on avoit lieu d'en attendre, et ne donnèrent pas un cheval passable.

Quelques années après, *Garsault* fût chargé, par le même Louis XIV, d'aller choisir une certaine quantité de juments napolitaines; les chevaux *Napolitains* jouissant alors d'une grande renommée dans les manèges de l'Europe. *Garsault* qui se connoissoit parfaitement en chevaux, amena une quarantaine de très-belles juments qui furent conduites au même Haras de Saint-Léger, et saillies l'année d'après, par les plus beaux étalons de différens pays, par les chevaux du manège

de la grande écurie, les plus distingués, et par des étalons normands, de choix. Leurs pou-
lains donnèrent d'abord des espérances; mais,
en grandissant, ils dégénérèrent promptement,
et on fut obligé d'y renoncer.

Il y a plusieurs années que l'on tira des jumens de la Belgique, pour l'établissement rural de Rambouillet, afin d'introduire, peu - à - peu, l'usage de la culture des terres par des jumens, au lieu de chevaux entiers en usage dans le pays, et de favoriser ainsi la multiplication des chevaux. Ces jumens étoffées et d'une bonne tournure, furent saillies par des étalons normands appropriés. Une partie ne retint pas, les premières années; plusieurs abortèrent, et les productions qu'elles donnent, actuellement qu'elles sont bien acclimatées, ne répondent pas au choix des mères et des étalons.

La seconde règle générale des croisements est donc de n'y employer que des étalons de races étrangères, avec des jumens du pays, et de rejeter toute espèce de croisement, par l'importation de jumens étrangères.

Mais, si tel est l'ordre de la nature que, dans aucune partie de l'univers, les races de chevaux ne puissent être abandonnées à elles-mêmes, sans éprouver de dégénération;

si cette dégénération est inévitable dans ces animaux transplantés ou non, et dans leurs productions ; si le cheval est, de tous les animaux domestiques, celui qui reçoit le plus par l'éducation, sur lequel les soins de l'homme influent d'avantage et auquel ils sont le plus nécessaires ; si enfin les différentes races se perfectionnent, ou dégénèrent, en proportion des soins qu'on leur donne, ou de l'abandon où on les laisse, il en résulte encore une troisième règle générale à suivre pour les croisemens, c'est de les renouveler.

L'époque de ce renouvellement est suffisamment indiquée aux observateurs ; elle est marquée par la nature elle-même. C'est lorsque les productions de la race améliorée ne gagnent plus ; c'est lorsqu'elles commencent à perdre quelques-unes des formes, ou des qualités acquises par le croisement ; c'est enfin lorsqu'elles se rapprochent de la souche maternelle, ou de la race de la mère, avant l'amélioration, et qu'elles s'éloignent des formes du type paternel acquises depuis, qu'il faut renouveler le croisement.

Il est important, dans ces cas, de ne pas se méprendre sur les causes de la dégénération et de ne pas attribuer à l'extinction du

principe régénérateur de la souche croisante, ou à l'inaptitude et à l'ingratitude du sol, du climat, ou de la nourriture, ce qui ne doit être attribué réellement qu'au défaut de soins ou de lumières, de la part des propriétaires. Nous avons déjà tracé quelques règles à suivre pour la conservation des races; nous en indiquerons quelques autres encore, en parlant des appareillemens. Il sera difficile de s'égarer, en suivant les unes et les autres.

Quelqu'un a dit, avec raison, que l'excès de grandeur ou de taille (*l'étoilement*), dans les plantes comme dans les animaux, étoit une marque de dégénération; et nous en avons des preuves multipliées dans nos races de chevaux, sur-tout dans celles qui sont le résultat des croisemens avec des races déjà métisses, comme les étalons anglois, lesquels, alliés avec des juments de différentes races, ont presque généralement donné des productions qui ont gagné en hauteur, en même-temps qu'elles ont perdu en proportions et en qualités.

Les Cultivateurs ne doivent pas perdre de vue cette observation, dans l'amélioration des chevaux, ni s'en laisser imposer par cette augmentation de taille que plusieurs auteurs

(88)

qui ont écrit sur les Haras, mais qui étoient peu au fait de l'histoire naturelle des animaux, ont présentée comme avantageuse.

Une quatrième règle générale des croisemens, qui se déduit tout naturellement de ce qui vient d'être exposé, c'est de ne croiser qu'avec des individus de races pures, et de rejeter, avec soin, tous les individus de races métisses qui ne produisent qu'une amélioration momentanée, pour ainsi dire, factice, et qui dénaturent promptement les races qu'on veut régénérer.

Il ne nous reste plus qu'à faire l'application particulière à la France des principes généraux que nous venons d'établir. Cette application sera facile, s'ils ont été bien compris. Pour en rendre l'exécution plus facile encore, nous diviserons la France en deux parties, l'une méridionale, l'autre septentriionale. Le quarante-septième dégré de latitude qui la coupe à-peu-près dans son milieu, formera la ligne de démarcation de ces deux parties. Cette ligne traverse les départemens du Doubs, du Jura, de Saône et Loire, de la Nièvre, du Cher, de l'Indre, d'Indre et Loire, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Loire-Inférieure, depuis Pontarlier,

en passant par Nevers , qui paroît être à-peu-près au centre de la France , jusqu'à l'île de Noirmoutier.

Ainsi , toute la partie de la France qui se trouve en-deçà du quarante-septième degré de latitude , ou de la ligne que nous venons d'indiquer , depuis Nevers , par exemple , jusqu'à l'extrémité du département des Pyrénées-Orientales , formera la partie méridionale ; et toute la partie qui s'étend au-delà du quarante-septième degré , depuis Nevers , jusqu'à l'extrémité des départemens de la Lys et de l'Escaut , formera la partie septentrionale.

Les races africaines , comme les barbes ; les races asiatiques , comme les arabes , les persannes , les turques ; les races de l'est de l'Europe , comme celles de la Turquie d'Europe , de l'Italie ; enfin , celles d'Espagne et toutes celles qui sont en-deçà du quarante-deuxième degré de latitude , où commence la France , lui étant méridionales , pourront être avantageusement employées pour croiser les races françoises , dans les deux divisions que nous avons indiquées.

Les races placées , depuis le quarante-deuxième degré , jusqu'au quarante-septième , et qui comprennent celles du Tyrol , de la Hongrie , de la Transylvanie , etc. , se trou-

(90)

tant sous la même latitude que celles de la partie méridionale de la France, pourront croiser toutes ces races; mais, elles croiseront, avec bien plus d'avantage, toutes celles de la partie septentrionale.

Celles qui occupent, depuis le quarante-septième degré, jusqu'au cinquante-unième, où se termine la France, comme les races de Tartarie, de Valachie, de Pologne, d'Allemagne, etc., se trouvant sous la même latitude que celle de la partie septentrionale de la France, pourront être croisées avec les races de cette partie; mais, ne pourront pas l'être fructueusement avec celles de la partie méridionale.

L'Angleterre, qui se trouve au-delà du cinquantième degré, et sous la même latitude que les départemens de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord et de la Lys, fournira peut-être à ces départemens, des étalons avec lesquels leurs races pourront être croisées d'une manière plus constante, que celles des autres parties de la France ne l'ont été, jusqu'à présent, par les races de ce pays.

Quant aux races du Holstein, du Mecklembourg et du Danemarck, qui se trouvent au-delà du cinquante-unième degré, et qui sont

septentrionales à la France , on ne peut en espérer quelques avantages pour la régénération ou l'amélioration de nos races , que , lorsque des expériences nouvelles , faites avec tous les soins dont elles sont susceptibles , nous auront appris , d'une manière positive , ce qu'on a réellement droit d'en attendre .

Quant à la France , en elle-même , toutes les races de la partie méridionale pourront , après leur régénération , croiser avantagusement celles de la partie septentrionale ; mais , les races de cette partie septentrionale ne pourront être employées au croisement de celles de la partie méridionale , qu'avec les risques de perdre un temps précieux , et de marcher , comme on l'a fait depuis long-temps , à une dégénération plus ou moins prompte .

Les races de chacune de ces parties , méridionales et septentrionales , pourront aussi croiser réciproquement celles qui se trouvent sous leur même latitude . Ainsi , les étalons navarins , limousins , poitevins , auvergnats , etc. , croiseront toutes les autres races de cette partie méridionale , comme les étalons bretons , normands , etc. , qui occupent la partie septentrionale , pourront également croiser toutes les autres races de cette partie .

(92)

Cette ligne de démarcation, qui paraît tracée par une expérience de quelques siècles, n'est pas tellement rigoureuse, au surplus, qu'elle ne puisse présenter des exceptions, et qu'on ne doive peut-être encore tenter d'aller au-delà. Mais, des exceptions ne forment pas des règles sur lesquelles on puisse compter; ce n'est qu'avec prudence et avec ménagement, qu'il faudra essayer de franchir les limites que nous avons cru devoir poser.

Des Appareillemens.

L'APPAREILLEMENT est le choix des convenances réciproques entre l'étaillon et la jument.

Cette opération est d'autant plus délicate et plus importante, qu'elle exige la connaissance des rapports intimes qui doivent exister entre l'un et l'autre, pour donner les plus belles productions.

L'expérience a fait voir que, parmi les animaux, comme parmi les hommes, des pères et des mères faibles, infirmes, mal conformés, vicieux, tarés, donnent des productions qui ont toutes leurs mauvaises qualités et leurs défauts; que des pères et des mères bien conformés et ayant de bonnes qualités, donnent des productions dans lesquelles on retrouve leurs belles formes et leurs bonnes qualités. Elle a fait voir aussi qu'il y ait une différence à établir, entre les vices ou les défauts qui tiennent à la conformation naturelle ou héréditaire des pères et mères, ou au climat, et les défauts accidentels, ou acquis par hazard, depuis la naissance. Les premiers se propagent presque toujours dans les enfans;

les seconds sont très-rarement héréditaires.

Comme il y a peu de chevaux et de juments qui réunissent toutes les perfections ; qu'il n'y en a même aucun qui ressemble parfaitement à un autre, et que, dans un grand Haras en particulier, on ne peut pas toujours avoir des individus des deux sexes d'une beauté et d'une bonté accomplies, il faut chercher à réparer les imperfections de l'un, par les perfections opposées de l'autre. Ainsi, l'observateur attentif doit s'appliquer, en général, par des mélanges ou des appareillemens bien combinés, bien réfléchis, à corriger certaines parties imparfaites de la conformation extérieure d'un sexe, par celle de l'autre sexe, qui s'y trouveront plus parfaites et qui y seront des qualités héréditaires, et à compenser ainsi dans l'un, ce que la nature semble y avoir fait avec trop d'épargne, par ce qu'elle a fourni plus libéralement à l'autre.

Un fait que l'expérience confirme, de la manière la plus positive, dans tous les Haras bien administrés, c'est que la nature aime véritablement à se prêter à ces combinaisons ; c'est que, par des choix et des accouplements prudens, des races de formes et de contrées différentes se refondent, pour ainsi dire, mu-

tuellement, et s'élèvent à un degré de perfection que le climat sembloit d'ailleurs leur refuser. Les chevaux sauvages sont assez ordinairement petits et moins beaux, que les chevaux domestiques. L'amélioration, la beauté de ces animaux sont l'effet de l'éducation et des soins de l'homme.

On connoît, à quel point de perfection, les Anglois sont parvenus, en appareillant leurs races de chevaux, avec des races étrangères et avec les productions de ces races. Ce qu'ils ont fait, par ce moyen, pour leurs autres animaux domestiques, n'est pas moins remarquable. Pour leurs bêtes à cornes, par exemple, ils sont arrivés au point de faire acquérir, pour ainsi dire à volonté, à la portion de l'animal qui se vend le mieux à la boucherie, un poids très considérable, un volume proportionné et les qualités qui la font rechercher. Il leur a suffi, pour cela, de choisir ceux de ces animaux dans lesquels cette partie avoit déjà quelques-unes des qualités nécessaires, et de les appareiller ensemble.

Le but des appareillemens est donc, non-seulement, la conservation, mais encore l'amélioration des races. S'il n'en étoit pas ainsi, il suffiroit d'accoupler, ou de laisser

(96)

accoupler indistinctement tous les individus de la même espèce.

Pour que l'appareillement puisse remplir son but, il faut donc aussi qu'il soit fait de manière à éloigner des Haras, ou des individus à naître, les vices héréditaires; et à atténuer et faire disparaître, autant qu'il sera possible, les défauts de conformation qui sont naturels au sol et au climat, ou à la race à croiser.

On n'unira point un petit cheval, à une jument bien étoffée et de la plus grande élévation, parce qu'il ne pourroit résulter, d'un pareil accouplement, qu'un produit entièrement disproportionné et *décousu*. Par la même raison, on n'unira point un étalon étoffé et de forte taille, à une jument de taille médiocre, parce qu'on a observé que les productions qui en résultoient étoient encore plus disproportionnées, que celles de l'appareillement précédent. On proportionnera donc, à-peu-près, les tailles; on donnera, à une jument qui sera épaisse et trop étoffée, un étalon qui, ayant un peu plus de finesse qu'elle, compensera cet excès. Si la jument pêche dans son avant-main, on choisira un étalon dans lequel cette partie soit bien conformée; si la jument est d'une taille

peu

peu avantageuse, on cherchera à donner plus de taille à la production, par un cheval plus élevé que la mère; si elle pêche par une encolure un peu trop grêle et trop horizontale, l'étalon devra avoir cette partie bien fournie et plus *rouée*; si la jument a les jambes trop minces pour son corps, l'étalon ne devra pas pêcher par le même défaut, et ainsi réciproquement des autres défauts et des autres qualités qui peuvent être en elle et dans l'étalon, en s'attachant toujours, pour approcher de la belle nature, le plus qu'on le pourra, à suivre et à observer des gradations et des nuances.

Il est d'autant plus important d'éviter les extrêmes, que jamais on n'en obtient de résultats satisfaisans. Une beauté, un défaut, s'ils sont tranchans, ne doivent pas être opposés à une autre beauté, ou à un autre défaut également tranchans. Un cheval de trait ne doit pas être appareillé à une jument de selle, ni une jument propre à l'Agriculture, à un cheval de manège; le produit ne tiendroit jamais le juste milieu, et seroit toujours plus ou moins disproportionné. C'est ainsi que les administrateurs des Haras, qui ne voyoient que la nécessité de faire des chevaux propres à la remonte des troupes, mettoient des étalons de

G

selle , presque par-tout , et parvenoient ainsi à dégrader toutes nos races. Eclairons les Cultivateurs , et laissons leur faire des chevaux ; ils en feront pour tous les usages.

On conçoit aussi que , si l'on unissoit constamment ensemble des individus dans lesquels une ou plusieurs parties seroient bien conformées , et où quelques autres le seroient moins bien , les premières ne pourroient qu'acquérir encore en beauté , et les secondes que perdre et devenir plus défectueuses ; des appareillemens ainsi combinés ne rempliroient pas leur but.

Il est certain que la nature se joue quelquefois aussi de ces combinaisons , et que , d'un appareillement très-bien fait en apparence , il ne naît qu'une production très-médiocre ; mais , nous devons dire aussi qu'il arrive souvent qu'en tirant race de cette production , qui paroît très-médiocre , la progéniture remonte et ressemble plus ou moins promptement à ses ascendans , paternels ou maternels. Cette observation à laquelle on n'a vraisemblablement pas fait assez d'attention , est néanmoins très-importante , et rend peut-être raison du défaut de succès de beaucoup d'expériences qu'on a abandonnées trop tôt , qui ne présentent , par conséquent , que des résultats im-

(99)

parfaits, et dont nous avons parlé dans le croisement des races.

Nous dirons encore qu'une jument qui est le fruit d'un mauvais cheval, quelqu'excellent que soit l'étalon qui la couvrira, ne produira qu'un poulain trop imparfait encore pour avancer l'amélioration, quelque beau et bien fait qu'il paroisse quelquefois dès sa naissance; tandis qu'une jument sortie déjà elle-même de bonne race, donnera des poulains qui promettront peut-être très-peu d'abord, mais qui se perfectionneront avec l'âge. Le premier poulain, au surplus, est aussi étoffé que ceux que la jument donne dans la suite; et, en cela, il en est de la femelle du cheval, comme des femelles de presque tous les autres animaux.

Sila jument paroît être destinée par la nature à acclimater, pour ainsi dire, le germe étranger qui lui est confié, pendant le long temps qu'elle le porte, on doit sentir combien il est important qu'elle soit appareillée avec soin. C'est peut-être ce défaut de soins qui a rendu tant de croisemens infructueux ou inutiles à la régénération, ou à l'amélioration de la race croisée. C'est peut-être aussi cette destination particulière que la nature a donnée aux

G 2

(100)

femelles, qui a rendu également infructueux ou inutiles les croisemens tentés par l'importation des jumens étrangères.

Si, pour conserver une race pure, il faut allier les individus les plus parfaits de cette race, il sera bien plus nécessaire encore, pour l'améliorer, de choisir aussi les individus les plus purs ou les plus approchans de la pureté primitive de la race croisante et de la race croisée, pour les appareiller ensemble; ainsi, par exemple, un étalon arabe uni à une jument limousine, déjà croisée d'arabe, donnera des productions plus parfaites, que s'il eût été allié d'abord à une jument commune du pays; ainsi encore, pour citer des exemples plus près de nous, un étalon espagnol appareillé avec une jument navarrine ou limousine, bien choisies, déjà elles-mêmes originaiement croisées d'espagnol, ou d'autres races méridionales, donnera des poulains qui remonteront la race navarrine ou limousine bien plus promptement que si l'étalon avoit été appareillé avec des jumens dans lesquelles la dégénération auroit été plus avancée. Ainsi enfin, un étalon normand appareillé avec une jument bretonne déjà croisée antérieurement de race normande, donnera des productions

qui approcheront bien plutôt des formes et des qualités du père , que s'il n'eût été appareillé qu'avec une jument bretonne ordinaire , etc.

Cette observation , qui est également constante pour toutes les races , confirme celles que nous avons faites , en parlant des croissemens. Elle rend raison pourquoi les jumens angloises , qui sont des métisses d'arabes ou de barbes , à un plus ou moins haut degré , ont donné de meilleures productions que les autres jumens du pays , lorsqu'elles ont été appareillées avec des étalons des pays méridionaux ; pourquoi les bœliers d'Espagne , à laine fine , croisés avec des brebis françoises déjà métisses espagnoles , ont fait marcher l'amélioration des laines bien plus promptement à sa perfection , que s'ils n'avoient été appareillés qu'avec des brebis françoises , non encore améliorées , etc. , etc.

Il ne faut pas croire , de ce qui précède , que l'on puisse également marcher à l'amélioration , en appareillant des mâles métis de bonnes races avec des femelles ordinaires du pays. Les expériences tentées à ce sujet n'ont pas été plus heureuses pour les races de chevaux , que pour celles des bêtes à laine , et nous ayons observé précédemment que cette

(102)

amélioration, par les métis mâles, n'est réellement que précaire.

Mais, nous pensons néanmoins qu'en appareillant ensemble des métis déjà plus ou moins purs, plus ou moins approchant de l'ascendant, et toujours en suivant cette ligne descendante, comme par exemple un quatrième métis avec un troisième, un troisième avec un second, un second avec un premier, etc., on peut espérer de former une bonne race, ou de régénérer complètement celle qui est croisée. C'est ainsi que les Anglois sont parvenus à améliorer et à régénérer toutes les leurs : c'est ainsi que *Daubenton* a régénéré celles des bêtes à laine françoises, dans un temps où il n'étoit pas possible d'avoir facilement des bœliers d'Espagne, à laine fine.

Nous avons dit que les vices ou les défauts héréditaires doivent être proscrits dans les appareillemens ; il en résulte nécessairement qu'il faut interdire aussi les appareillemens d'individus de la même famille qui en sont affectés. En effet, l'étalon taré qui couvre sa mère et ses productions déjà entachées des mêmes tares, ne laisse aucune possibilité, aucune espérance de diminuer, de réparer, de faire disparaître les vices de l'empreinte ori-

ginaire. Ces vices, au contraire, ne peuvent qu'augmenter et accroître toujours par les appareillemens de sujets dans lesquels ils existent réciproquement. Telle est la principale source des dégénérations de toutes nos races.

Les jarrets étant la partie du cheval, la plus essentielle pour le service, soit comme étalon, soit comme cheval de selle, soit même pour le trait, les vices de conformation de cette partie, sur-tout ceux qu'on peut croire héréditaires, doivent être aussi scrupuleusement proscrits dans les appareillemens.

Les défauts de conformation qui dépendent de l'influence du sol ou du climat, sont plus difficiles à faire disparaître par les appareillemens, que ceux qui sont héréditaires. Il suffit souvent, pour détruire ceux-ci, du changement d'étalon, tandis que la nature même du terrain tend continuellement à reproduire les premiers. Les pâturages gras, aquatiques, donnent aux chevaux des jambes fortes, chargées de poils, disposées aux engorgemens; des pieds évasés, larges, plats, trop volumineux; une tête chargée et trop grosse, des dispositions aux maladies des yeux, etc. Si l'animal importé, pour l'appareillement, ne participe pas bientôt lui-même à quelques-

G 4

(104)

uns de ces défauts, ses productions en seront promptement affectées. Les migrations remèdent plus efficacement que les appareillemens à ces vices du climat, en même temps qu'elles sont plus avantageuses encore aux propriétaires sous d'autres points de vue. C'est ainsi que les jeunes chevaux de l'Artois, du Boulonnais du Calaisis et de la Picardie, transportés dans d'autres pays, en Beauce, en Brie et dans les environs de Paris, forment d'excellens chevaux de trait, dont les jambes et les yeux se conservent bien ; tandis que, restant dans leurs pays, ils sont sujets aux fluxions périodiques, à devenir aveugles, à avoir les jambes engorgées, des eaux, etc., etc.

Il n'en est pas de même de quelques défauts de conformation, qui forment pour ainsi dire, le caractère distinctif de certaines races, comme la tête commune, l'encolure droite, le ventre avalé, les jambes trop fines, les jarrets crochus, etc. Tous ces défauts peuvent diminuer ou disparaître, par des appareillemens bien combinés.

Mais, les vices de conformation ne sont pas les seuls importans à écarter des appareillemens. Ceux de caractère ne doivent pas l'être avec moins de soin, et, si on a dit des bons

chiens , qu'ils chassoient de race , l'observation a également prouvé aussi que les chevaux , qui , en Europe et en France , ont un régime à - peu - près sauvage , qui sont indomptés , accoutumés à ne faire aucun exercice , ou affectés de quelques vices particuliers , donnaient des productions qui étoient elles-mêmes plus ou moins semblables à leurs pères , et toujours plus ou moins difficiles à dresser à tous les usages auxquels elles sont destinées ; tandis que les productions des chevaux accoutumés aux travaux domestiques , tels que ceux de manège , de trait , etc. , sont toujours facilement et promptement dressées. Il est également très-rare de voir un étalon doux et docile , donner un poulain méchant et rétif. On voit assez fréquemment , au contraire , des étalons et des juments portés à mordre , à ruer et à se défendre , transporter ces défauts à leurs descendans. Il ne faut donc pas appareiller ensemble l'étalon et la jument qui auroient quelques-uns de ces vices ; mais chercher à diminuer , ou à détruire les mauvaises qualités de l'un , par les bonnes qualités de l'autre , ou plutôt préférer , pour les appareillemens , les individus les plus doux et qui ont le plus toutes les qualités qu'exige la domesticité , et rejeter ,

(106)

s'il est possible , ceux qui ont les défauts contraires.

Bourgelat et quelques inspecteurs des Haras, également instruits , ont fait une observation qui doit trouver ici sa place. Quelques étalons choisis , appareillés convenablement avec les jumens du canton où ils étoient placés , n'ont donné aucunes productions , pendant plusieurs années. Les premières fois qu'on a eu lieu de remarquer ce fait , on a cru les étalons inféconds et on les a réformés et vendus ; ils ont été achetés par des propriétaires qui , en les faisant changer de pays , ne les ont pas fait couper. Ils ont fortuitement , dans leur nouveau domicile , couvert quelques jumens qui ont donné de belles productions. Cefait , bien constaté , a éclairé sur d'autres cas semblables qui se sont présentés. On s'est borné alors à changer l'étaalon de lieu , sans le réformer , et l'infécondité a disparu par ce nouvel appareillement plus convenable. Voici le fait cité par *Bourgelat* : « Un étaalon placé dans la » paroisse de Marcilly - d'Asergne , appareillé » deux années de suite avec un nombre mé- » diocre de jumens , ne donnoit aucune pro- » duction ; un autre étaalon placé dans la » paroisse de la Grolle , se trouvoit pareille- .

» ment infécond. J'en changeai le place-
 » ment ; je fis conduire celui qui étoit dans la
 » première de ces paroisses , dans la seconde ,
 » et celui qui étoit dans la seconde , fut con-
 » duit dans la première. L'année suivante ,
 » l'un produisit dix poulains et sept pouliches ,
 » et l'autre donna onze pouliches et sept
 » poulains. Cependant , ces deux paroisses ,
 » situées dans la généralité de Lyon , l'une en
 » plaine et l'autre dans la montagne , ne sont
 » distantes que de trois lieues (quinze kilomè-
 » tres). Cette observation , ajoute *Bourgelat* ,
 » m'auroit échappé si je n'eusse pas été le
 » maître de disposer de ces chevaux , et si les
 » gardes étalons en avoient été les proprié-
 » taires incommutables ; car alors , je me serois
 » vu contraint de les réformer. »

L'influence du climat , du sol et de la nour-
 riture , doit donc aussi être prise en considé-
 ration dans l'importation des étalons d'autres
 pays pour les appareillemens , et ces observa-
 tions font voir la nécessité d'étudier les effets
 de cette influence sur ces animaux , pendant
 long - temps , pour obtenir des résultats cer-
 tains et éviter des erreurs.

On doit sentir que toutes les conditions que
 nous avons prescrites pour les appareillemens ,

(108)

et sans lesquelles il n'est pas possible de former d'élèves, de conserver de belles et de bonnes races de chevaux, exigent, de la part des Cultivateurs et des propriétaires, de suivre avec soin les générations, du moins en ce qui concerne celle des étalons de quelque distinction. Il est certain qu'aucuns des établissement de Haras qui ont joui et qui jouissent encore de quelque réputation, soit en France, soit chez l'étranger, ne seroient jamais parvenus à l'acquérir, s'ils n'eussent été sévères observateurs des uns et des autres de ces points. Comment ceux qui dirigent ces établissements, pourroient-ils l'être, s'ils ne constatoient pas, dans des registres exacts et fidèles, les noms des étalons, les Haras d'où ils ont été tirés, les noms et les qualités de leurs pères et mères; le signalement exact, l'âge, la taille, les qualités, les défauts et les vices (s'ils en ont) des étalons; le lieu de la naissance des jumens avec lesquelles ils sont appareillés, leur signalement, comme celui des étalons, le jour ou la date de la saillie, celle de la mise bas, le sexe des productions nées, ce qu'elles tiennent des pères et des mères, etc. ? Si enfin, ces mêmes productions n'étoient pas l'objet continual de l'attention la plus suivie dans leur

développement, dans leur accroissement, dans leur entière formation et jusques dans leur appareillement, pour donner de nouvelles productions à leur tour. Ces registres sont faciles à tenir, et il n'est presque pas de Cultivateur intelligent qui n'en ait déjà de pareils, pour se rendre compte de ses opérations d'économie rurale.

Il résulte, de tout ce que nous avons dit, que les appareillemens doivent être regardés comme un des objets les plus importans pour l'amélioration et la régénération de nos races de chevaux.

Haras d'expériences.

Ces Haras doivent être pour les chevaux, ce que les fermes expérimentales sont pour l'Agriculture, ce que les établissemens de Rambouillet et de Perpignan sont pour les bêtes à laine fine, ce que celui de la Ménagerie de Versailles étoit, pour tous les autres animaux domestiques.

On doit y renouveler toutes les expériences qui ont été faites dans des temps antérieurs, et dont les résultats pourront être différens, aujourd'hui que les connaissances zoologiques ont fait des progrès rapides.

On essayera d'y conserver pures, non-seulement les races du midi, mais encore celles du nord.

On y tentera tous les croisemens possibles, tant des races du midi avec celles du nord, que de celles-ci avec les premières, et de celles qui se trouvent sous les mêmes latitudes, soit pour constater ce que nous connaissons déjà, soit pour détruire les erreurs et les préjugés qui peuvent être la suite d'observations incomplètes, soit enfin pour éclairer sur les nou-

yeaux avantages à espérer, d'observations mieux faites.

On y fera tous les appareillemens tendans à appuyer, à éclaircir ou à détruire ce qui est connu jusqu'à présent ; on y constatera jusqu'à quel point les vices héréditaires peuvent s'augmenter et se perpétuer par une suite de générations ; combien il faut de générations pour que ces vices se détruisent et disparaissent ; quel est le temps nécessaire pour détruire ceux de conformation qui tiennent au caractère essentiel de la race, et ceux qui dépendent du climat ; qu'elle est l'influence plus où moins prompte, plus ou moins tardive, de telle ou telle race, et de telle ou telle autre, pour cette disparition ; combien durent l'amélioration et la régénération ; comment elles s'arrêtent, et quels sont les défauts qui reparoissent les premiers, dans la dégénération ; etc.

On y répétera les expériences faites avec les jumens étrangères, et on y constatera inva-riablement si on doit, ou non, attendre des succès de leur importation, pour l'améliora-tion et la régénération de nos races.

On y constatera quelle est la durée de l'a-mélioration par les différentes races pures, et

quelles sont celles de ces races dont l'amélioration est la plus, ou la moins durable ; à quel point s'arrête l'amélioration par les races métisses, comparées avec les premières ; quelle est la différence de l'amélioration par les unes et par les autres, par les étalons et par les juments, etc.

On y examinera quelle est l'influence du climat, du sol, de la nourriture, de la boisson, sur les animaux transplantés, sur leurs productions, et par conséquent sur l'amélioration et sur la régénération ; ce qu'on doit attendre de la nourriture verte ou à la pâture, et de la nourriture sèche ou à l'écurie, soit sur l'étalon, soit sur la jument, soit sur le poulain ; si l'on peut espérer de faire des élèves au sec, avec avantage et économie, comme le prétendent quelques observateurs, et comme il paraîtroit résulter de quelques expériences que nous avions commencées à l'établissement rural de Sceaux, mais que sa destruction nous a empêchés de continuer ; si les poulains ainsi élevés sont plutôt formés, moins sujets à la gourme et aux autres maladies humorales qui les affectent dans les premières années de leur vie ; s'ils durent moins, aussi long-temps ou plus, que ceux qui sont nourris et élevés au verd ;

s'il

Il y a plus d'avantage, pour la production, à laisser les juments dans un repos absolu pendant la plénitude, qu'à les faire travailler; si on doit les faire porter toutes les années, ou seulement de deux années l'une; etc.

On y démontrera l'indispensable nécessité de faire travailler les étalons, pour leur donner plus d'aptitude à la génération et pour les rendre plus constamment féconds; par conséquent l'inutilité et les inconveniens qu'entraînent avec eux le défaut de travail et l'excès d'embonpoint où on les laisse croupir dans la plupart des établissements de ce genre, ce qui tient aux vices de l'organisation de ces établissements, au ton sur lequel ils sont montés, à l'importance qu'ont su se donner des directeurs titrés et le plus souvent ignorans; à la paresse qui en a été bientôt la suite de la part des subalternes; à la petite jouissance trompeuse et abusive de ne montrer que des chevaux très-gras, bien ronds, bien propres, mais souvent bien inutiles, etc.

On y renouvelera une expérience que nous avons aussi tentée avec succès à l'établissement rural de Seaux, expérience très-importante pour les Cultivateurs et pour le but que nous nous proposons dans cette instruction;

H

c'est la possibilité , la facilité de faire travailler ensemble des chevaux entiers et des jumens , toute l'année , sans aucun inconvenient et en en tirant des productions. Cette expérience qui prouve les avantages du travail pour les étalons , sous tous les rapports , produira peut-être encore un bien de plus , celui de faire sentir l'inutilité de la castration dans le plus grand nombre des chevaux ; opération qui affoiblit toujours et qui dégrade souvent le cheval qu'on y soumet , et qui est inconnue dans les trois autres parties du monde , même dans la partie méridionale de l'Europe.

On prouvera , à ceux qui peuvent en douter encore , ce qui est déjà connu dans les établissements bien organisés et dirigés par des gens sages et éclairés , combien la douceur , les bons procédés , et une éducation , pour ainsi dire sociale , influent sur le caractère et même sur les qualités non - seulement des pères et des mères , mais encore des productions. On y confirmera l'exemple que *le Vaillant de Saint-Denis* a déjà donné dans les écuries de Versailles , de chevaux rebutés par les mauvais traitemens , *estrapassés* dans les manéges , abandonnés par tous les écuyers , comme étant sans ressource , dont il est parvenu à faire en

assez peu de temps , des chevaux de femme , de la plus grande douceur.

On y cherchera , par des expériences qui n'ont encore été faites nulle part , à acquérir les connaissances qui nous manquent sur le *mulet* proprement dit , provenant de l'âne et de la jument , sur son infécondité affirmée par les uns , et niée par les autres qui rapportent des exemples contraires ; sur le *bardeau* , provenant du cheval et de l'ânesse ; sur ce qu'on doit croire de positif du produit de l'accouplement du cheval et de la vache , ou du taureau et de la jument , espèce de phénomène d'histoire naturelle , connu sous le nom de *Jumart* , dont l'origine est niée par la plupart des naturalistes observateurs et des anatomistes qui connaissent la différence de conformation des parties de la génération dans ces deux espèces d'animaux ; et qui ne paroît être à plusieurs , qu'un mulet dégénéré , ou abatardi , dont l'existence enveloppée d'épaisse ténèbres , n'est réellement encore fondée que sur des *on dit*.

Mais , en vain on se livreroit à toutes ces expériences , dans les établissemens , si , en même temps , on ne s'y livroit également à celles qui peuvent donner la facilité de les

faire. Il faut donc rechercher aussi et trouver les moyens les plus avantageux et les plus économiques de nourrir dans les établissements mêmes et de leurs produits, les animaux qui en font la base; de faire servir ces animaux à tous les travaux de la culture nécessaire à la production de cette nourriture. Il faudroit peut-être y faire encore des observations et y répéter des expériences sur l'emploi des produits des prairies naturelles et artificielles, sur celui des plantes légumineuses, des racines charnues; sur l'emploi des grains et principalement de l'avoine que nous donnons trop généralement et en trop grande quantité à nos chevaux; et enfin, sur un grand nombre d'autres points d'hygiène également importants, qu'il seroit trop long de rapporter ici et sur lesquels nous sommes encore très-peu avancés. Mais ces expériences ne peuvent y être traitées assez en grand et comme elles doivent l'être dans les établissements ruraux. C'est principalement dans ceux-ci, qu'on doit s'occuper encore de l'emploi diversifié des forces des animaux pour tous les genres de travaux domestiques, etc., etc.

Le tableau des travaux nombreux et variés à suivre dans les Haras d'expériences, indique

assez quelles doivent être les connaissances des chefs destinés à les régir, et des subalternes qui les seconderont. De pareilles places ne doivent être ni des récompenses, ni des retraites. Il y a déjà un demi siècle que *Bourgelat* disoit : « On peut avoir vu, une prodigieuse quantité de chevaux, sans en être plus éclairé, parce que, qui ne voit d'autres objets que ceux que lui développe sa foible vue, ne fera et ne donnera jamais que de frivoles observations ».

Ce sont des hommes instruits, zélés, actifs, qui ne s'en rapportent qu'à eux mêmes, également versés dans les sciences naturelles et dans l'économie rurale ; des hommes exempts de préjugés sur-tout, et bons observateurs de la nature, qu'il faut placer dans de pareils établissements dont les succès, toujours lents, reposent entièrement sur eux et doivent être constamment leur ouvrage. Le choix de pareils hommes est d'autant plus important, que le résultat de leurs observations doit nécessairement commander la confiance, et que, dans une pareille matière, les erreurs entraînent, non-seulement des dépenses énormes en pure perte, soit pour le Gouvernement, soit pour les propriétaires, mais encore assez

(118)

souvent la ruine de ceux-ci , et le découragement des autres.

Des comptes publiés annuellement de toutes les expériences tentées dans ces établissements et des résultats qu'on en aura obtenus , seront d'autant plus nécessaires , qu'en même temps qu'ils entretiendront le zèle et l'émulation des chefs , ils serviront encore à l'instruction des Cultivateurs , soit en leur évitant de répéter celles de ces expériences qui ne présenteroient pas de résultats utiles , soit en les mettant de suite à portée de profiter de ceux qui présenteroient des avantages certains.

Mais ce n'est pas seulement de cette manière que les Haras d'expériences pourront contribuer à l'amélioration et à la régénération de nos races de chevaux : ce sera sur-tout en répandant , en disséminant , sur toutes les parties de la République , des germes précieux , des étalons de bonnes races , parfaitement purs , bien acclimatés et sur lesquels on pourra d'autant plus compter , qu'ils auront été bien observés dans leurs ascendans et dans leurs descendants. Ils pourront être utiles encore en formant quelques élèves , instruits , capables de répandre les connaissances et de diriger par la suite eux-mêmes de pareils établissements.

Quant aux emplacemens , il n'est presque pas de département en France qui ne contienne des localités où ils pourroient être choisis ; mais tous ne sont pas également convenables ; peu réunissent tous les avantages dont on auroit besoin pour conduire économiquement ces établissemens qui d'ailleurs doivent être d'autant moins multipliés , que le nombre des races étrangères sur lesquelles nous avons des observations à faire , n'est pas très-considerable , et qu'il seroit peut-être difficile de trouver actuellement le petit nombre d'hommes véritablement capables de les diriger.

Il est important , au surplus , pour la prospérité de ces établissemens , qu'ils puissent trouver dans leur propre fonds de quoi suffire à toutes leurs dépenses et qu'il ne dépendent pas , s'il est possible , de circonstances étrangères qui peuvent arrêter où rendre nul tout le bien qu'ils doivent faire.

Deux de ces établissemens existent déjà et pourront suffire à nos besoins ; celui de Pompadour , placé dans le département de la Corrèze , entre le quarante-cinquième et le quarante sixième degré de latitude , dans la partie méridionale de la France , servira pour l'amélioration de toutes les races de cette

(120)

partie et pour les expériences à tenter sur celles du nord. Celui de Deux-Ponts, placé dans le département du Mont-Tonnerre, entre le quarante-neuvième et le cinquantième degré de latitude, dans la partie septentrionale, sera employé pour toutes les races de l'est et du nord, de la France.

Il seroit urgent de reporter dans ce dernier établissement le petit nombre d'étalons, de juments et de poulains qui nous en reste encore, et qui a été transporté provisoirement à Rozières. Nous avons fait voir précédemment combien l'emplacement de Rozières étoit insalubre pour les élèves.

A H.

Introduction des Chevaux Étrangers.

DANS les articles précédens, nous avons fait voir la nécessité indispensable de régénérer nos races de chevaux par des races étrangères; nous passerons en revue, dans celui-ci, celles de ces races sur lesquelles nous pouvons fonder quelques espérances.

Nous avons déjà dit que les chevaux amenés en France, après les croisades, avoient été la souche de nos belles races, et qu'elles ne s'étoient abâtardies et perdues, que faute par nous d'avoir recouru au même moyen, dont nos voisins ont su tirer depuis un parti si avantageux. Il y a à peine deux siècles que nous étions encore au-dessus d'eux dans cette partie, et que Henri IV envoyoit à Élisabeth de beaux chevaux, provenant de nos Haras du Berri, qui étoient supérieurs à tout ce que l'Angleterre avoit alors. Nous avons vu, de nos jours, *Bourgelat* et *Chabert* choisir et envoyer en Angleterre des étalons normands, parfaitement purs, que nous nous contentions d'admirer froidement chez les marchands, et

auxquels les Anglois, juges plus sévères et plus instruits, rendoient un hommage bien fait pour dessiller les yeux de la multitude. Nous sommes aujourd'hui en arrière sur ce point avec presque toutes les nations de l'Europe. Les Anglois sur-tout, non-seulement nous ont laissés très-loin ; mais ils ont encore eu l'art de profiter de notre insouciance, de notre paresse, et, il faut le dire, de notre ignorance, en s'appropriant des chevaux que nous dédaignions, ou dont nous n'étions pas en état de juger les qualités. L'étalon arabe, appelé *Godolphin*, du nom du lord à qui il appartenloit, a été acheté à Paris pour dix-huit louis, comme un cheval de réforme dont nous n'avions tiré aucun parti. Il a fourni à l'Angleterre *Bay-brun*, *Masque*, *Regulus*, et une foule d'autres excellens chevaux de course, dont nous avons payé les descendans, des prix énormes.

Il faut espérer que, mieux éclairés, plus instruits sur nos véritables intérêts, favorisés comme nous le sommes, par la beauté de notre ciel, la bonté de notre climat et celle de nos pâturages, nous nous hâterons de regagner ce qu'une trop longue apathie nous a fait perdre, et d'employer à l'amélioration et à la

multiplication de nos chevaux, les sommes excessives que nous sommes obligés d'exporter pour acheter ceux qui nous manquent.

Chevaux Arabes.

Le cheval arabe est, de l'aveu de tous les écrivains et de tous les observateurs, le premier cheval du monde, soit par la nature de son climat natal, soit par les soins sans exemple que les Arabes ont toujours donnés à la conservation de cette race dans toute sa pureté; conservation telle que quelques personnes pensent qu'elle n'a souffert encore aucune espèce de dégénération.

Cette race qui a, pour ainsi dire, exclusivement le droit d'améliorer et de régénérer toutes celles avec lesquelles on l'a croisée, et de perpétuer cette amélioration et cette régénération presque à l'infini, s'est étendue partout, et en a formé d'autres qui ont conservé et dans lesquelles on retrouve encore, après des siècles, les traces du type originel.

Le cheval arabe n'est pas beau, d'après l'idée que nous nous formons de la beauté des chevaux en général : il a la tête presque carrée, le chamfrein creux plutôt que *busqué*, l'encolure droite et quelquefois même renver-

sée, ce qu'on appelle *encolure de cerf*. Cette conformation que l'on a regardée comme un défaut, est donnée par la nature à tous les animaux qu'elle destine à fournir de longues courses, et il suffit de connoître les premières lois de la physiologie animale et celle du mouvement, pour en sentir la nécessité. Quelques auteurs ont donné au cheval arabe une encolure *rouée*; ces auteurs n'avoient pas vu de chevaux arabes. Ce cheval a la peau fine, le poil raz, les vaisseaux sanguins très-apparens; les apophyses qui servent d'attachments aux muscles sont fortement prononcées, les muscles le sont eux-mêmes, et se dessinent bien sous la peau; les articulations sont larges et fortes, exemptes de toutes ces tares si fréquentes dans nos races dégénérées; les jambes sont fines et pas plus chargées de poils que le reste du corps; les cordes tendineuses de ces parties sont bien détachées des canons, et le pied est excellent et sûr. Le cheval arabe est sobre, se nourrit aisément et de peu de chose; il fait habituellement neuf à dix myriamètres (dix-huit à vingt lieues) par jour, quelquefois davantage; il s'use difficilement, et il est long-temps en état de service. Il faut voir ce cheval courant sous l'homme, dressant la tête et l'en-

colure, de manière à couvrir entièrement son cavalier ; portant la queue en l'air et en trompe, avec une vigueur et une grace que nous avons inutilement cherché à imiter par une opération chirurgicale aussi inutile que barbare ; tout, dans ce cheval, annonce la durée, la vigueur, la force et la bonté ; c'est cette réunion de qualités applicables à tous les usages, et qu'il communique éminemment à ses descendants, qui le met au premier rang, sans rivalité. On lui a reproché d'avoir les jambes trop fines, mais cette finesse n'est point un défaut dans les animaux des climats chauds, dont les os sont plus durs que ceux des animaux des climats froids, et dans lesquels, par conséquent, les canons quoique minces, n'en sont pas moins forts. Ce sont les qualités exclusivement à la beauté qui rendent le cheval utile ; ce sont donc les qualités auxquelles on doit principalement s'attacher dans le choix des chevaux et des juments destinés aux Haras. Voilà pourquoi, en Angleterre, de deux chevaux qui ont couru et qui sont exposés en vente, l'un beau et bien fait, mais qui n'a pas gagné la course est donné pour vingt ou trente guinées ; et l'autre, moins beau, moins bien fait, mais qui est réellement meilleur, plus nerveux, et qui a plus d'haleine

et de fond , en un mot , plus de qualités que le premier , puisqu'il l'a emporté sur lui , est vendu cent , deux cent et jusqu'à mille guinées et plus , lorsqu'il n'a plus de rivaux.

Les Arabes distinguent deux races de leurs chevaux : l'une parfaitement pure , dont ils ont la généalogie positive de temps immémorial , et que la tradition du pays fait descendre des Haras de Salomon. Ils nomment cette race *Kochlāni* ou *Kohejle* , d'après *Niebuhr* , et *Kailhan* , d'après *Fouché d'Obsonville*. Ces chevaux sont propres à soutenir les plus grandes fatigues et à passer des journées entières sans nourriture ; on leur donne , au coucher du soleil , deux à trois kilogrammes (cinq à six livres) d'orge , et quelquefois sous la tente un peu de paille d'orge hachée. Ils ne sont pas de grande taille , et il est rare qu'ils outrepassent un mètre cinquante-cinq centimètres (quatre pieds neuf pouces) ; celle du plus grand nombre est d'un mètre quarante-six à quarante-neuf centimètres (quatre pieds six à sept pouces) ; mais ils sont très-vîtes à la course , et ils ont un fond d'haleine , pour ainsi dire , inépuisable ; aussi , les Arabes ne les estiment-ils que pour leurs qualités et nullement pour leur beauté. Ils ne servent que pour

monter , et jamais pour aucun autre travail.

Cette race est principalement élevée par les Arabes Bédouins , entre Bassora, Merdîn et la Syrie , où les grands Seigneurs ne veulent point monter d'autres chevaux : il y en a aussi en Dsjôf , dans la province d'Yemen. Elle se divise en plusieurs familles , dont quelques-unes sont encore préférées aux autres.

Les Arabes vendent les étalons de cette race assez facilement , quoique très-cher ; mais , ils ne vendent pas les jumens , sur-tout pour sortir du pays ; et ce n'est , pour ainsi dire , que par supercherie , ou à force d'argent , qu'on peut espérer d'en obtenir. Ces jumens jouissent exclusivement du privilége de transmettre la pureté de la race à leurs descendans , et c'est toujours par les mères que l'on compte les généalogies. On ne dit pas que tel poulain , vient de tel étalon , mais qu'il est fils et petit-fils de telles jumens. La noblesse des étalons n'est qu'individuelle.

La seconde race de chevaux arabes est appellée *Kadîschi* par *Niebuhr* , et *Hatik* par *Fouché d'Obsonville* ; ce n'est , à proprement parler , qu'une dégénération ou un croisement de la première , dont la généalogie est inconnue. Ces chevaux servent à tous les usages

(128)

ordinaires de la domesticité. Ils sont bien moins estimés et bien moins chers que les *Kochlāni*, quoique cependant il s'en trouve quelquefois de supérieurs à ceux-ci, et qu'en les choisissant avec soin, et en y mettant un prix convenable, on puisse s'en procurer de fort bons.

On ne fait jamais couvrir les jumens de la première race par des étalons de la seconde; et lorsque cela arrive par hazard, le poulain est réputé de la race du père, tandis qu'au contraire, il arrive souvent de faire couvrir les jumens de la seconde race par des étalons *Kochlāni*, et dans ce cas, le poulain est toujours réputé de la race de la mère, c'est-à-dire, *Kadîschi*. Cela tient à l'idée avantageuse que les Arabes ont de leur première race; idée bien propre à la conserver dans toute sa pureté, en en excluant tous les mélanges. Ils ne font couvrir leurs jumens qu'en présence d'un témoin qui reste vingt jours auprès d'elles, pour être sûr qu'aucun étalon commun ne les déshonore. Quand elles mettent bas, le même témoin doit également être présent; le certificat de la naissance légitime du poulain est expédié juridiquement dans les sept premiers jours; et quoique les Arabes ne se fassent

fassent pas toujours scrupule de faire un faux serment, il n'y a pas encore d'exemple qu'ils ayent jamais signé une fausse attestation touchant la naissance d'un cheval, parce qu'ils sont intimement persuadés que le bonheur et la prospérité de leur famille y sont attachés.

Cette attention scrupuleuse qu'ont les Arabes, de ne point croiser leur race avec des races étrangères, et de la conserver parfaitement pure, en alliant les plus beaux individus entre eux, à quelque degré de consanguinité qu'ils soient, est conforme à ce que nous avons dit, en parlant de la *Conservation de nos races*, et aux articles *Croisement* et *Appareillement*; elle est conforme aussi à ce qui se passe, eu égard à quelques races de chevaux d'Espagne et de chevaux normands qui ont conservé leur réputation, en ne s'alliant avec aucune race étrangère. Elle prouve que la consanguinité n'est pas aussi à redouter que quelques auteurs modernes l'ont pensé; qu'elle ne tend à la dégénération, que lorsqu'elle perpétue des vices héréditaires; et que, dans ce cas, elle doit être proscrire avec soin; mais qu'au contraire, elle doit être favorisée, toutes les fois qu'elle tend à reproduire des beautés et des perfections. Nous avons quelques preuves, sans réplique,

(130)

de cette vérité, dans la race des moutons à laine fine d'Espagne qui s'est entretenue en Suède, depuis près d'un siècle, dans toute sa pureté, par des individus de la même famille; dans le troupeau de *Daubenton*, qu'il a amélioré, pendant trente ans, de la même manière; enfin, dans notre beau troupeau de Rambouillet qui, depuis 1786, s'est non-seulement conservé, mais encore perfectionné, quoiqu'on n'ait jamais pris le soin d'éviter la consanguinité, et qu'on se soit borné seulement à écarter avec soin, de la reproduction, les animaux les moins beaux.

Niebuhr a vu encore, dans le domaine de l'Imâm, province d'Yemen, les personnes qualifiées montées sur des chevaux plus grands et plus beaux que les *Kochlâni*, et il paroît que ce sont de ces chevaux arabes que les Anglois achètent, à Moka, jusqu'à quatre et cinq cent guinées et plus. M. *Richard Wall* assure qu'il y a dans l'Yemen des marchands de chevaux qui ne vendroient pas leurs plus beaux étalons pour moins de cinq mille guinées.

Il seroit bien important d'avoir des étalons de ces différentes races, pour les répandre sur tous les points de la République où ils pourroient convénir. Les chevaux arabes ont réussi

dans différentes parties de la France ; ils ont réussi en Angleterre, en Prusse, en Allemagne, aux Deux-Ponts ; ils peuvent convenir partout.

Le cheval arabe fait bien avec toutes les races, même avec celles qui sont plus grandes que lui, et de figure tout à fait différente ; on peut dire qu'en fondant ses formes dans celle de la race qu'il croise, il lui communique ses qualités. Ce n'est pas toujours à la première génération que cette fonte de formes est sensible ; nous avons déjà dit ailleurs que ces premières productions étoient *décousues* ; mais que, si on les attendoit, pour en tirer race, en les croisant de nouveau, leurs productions moins *décousues* étoient plus rapprochées des formes du père et de la mère. C'est ainsi, par exemple, qu'un cheval arabe, croisé avec une jument normande, ne donnera pas un beau poulain ; mais ce poulain, excellent par les qualités de ses ascendans, en donnera qui seront plus beaux et non moins bons que lui. C'est ainsi que les Anglois, avec une patience et une persévérance qu'il est bien à désirer que nous imitions, ont attendu des résultats qu'ils ne pouvoient soupçonner médiocres ou mauvais, et qu'ils ont été amplement dédommagés de

Leurs avances et de leur attente , par la régénération et l'amélioration de toutes leurs races.

Plusieurs fois , l'ancienne administration des Haras a fait des tentatives pour introduire en France des chevaux arabes ; mais , la parcimonie qu'elle mettoit dans toutes ses opérations , et l'ignorance des agens qu'elle employoit à ses achats , ignorance qui'étoit la suite de cette parcimonie , ne permettoient pas d'espérer de résultats utiles , de pareilles entreprises. Elle tiroit , par la Méditerranée , des côtes de Syrie et d'Afrique , des étalons , et elle y mettoit de 4 à 500 livres , et tout au plus , jusqu'à 1,000 livres. Il n'étoit pas possible de se procurer , à de pareils prix , des chevaux de bonne race , puisque le moindre prix des *Kochldni* est depuis 1,200 livres , jusqu'à 4 à 5,000 livres , et que les *Kadischis* coûtent , en Syrie , lors qu'ils sont bien choisis , jusqu'à 1,000 livres. Les chevaux arabes que l'administration fit venir en 1779 , n'étoient que des *Kadischis* , achetés à bas prix , sans discernement et presque sans choix ; aussi , un très - petit nombre seulement donna-t-il de bonnes productions , dont nous avons encore quelques restes , au Haras de Pompadour.

Fouché d'Obsonville a vu, pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, chez notre consul à Alep, six chevaux arabes, achetés pour remonter nos Haras : ils avoient coûté environ 300 livres pièce, et ne purent être transportés en France, faute d'occasion ; ils furent revendus au bout de quelques années, et on eût beaucoup de peine à en obtenir 100 livres, l'un dans l'autre, dans le pays. Nous avons dit aussi quels avoient été les motifs qui ont fait refuser d'acheter, en 1787, le seul cheval véritablement arabe qui ait paru en France, dans le siècle qui vient de finir ; et que ce cheval a été payé 20,000 livres, pour la Prusse.

Notre armée d'Égypte ramène avec elle des chevaux et des juments arabes qui viennent des tribus d'Arabes du Désert. Ces tribus sont aussi en possession de très-bonnes races de chevaux, sur-tout celles des bords de l'Euphrate et du Tigre, entre Bagdad et Bassora ; elles conservent également ces races, avec un très-grand soin, dans toute leur pureté et sans aucun mélange. Ces Arabes vivent avec leurs chevaux, dans la plus intime familiarité ; ils les logent avec eux autour de leurs tentes, où ils font, pour ainsi dire, partie de la famille ; les poulains sont élevés avec

I. 3.

les enfans ; les jumens sont de la plus grande douceur ; les Arabes ne les battent point, les traitent doucement, en prennent le plus grand soin, leur parlent et *raisonnent* avec elles. Nous avons déjà fait voir combien cette douceur et cette sociabilité avoient d'influence sur le caractère et les qualités des productions. Ces jumens sont préférées, pour monter, aux chevaux ; non-seulement parce qu'elles ne hennissent point, mais encore parce que les Arabes prétendent qu'avec au moins autant de légèreté, elles ont plus d'haleine et de docilité, et supportent mieux la chaleur, la faim et la soif. L'on en a vu, dans des cas pressans, fournir une carrière de près de cinquante myriamètres (cent lieues), presque sans débrider et sans en avoir été incommodées. Il y a déjà long-temps que *Shaw* et d'autres voyageurs ont fait l'éloge de la bonté des chevaux d'Égypte et de ces chevaux des Arabes du Désert ; quelques-uns même prétendent, avec assez de fondement, que ces derniers sont la souche des chevaux arabes dont nous avons parlé d'abord. Ces chevaux se vendent de 1,000 à 10,000 livres. Les jumens coûtent un tiers de plus ; et celles du plus grand prix, ne se vendent que sous la réserve des productions.

Cette remonte, si importante dans les circonstances où nous nous trouvons, et peut-être unique dans l'histoire des Haras de France, fera, sans doute, époque pour l'amélioration de nos races; elle ne pouvoit arriver plus à propos, et il est bien à désirer que nous en tirions le meilleur parti possible. Une portion de ces étalons de choix, et sur-tout les jumens placées dans les Haras d'expériences, décideront la question si essentielle de la conservation de cette race pure transplantée, en même-temps que les étalons formeront, avec celles de nos jumens qui leur seront appareillées, une pépinière précieuse pour remonter nos Haras.

C'est principalement dans la partie méridionale de la France, qu'il faut en mettre une plus grande quantité, pour que, de proche en proche, ils puissent successivement fournir à la partie septentrionale, des étalons qui concourront à la régénération générale, avec ceux qui auront été placés primitivement dans le Haras d'expériences établi dans cette partie.

Il faut compter aussi que, parmi les savans et les officiers revenus d'Egypte, plusieurs se livreront avec succès, dans des établisse-

mens particuliers, à l'élève des chevaux, et contribueront, par leurs connaissances, à la restauration de nos races.

Le Gouvernement a promis des récompenses et des encouragemens à ceux qui importeroient en France des étalons de races pures étrangères. Ces récompenses qui doivent être proportionnées à la valeur des étalons importés, seront plus particulièrement applicables aux chevaux arabes.

Chevaux Persans.

Ces chevaux sont, après les arabes dont ils descendent, ceux qui jouissent de la meilleure réputation; et, en général, tout ce que nous avons dit des premiers, est applicable aux seconds et aux autres chevaux asiatiques dont nous avons encore à parler.

L'on dit, à cet égard, dans le pays, qu'un excellent cheval persan pourra, à la course, égaler un bon cheval arabe, peut-être même l'emporter sur lui, pendant un myriamètre (deux lieues); mais que bientôt l'arabe le laissera absolument en arrière.

Le cheval persan a la tête plus fine et la croupe mieux faite que le cheval arabe. Il y a, au nord de la Perse, une race plus forte que

nos chevaux normands, qu'on laisse paître pendant huit ou neuf mois de l'année, dans les pâturages abondans du Chirvan et du Mazendaran ; les chevaux de cette race sont recherchés par la cavalerie persane.

Il paroît que les Persans soignent leurs races et les conservent avec la même pureté que les Arabes. *Fouché d'Obsonville* et le C. Olivier qui ont parcouru ces pays, et qui nous ont fourni ces notes, pensent, d'après la similitude de plusieurs parties de ces climats avec celui de la France, que ces races pourroient non-seulement s'y conserver pures, mais encore s'y perpétuer et donner des productions aussi bonnes que dans leur pays, en prenant, pour leur conservation, les mêmes précautions que prennent ces différens peuples.

On transporte beaucoup de chevaux persans dans la Turquie et à Constantinople, où l'on en trouve quelquefois à des prix raisonnables. On pourroit en faire venir, en s'adressant au Commissaire des relations commerciales à Bagdad ; par les caravannées, à Alep, et de là à Alexandrette ou à la Taquie ; on pourroit également les faire venir à Constantinople par Eriwan et Trébisonde. Nous pourrions aussi tirer les chevaux arabes, par l'Égypte ;

quelque soit la dépense d'achat et celle des frais de route, on en sera toujours amplement dédommagé par l'amélioration et la valeur des productions.

Le cheval persan a été transporté en Angleterre, pendant le règne d'Elisabeth, et y a donné d'excellentes productions; mais les Anglois lui ont préféré le cheval arabe, dès qu'ils ont été à portée de se procurer ce dernier et d'en reconnoître les résultats.

Chevaux Barbes.
Les chevaux barbes, ou de la Barbarie, ou des États Barbaresques, ont l'encolure mieux faite que les chevaux arabes, ou plutôt, elle est plus ronde, et ce qu'on appelle *mieux sortie du garot*; par conséquent, ils sont moins propres à courir que les premiers: aussi, sont-ils plus recherchés pour le manège que pour tout autre exercice. Ils jouissoient autrefois d'une grande réputation, et tout le monde connoît les avantages que la cavalerie Numide procura aux armées romaines, dès qu'elle y fut incorporée. Ces chevaux ont la tête plus fine que les arabes, le chanfrein, au lieu d'être creux, comme dans ceux-ci, est assez ordinairement *busqué* ou *moutonné*; les épaules

sont plates, la croupe un peu longue, et ils sont assez souvent long-jointés. Le cheval barbe a plus de figure que le cheval arabe ; il est à-peu-près de la même taille, et on en voit très-rarement au-dessus d'un mètre cinquante-cinq centimètres (quatre pieds neuf pouces). Il est froid dans ses allures et à besoin d'être *recherché* et mis en train peu-à-peu ; alors, on lui trouve le nerf, la vigueur, la vitesse et la légèreté qu'il tient du cheval arabe, dont il paroît être une famille.

C'est dans les royaumes de Maroc et de Fez qu'on trouve aujourd'hui les meilleurs chevaux barbes. Au reste, les Maures sont loin d'avoir, de leurs chevaux, les mêmes soins que les Arabes. On peut en tirer assez facilement par la Méditerranée et par l'Espagne. Ces chevaux conviennent parfaitement au département de la Corrèze (le Limousin), et à celui des Basses-Pyrénées (la Navarre), ainsi qu'à toutes les parties de la France qui fournissent des chevaux d'escadron, pour les troupes légères.

Au commencement du dix-septième siècle, on amena en France une certaine quantité de chevaux barbes ; mais, on n'en fit aucun cas, et ils furent à peine vendus environ

(140)

250 livres , chacun. Lord Montagu en acheta plusieurs qui réussirent fort bien en Angleterre , et qui gagnèrent même plusieurs courses. Ils auroient également et peut-être mieux réussi chez nous , si nous avions su les apprécier et en tirer parti.

Chevaux Turcs.

Ces chevaux approchent du cheval arabe , dont ils sont aussi une descendance ; ils ont comme lui l'encolure droite et assez ordinairement effilée. Le corps est long ; mais , comme lui aussi , ils sont grands travailleurs et de longue haleine.

Il paroît qu'en général les Arabes vendent aux Turcs l'excédent de leurs chevaux entiers , qu'ils ne montent pas , et dont ils ne gardent que les meilleurs étalons , tandis qu'au contraire , les Turcs ne montent point de juments et ne se servent que de chevaux entiers. On peut donc espérer de trouver , en Turquie , d'excellens étalons de bonnes races , et en effet , nous en connoissions quelques-uns qui , en Prusse , en Pologne et en Allemagne ont donné de très-bonnes productions.

Ils ont , comme tous les autres chevaux du midi , l'avantage de faire plus grand qu'eux ,

lorsqu'ils sont transportés au nord. On a vu combien ceux qui étoient au Haras de Deux-Ponts, avoient amélioré la race des chevaux ardennois et des pays environnans; on pourroit donc encore en placer avantageusement dans ces parties de la France.

Chevaux Tartares, Transylvains, Hongrois, Polonois.

Tous ces chevaux sont également sobres, légers, vigoureux et bons coureurs. Ils sont rarement beaux; la tête est carrée, la crinière longue; ils ont peu de corps; ils se ressentent de leur origine arabe. Il faut les choisir, les plus ressemblans possible à ce dernier. Quelques-unes de ces races ont les naseaux fendus, et on prétend qu'elles en ont plus d'haleine. Cette opération les empêche aussi de hennir, et elle est avantageuse quelquefois, sous ce point de vue, à la guerre, sur-tout pour les troupes légères et pour des chevaux qui ne sont pas coupés.

La plupart des chevaux tartares sont marqués sur l'une des cuisses et ont les oreilles fendues, comme nos chevaux de réforme. *De la Font Poulot* qui a voyagé en Tartarie, n'a pu savoir le motif de cette dernière opération qui

(142)

paroît être une coutume de quelques hordes. Les Tartares vivent avec leurs chevaux, comme les Arabes et, comme eux, ils leur font supporter des fatigues extraordinaires et des jeûnes excessifs. Les uns et les autres sont évidemment de la même race. Les chevaux tartares, quoique de même taille que les chevaux arabes, paroissent cependant plus haut montés sur jambes, parce qu'ils ont moins de corps; ils ont les pieds très-solides, le sabot un peu étroit et les talons hauts, ce qui leur donne de la facilité à être trop promptement *droits sur leurs membres*. On peut remédier à ce dernier vice du pied, par une ferrure appropriée. Lorsque ce cheval ne convient plus pour monter, il est encore long-temps bon pour tous les autres usages.

On peut avoir de ces races de chevaux, sans de très-grandes dépenses, par la Russie et par l'Allemagne. Il y a vingt-cinq ans que les chevaux tartares étoient très-abondans et à bon marché en Russie, où les Calmoucks en font un assez grand commerce.

Chevaux Espagnols.

Les chevaux d'Espagne ont la tête un peu grosse et forte, et sont quelquefois ce qu'on

appelle *chargés de ganache*. Le chanfrein est assez ordinairement *busqué*, les oreilles quelquefois attachées un peu bas et généralement trop longues, l'encolure forte, trop charnue, chargée de beaucoup de crins; les épaules et le poitrail sont larges et étoffés, les *reins doubles* et quelquefois bas; la côte est bien arrondie; ils sont long-jointés. Le pied en est serré et les talons en sont un peu hauts et tendans à l'*encastelure*; mais ce défaut tient moins peut-être à la nature du cheval, qu'il ne tient aux vices de la ferrure espagnole; et nous ne doutons pas qu'aujourd'hui que ce pays possède des artistes vétérinaires intelligents et instruits, ce défaut ne disparaîsse peu à peu. La taille des chevaux d'Espagne est d'un mètre quarante-six centimètres (quatre pieds six pouces), à un mètre cinquante-cinq centimètres (quatre pieds neuf pouces); il est rare qu'ils aillent au-delà, et on en trouve plutôt au-dessous de cette taille. Ces chevaux bien étoffés, et qui ont quelquefois un peu de ventre, paroissent bas et près de terre; mais, ils ont les mouvements très-souples, beaucoup de grâce, de courage, de feu et d'action, et sont néanmoins très-dociles. On peut, en France, en faire non-seulement d'excellens

(144)

chevaux de manège, où ils conviennent mieux que tous autres ; mais ils donnent aussi de très-bons chevaux de dragons et de cavaliers, parce que, d'une part, ils sont étoffés, et que, de l'autre, à l'exemple de tous les chevaux des pays méridionaux transplantés au nord, ils font plus grand qu'eux, quoique quelques auteurs aient dit le contraire des chevaux espagnols.

Les meilleurs chevaux de course anglois, du temps du duc de *Newcastle*, le *Conquérant*, *Schotten-Herring*, *Butler*, *Peacock*, étoient issus de chevaux d'Espagne ; et *Newcastle* qui ne connoissoit que très-peu, de son temps, les chevaux arabes, n'hésite pas à placer le cheval d'Espagne au premier rang. « Un » étalon de ce pays, dit-il, fera, avec des juments » anglaises, des poulains bons à tous usages. »

Depuis ce temps, les Haras d'Espagne, sont bien dégénérés de cette réputation qu'ils avoient, à juste titre. Charles III, accoutumé aux chevaux napolitains, les introduisit en Espagne, dans la vue de rehausser la race espagnole. Il y parvint, en effet ; mais, les productions résultant de ce croisement perdirent en qualités, en même-temps qu'elles gagnèrent de la taille et de l'élégance.

Tous

Tous les chevaux d'Espagne sont marqués sur la cuisse droite, de la marque du Haras d'où ils sont sortis, et sur la joue gauche, d'une autre petite marque appartenant aussi au même Haras.

Il y avoit à l'entrepôt général des Haras, à Claye, un cheval espagnol de la plus grande beauté; il joignoit, à l'élégance des formes et à la grace de ses allures, une vitesse extraordinaire. Ce cheval, qui avoit été donné en présent au comte d'Artois, par la cour d'Espagne, lors du siège de Gibraltar, a été vendu, ou plutôt donné, en 1788, pour 412 livres.

Parmi les chevaux envoyés par le roi d'Espagne, au premier Consul de France, il y en a quelques-uns de véritable et ancienne race espagnole; ce sont les plus étoffés et les plus forts; ils conviendroient parfaitement à la remonte d'une grande partie de nos Haras. Il y a un de ces chevaux dans celui de Pompadour. Les autres, plus minces, plus fins, plus beaux peut-être, d'après nos idées erronées sur ce qu'on doit appeler *beauté*, sont de nouvelles races métisses, et ne peuvent convenir, sous aucun rapport, à la régénération des nôtres.

Notre collègue *Gilbert* nous a adressé d'Espagne quelques détails sur les races de che-

K

vaux de ce pays , dont nous croyons utile de donner ici l'extrait :

« Les Historiens Espagnols prétendent , comme les Arabes , que leurs chevaux fai- soient partie de ceux des Haras de Salomon , et on sait , d'après les anciens , que les che- vaux d'Espagne jouissoient à Rome d'une grande réputation. Ce qui les faisoit distin- guer sur-tout , c'étoit la grace , la noblesse , la fierté et la cadence harmonieuse de leurs mouvemens , toutes qualités qui forment en- core aujourd'hui le caractère distinctif de cette race. »

« La Galicie qui , du temps des Romains et long-temps après eux , produisoit d'excel- lens chevaux , n'est plus comptée aujourd'hui parmi les provinces qui en fournissent. Ce sont , exclusivement au reste de l'Espagne , les royaumes de Jaen , de Cordoue et de Sé- ville , formant l'Andalousie , qui , avec celui de Grenade et la province d'Estramadure , sont en possession de fournir les chevaux les plus distingués. »

« La dégénération des chevaux espagnols est peut-être plus sensible encore que leur dé- population , et il y en a très - peu qui aient réellement les qualités qu'on leur reconnoît ,

ce qui en élève le prix hors de toute espèce de proportion et quelquefois jusqu'à cent mille réaux (vingt-cinq mille francs). »

« Les chevaux de Cordoue sont excellents ; les races les plus estimées sont celles d'Espexo, de D. J. Moreno ; d'Ecixa, de Dona Maria de Gracia ; de Martel, qui jouit d'une antique célébrité, et du Haras de D. Louis de Cordova ; il y en a encore de très-bons dans les écuries du comte de Peñaflore et du marquis de Villa Hermosa. »

« Les étalons du Haras royal de Cordoue sont de la race d'Aranjuez, race nouvelle et métisse, formée avec des jumens andalouses et des étalons barbes, napolitains, normands, danois et autres. Les productions ne peuvent que se ressentir nécessairement de l'incohérence de pareils croisemens. »

« Tous les propriétaires de l'Andalousie tiennent très-strictement à ne mêler leur race avec aucune autre, et nous sommes persuadés, avec *Gilbert*, que c'est par l'observation rigoureuse de ce principe que les chevaux andalous jouissent de la réputation qu'ils ont conservée jusqu'à ce jour, exclusivement à toutes les autres races d'Espagne. »

« L'exportation des jumens andalouses est

K 2

défendue sous des peines très-graves, mais qui n'opposent pas toujours une barrière suffisante aux entreprises de l'intérêt particulier. »

« L'arrondissement de Xeres possède les chevaux les plus estimés de toute l'Andalousie. On y trouve deux races parfaitement distinctes ; l'une remarquable par sa finesse et ses belles proportions qui, à l'exemple de nos chevaux limousins, ne prend tout son développement qu'à six ou sept ans, s'est conservée dans toute sa pureté à la Chartreuse de Xeres et chez un petit nombre de propriétaires ; on ne lui reproche que d'être trop *long-jointée*, ce qui, en nuisant un peu à la solidité, contribue à la beauté de ses mouvements et est regardé comme une perfection de plus, par les Espagnols. L'autre race, plus grande, moins fine, plus taillée en force, est plus multipliée, parce qu'elle est moins long-temps à croître et qu'elle est employée à la remonte des troupes ; mais aussi, travaillant de bonne heure, elle est bien plutôt usée. Elle est moins chère que la première. Ces deux races pourraient être placées avantageusement dans notre ancien Limousin. »

« On trouve sur le territoire de Medina Sydonia une race assez nombreuse, plus petite

que celle de Xeres, qui a beaucoup de vigueur et qui est excellente pour le service des troupes légères. Cette race conviendroit très-bien pour rétablir celle de nos chevaux navarrins. »

« Une des causes de la dégénération des meilleures races des chevaux espagnols est l'usage funeste, général en Andalousie, de jeter, après la monte, parmi les jumens saillies, un mauvais cheval entier qui *repasse*, pour nous servir de l'expression espagnole, les jumens qui se trouvent encore en chaleur; en sorte qu'on ignore, à peu-près, à quel père appartiennent les productions, et qu'il y a tout lieu de croire que ce mauvais cheval, abandonné à la nature, féconde beaucoup plus de jumens, que les étalons employés avant lui, avec tous les soins de l'art. »

« Les étalons espagnols bien choisis feront en France d'excellens chevaux d'escadrons pour les officiers de cavalerie, et des chevaux de dragons et de hussards, distingués. Ils ne doivent pas être achetés passé l'âge de six ans, parce qu'il est rare qu'alors ils ne se ressentent plus ou moins du travail pré-maturé qu'on leur a fait faire; il vaut mieux les prendre à deux ans et demi et trois ans,

K. 3

(150)

pour les attendre et les laisser s'acclimater. »

« Il est bien important aussi de tirer des jumens de ce pays, pour faire et répéter avec elles, comme avec les jumens arabes et autres, les observations relatives à la conservation de la pureté de leur race; et *Gilbert* ne doute pas non plus qu'avec des soins convenables, nous n'y parvenions pour les chevaux, comme nous y sommes parvenus pour les bêtes à laine. C'est aussi dans l'Andalousie que ces jumens doivent être choisies, de préférence à l'âge de trois à quatre ans, et s'il est possible, avant d'avoir porté. Elles seront placées plus particulièrement à Pompadour et dans les autres départemens de la partie méridionale de la France, où il y aura des étalons de leur pays. »

Chevaux Napolitains et Italiens.

Les chevaux d'Italie jouissoient autrefois d'une grande réputation dans toute l'Europe, soit pour le manège, soit pour l'attelage; les napolitains étoient recherchés particulièrement jusques en Angleterre. La Pouille et la Calabre possédoient d'excellentes races, et des ouvrages entiers ont été destinés à nous indiquer les moyens de reconnoître ceux des

Haras les plus distingués de ces provinces. On sait que c'est aux Italiens que nous devons la régénération de l'art du manége, et de la médecine vétérinaire, dans les quatorzième et quinzième siècles ; mais il y a déjà long-temps que la réputation des chevaux de ce pays étoit de beaucoup diminuée , elle est entièrement tombée aujourd'hui ; non-seulement parce que les propriétaires ont négligé de recourir à la source , par des croisemens avec l'arabe qui étoit la souche primitive de leurs races ; mais parce que , au contraire , ils ont cherché à les régénérer par des étalons pris en Danemarck , en Angleterre , en France et en Allemagne. Ces croisemens ont produit , en Italie , ce qu'ils ont produit chez nous. Les étalons napolitains ont ruiné et avili une partie de la Normandie où on avoit essayé d'en tirer race , et cette province s'est ressentie long - temps de cette expérience ruineuse qui prouve , au surplus , d'une manière bien évidente , que la régénération par des races métisses , même originaires des pays méridionaux , n'est ni aussi sûre , ni aussi avantageuse que celle faite par des races pures. Toutes les raees de ce pays , même celle du Polesiné , dans l'état de Venise , qui a joui de quelque réputation ; celles

K. 4.

(152)

de Sardaigne et de la Lumeline, en Piémont, que les ducs de Savoie avoient croisées avec des étalons espagnols et qui fournisoient de bons chevaux de troupes, sont aujourd'hui dans un état de dégénération au moins semblable à celui des nôtres, s'il n'est pire encore. La guerre a achevé ce que la négligence avoit commencé, et nous ne pouvons plus compter de long-temps sur les remontes à faire dans cette partie de l'Europe, pour nos Haras.

Chevaux Allemands.

La plupart des souverains et des princes d'Allemagne ont dans leurs Haras, d'excellentes races de chevaux ; presque tous les étalons sont choisis parmi les arabes, les barbes, les turcs et les espagnols. De tels étalons bien appareillés ne peuvent donner que de bonnes productions ; mais toutes ces races allemandes, étant déjà métisses, nous ne pouvons en espérer les mêmes avantages que de celles des types originels, et nous ne devons y avoir recours, que faute de pouvoir avoir des souches pures.

Le roi de Prusse a un Haras à Neustadt, dans le marquisat de Brandebourg, qui donne des productions très-recherchées. Il est connu

sous le nom de *Haras de Frédéric Guillaume*. Ce Haras composé de cent vingt jumens poulinières bien choisies et dont quelques-unes ont coûté plus de trois cent louis, de trois étalons arabes et d'un étalon turc, qui ont coûté de 25 à 30,000 livres chacun, acheté dans le pays, est destiné à la conservation et à l'éducation des chevaux de première race. Les productions en sont répandues, pour améliorer les races du pays. Il fournit aussi des étalons à un second Haras parqué que le roi entretient en Lithuanie et qui contient trois cent jumens ; le surplus est réformé et vendu. Ses productions sont tellement estimées, que parmi celles de réforme, il y en a de portées jusqu'à 1500 livres. Depuis quinze ans que ce Haras est établi, on a observé une amélioration dans les races et une augmentation telles, que beaucoup de régimens de cavalerie se remontent dans le pays, que les habitans en ont suffisamment pour tous leurs besoins domestiques et commerciaux, et qu'ils nous en ont même vendu une assez grande quantité, depuis quelques années.

Le Hartzwald, ou la Forêt noire, avoit autrefois une bonne race de chevaux propres à la cavalerie et aux dragons. Nous ignorons

(154)

si cette race subsiste encore ; elle pourroit nous fournir des étalons, pour quelques-uns de nos Départemens limitrophes. Ces chevaux étoient vigoureux, bien membrés, et avoient beaucoup d'haleine.

Chevaux Suisses.

La Suisse possède une bonne race de chevaux de trait ; quelques-uns sont même assez distingués, pour pouvoir être employés au carrosse et au cabriolet. Ces chevaux sont forts, ramassés, bien membrés, vigoureux, sobres ; mais ils ont, en général, la ganache et les jambes chargées de poils. Ils tirent leur origine des étalons allemands et italiens. Le canton de Berne fournissoit les meilleurs. On pourroit choisir les plus beaux et les mieux proportionnés de ces chevaux, pour en faire des étalons dans les Départemens qui avoisinent la Suisse, et qui possèdent aussi une bonne race de chevaux propres aux charrois et à l'artillerie ; comme le Jura, le Doubs, etc.

Chevaux Danois.

Plusieurs personnes prétendent que nos chevaux normands sont originaires danois et ont été amenés dans ce pays, lors de sa conquête par les peuples du Nord. Il faut con-

venir que les formes de ces deux races ont beaucoup de ressemblances entre elles ; que si cette opinion est fondée, elle est une preuve qu'on peut conserver les races de chevaux transplantés, dans toute leur pureté, et que les Normands, comme les Arabes et les Andalousiens sont également parvenus à ce but, en évitant les mélanges.

Mais, les essais d'importation de chevaux danois en France, qui ont été tentés depuis, n'ont pas eu les mêmes résultats. Plusieurs fois, on a mis des étalons de ce pays en Normandie et dans quelques autres parties de la France, sans succès. Les États de Bretagne, qui avoient à leur portée de si beaux étalons normands, ont introduit, dans leur province, des étalons du Holstein ; ils n'ont pas répondu à ce qu'on avoit lieu d'en attendre ; soit que ces étalons aient été mal choisis, soit, comme nous l'avons déjà dit, que les expériences aient été mal suivies.

Au reste, le cheval danois est bien fait et étoffé ; il a les formes rondes, l'encolure *rouée* ; il est brillant et trotte bien. On lui reproche seulement d'avoir la croupe un peu trop mince et les jambes trop fines, pour sa taille. Nous devons essayer de conserver cette race, de

la propager , et de la croiser avec quelques-unes de celles de nos Départemens septentrionaux. Il faut sur-tout préférer les étalons du Jutland et d'Oldembourg , les meilleurs et les plus estimés de tous ceux du Danemarck.

Chevaux Hollandois.

Ils sont bons pour le carrosse et pour le trait , et tiennent , quant aux formes , le milieu entre les danois et les normands. On en vendoit beaucoup à Paris sous le nom de ces derniers , et il fût même un temps , où les Normands en achetoient de jeunes , qu'ils mettoient dans leurs pâturages pour les revendre plus sûrement , au bout de quelques années , comme chevaux normands ; mais , ils étoient faciles à reconnoître. Les meilleurs viennent de la province de Frise , ensuite de celle de Berg , et du pays de Juliers. Ils pêchent ordinairement par les pieds qui sont larges et plus volumineux que ne le comporte le reste du corps , ce qui tient à la nature des pâturages où ils sont élevés. Ces pieds résistent peu au pavé de nos grandes villes et deviennent assez promptement *dérobés , plats , ou combles*. Le cheval frison pêche , pour n'avoir pas toujours

assez de corps et être ce qu'on appelle *étroit de boyau*.

Ces chevaux, à moins qu'ils ne soient importés jeunes encore, s'acclimatent difficilement en France, même dans la latitude de Paris qui n'est pas très-éloignée de celle de leur pays. Ils sont mous et ne résistent pas long-temps à un travail suivi et fatigant; ils mangent beaucoup, sont sujets à la fourbure, à avoir des eaux aux jambes, et succombent facilement aux maladies inflammatoires. Ils ne nous ont jamais été utiles pour nos Haras et nous ont toujours été dispendieux, pour nos usages domestiques; ils peuvent, tout au plus, convenir sur quelques points de la ligne limitrophe à la Hollande.

Chevaux Anglois.

D'après tout ce que nous avons dit précédemment des chevaux de ce pays, considérés comme propres à régénérer ou à améliorer nos races, et d'après ce que l'observation a prouvé depuis long-temps, non-seulement dans l'espèce du cheval, mais encore dans celle des bêtes à laine et dans quelques autres, il n'est pas difficile de pressentir ce que nous avons à en attendre. Mais, la réputation dont ces chevaux jouissent et qu'ils méritent à beau-

coup d'égards , et l'opinion où est encore un grand nombre de personnes , qu'ils conviennent exclusivement à tous autres pour nos Haras , nous force à entrer dans quelques détails propres à les faire bien connoître et à fixer l'utilité dont ils peuvent être pour nous.

Les chevaux anglois , considérés comme race pure , peuvent - ils être utiles à nos Haras ?

Considérés comme race métisse , améliorée ou régénérée , avons-nous quelque chose à en espérer sous ce point de vue ?

« Si l'on s'en rapporte à l'opinion publique , on doit croire que la race des chevaux anglois , naturelle au pays , étoit commune , même vile , et ne consistoit que dans des chevaux de trait et dans quelques forts chevaux , propres à la selle et à la guerre. Rien n'annonce que ces chevaux aient été estimés et recherchés , avant l'introduction des chevaux étrangers dans ce pays. » (*Bourgelat*)

« Les plus beaux chevaux anglois sont , pour la conformation , assez semblables aux arabes et aux barbes dont ils sortent en effet ; ils ont cependant la tête plus grande , mais bien faite et *moutonnée* (si la tête *moutonnée* est une tête bien faite) , et les oreilles

plus longues. Par les oreilles seules, on pourroit distinguer un cheval anglois d'un cheval barbe : mais, la grande difference est dans la taille, les anglois sont plus étoffés et plus grands; ils sont généralement forts, vigoureux, hardis, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse et la course; *mais il leur manque la grace et la souplesse; ils sont durs et ont peu de liberté dans les épaules.* »

Ce tableau, tracé dans le milieu du siècle dernier, par *Buffon*, doit paroître d'autant moins suspect, que les couleurs lui en étoient fournies par un Anglois, auquel on ne pouvoit soupçonner l'idée de déprécier les productions de son pays. Il n'y a rien à y changer aujourd'hui.

Newcastle disoit, un siècle auparavant : « le cheval purement anglois est craintif et ombrageux, fort rebelle au manège, très-sujet à buter quand il quitte le tapis, et pas ordinairement des plus enclins à apprendre : mais, les chevaux que l'on appelle communément anglois, viennent de tant d'autres chevaux de divers pays, qu'il seroit étrange, s'ils n'en tenoient quelque chose, et n'étoient, par ce moyen, fort changés. »

Il ajoutoit encore : « si vous voulez avoir

(160)

des coureurs , il faut , de toute nécessité , que l'étalon soit un barbe : car , un barbe , quoiqu'il ne fut qu'une rosse , fera de meilleurs poulains pour la course qu'aucun coureur anglois , quelque excellent qu'il puisse être ». Nous avons déjà dit que *Newcastle* connoissoit peu les chevaux arabes.

« Les meilleures juments anglaises couvertes par les meilleurs étalons du pays , ou même par des étalons étrangers qui ne leur étoient pas supérieurs en qualités , n'ont produit aucune amélioration dans les races ; mais , couvertes par des étalons supérieurs comme les arabes , les barbes et les turcs , elles ont donné des productions qui valoient mieux qu'elles. »

C'est encore un Anglois (*Richard Wall*) qui écrivoit sur les chevaux de son pays , après *Buffon* , qui tient ce langage.

« Les chevaux anglais ne sont pas de bons chevaux de troupes et sur-tout d'officiers. Ce sont les plus mauvais qu'on puisse avoir dans une action , et plusieurs officiers de cavalerie en ont été les victimes. Tous ceux de ces chevaux qui furent pris aux batailles de Fontenoy , de Laufeld , aux actions de Corback , de Warburg , etc. , ne purent servir en France , et

la

la plupart furent vendus à bas prix. » (*Bous-sanelle*)

Préseau de Dompierre, un des meilleurs écrivains françois, sur les Haras, dit, en parlant des Anglois : « leurs chevaux d'attelages, et leurs *catogans* ne valent point nos chevaux de carrosse et nos bidets normands ; et l'in- feriorité des races angloises, sans mélange du sang arabe, prouve la nécessité des soins qu'il faut employer, pour perfectionner les races. »

Ce petit nombre de témoignages suffit sans doute pour prouver que les races de chevaux indigènes à l'Angleterre, non-seulement n'ont jamais pu nous être utiles pour l'amélioration et la régénération des nôtres ; mais, qu'au contraire, elles-mêmes avoient be- soin d'être améliorées et régénérées. Voyons à présent si cette régénération, portée à son plus haut point, peut nous donner quelques résultats avantageux.

Nous disons que la régénération des chevaux anglois est portée à son plus haut point, et c'est l'opinion des écrivains de cette nation. « Depuis quelques années, écrivoit *Georges Culley*, en 1794, on a importé peu ou point de chevaux arabes, ou autres, en Angleterre : ceux qui élèvent des chevaux de race ayant

L

reconnu qu'ils obtenoient une amélioration plus marquée, en se servant des meilleurs étalons anglois seulement; » c'est-à-dire, des étalons anglois de race régénérée, appelés dans le pays *chevaux de sang* (*Blood Horse*).

Quelques personnes prétendent que le premier cheval arabe qui a paru en Angleterre, a été acheté en France, à plus de vingt ans, par un Anglois qui essaya d'en tirer race, et quoique l'on fût obligé de porter, en quelque sorte, cet animal sur les jumens, on en obtint des productions dont le nerf, la force et la célérité déterminèrent ensuite quelques Anglois riches à en acheter, ou à en faire acheter dans le pays même. Il suivroit de-là que l'épreuve des faibles restes d'un cheval que nous possédions, auroit été le principe et le premier fondement de la richesse actuelle de l'Angleterre, à cet égard; richesse que nous nous efforçons sans cesse d'accroître à nos dépens.

Quelques autres pensent, avec autant de fondement peut-être, que l'introduction des chevaux arabes en Angleterre, date, comme en France, de l'époque des croisades; et dans ce cas, il faut convenir que les Anglois ont su mieux en profiter que nous.

Il en est enfin qui soutiennent que les che-

(163)

vaux anglois, dits de *race*, proviennent, en ligne directe, de chevaux et de jumens arabes. Il seroit d'autant plus intéressant de vérifier ce point, que, jusqu'à présent, nous n'avons pas de faits positifs qui viennent à l'appui; que les chevaux anglois actuels partagent plus ou moins les défauts que l'on reprochoit à la race indigène, et que lord *Pembrocké*, un des hommes les plus instruits de notre temps, sur tout ce qui est relatif à cette branche de la prospérité de son pays, est persuadé que « c'est en faisant couvrir des jumens angloises bien choisies, par des étalons arabes, qu'on a formé la race des chevaux actuels. Il ajoute que les productions, tant femelles que mâles, ont participé principalement des qualités des pères et que les défauts des mères se sont, en quelque façon, effacés dans leur progéniture. Il observe encore que l'attention exacte que l'on a à suivre la race des pouliches nées des arabes et de ces jumens angloises, et à les appareiller avec des arabes, ou avec des premières productions arabes, est ce qui assure et perpétue particulièrement l'existence de tous les chevaux de prix, d'abord employés aux courses, et ensuite à produire. »

Il ne faut donc pas croire, comme le pré-

L 2

tendent plusieurs écrivains, que c'est au hazard, à la bonté des femelles, et à l'influence du climat que l'Angleterre doit cette amélioration, exclusivement à la France. Pourachever de prouver cette vérité, laissons parler *Richard Wall*, que nous avons déjà cité.

« Les Anglois sont bien persuadés que, loin d'abandonner au hazard seul la propagation des chevaux, elle demande, au contraire, les plus grandes précautions, le plus mûr examen; et doit être le résultat d'un raisonnement exact, appuyé d'observations. Si le plus grand nombre de ceux qui élèvent des chevaux se donnaient la peine de méditer ce sujet, ils s'empresseroient de renoncer à leur ancienne méthode et ils y trouveroient de grands avantages. »

Cette leçon de *Wall*, dont il paroît que ses concitoyens ont profité, est applicable à la très-grande majorité de nos Cultivateurs françois qui, sans doute, en profiteront aussi. Il ajoute: « une opinion, non moins absurde que plusieurs autres, subsiste en Angleterre, relativement aux chevaux françois. On y est persuadé que la France ne peut éléver des chevaux, comme l'Angleterre. Il est certain cependant

que la France qui abonde en fourrages, autant qu'aucune province d'Angleterre, peut avoir, comme elle, de bons courreurs et d'excellens chevaux de toutes les espèces; et la seule raison qui s'y soit opposée, c'est que, jusqu'à présent, en France, on a toujours suivi, à cet égard, de mauvaises méthodes. »

Préseau de Dompierre disoit aussi : « les chevaux d'Angleterre sont les plus renommés en Europe, parce qu'ils sont plus près de la souche primitive. Mais, leurs établissemens de cavalerie n'étant point aussi parfaits que ceux que je propose, et leur climat, dans aucune partie, ne pouvant se comparer au midi de la France, leurs étalons ne pourront jamais soutenir la comparaison avec ceux de nos Haras de pépinière, s'ils sont bien tenus. »

Au reste, le croisement de l'arabe et des autres chevaux asiatiques avec la race anglaise, et le croisement de leurs productions entre elles, ou avec la race indigène, ont produit naturellement une division de tous les chevaux en cinq classes bien tranchées, et bien caractérisées, qui se conservent, en se fondant successivement l'une dans l'autre.

La première est le cheval de course, résultat immédiat d'un étalon barbe ou arabe et

L 3

d'une jument angloise , déjà croisée de barbe ou d'arabe au premier degré ; ou le résultat de deux croisés au même degré , que les Anglois appellent *premier sang* , c'est-à-dire , le plus près possible de la souche étrangère.

La deuxième est le cheval de chasse , résultat du croisement d'un étalon de *premier sang* et d'une jument d'un degré moins près de la souche. Cette classe est la plus multipliée ; elle est plus membrée que la première et d'un travail excellent.

La troisième est le résultat du croisement du cheval de chasse avec des juments plus communes , plus fortement membrées , plus approchant de la race indigène que les précédentes ; elle forme le cheval de chaise et de carrosse. Ce sont les chevaux de ces deux classes que les Anglois exportent le plus dans toute l'Europe , et principalement en France.

La quatrième est le cheval de trait , résultat du cheval précédent avec les plus fortes juments de ce pays. Il y a de ces chevaux qui sont de la plus grande et de la plus forte taille : leur moule est , en quelque sorte , celui d'un cheval de bronze , et les membres en sont plus fournis qu'aucun de ceux des chevaux que nous connaissons. On peut les comparer à nos che-

vaux de brasseurs, et ils sont employés également à ce service, en Angleterre.

La cinquième enfin, qui n'a aucun caractère particulier, qu'on regarde comme bâtarde ou manquée, est le résultat de tous les croisements des classes précédentes avec des jumens communes et sans d'autre but que d'avoir des chevaux. Elle pourroit être comparée, dans l'espèce du cheval, à ce que, dans l'espèce du chien, *Buffon* appelle *chiens des rues*.

Quelque soit, au surplus, le mélange de toutes ces classes, on reconnoît, jusques dans les individus les plus médiocres de la dernière, l'influence du sang arabe, malgré l'état plus ou moins avancé de la dégénération. Cette influence se fait apercevoir dans la conformation de quelques parties du corps échappées à cette dégénération, ou dans la conservation de qualités inhérentes au service qu'on peut encore tirer de ces chevaux.

Les Anglois ont pris des Arabes, et ils ont conservé les soins extraordinaires et multipliés qu'ils donnent à leurs chevaux, et surtout l'attention de connoître et de publier la généalogie de ceux auxquels ils attachent quelque réputation. Ils ont bien senti l'importance de cette publication, pour l'amélio-

L 4

(168)

ration. On a pu, par ce moyen, recourir aux étalons et aux juments les plus approchans de la pureté des ascendans, pour en tirer race ; et s'il n'a pas été possible de parvenir à perfectionner ceux - ci qui étoient arrivés au maximum où ils pouvoient atteindre, on a au moins retardé leur dégénération et on a amélioré les classes inférieures qu'on a fait remonter aussi près qu'il étoit possible de la classe supérieure avec laquelle on les croissoit. C'est ainsi qu'on est parvenu, dans l'espèce des bêtes à laine, à conserver les métis superfins, en ne les alliant jamais avec des métis inférieurs, et qu'on a amélioré ces derniers, en les unissant toujours avec des métis plus près de la souche primitive. Mais, dans les chevaux, comme dans les bêtes à laine et dans toutes les autres espèces d'animaux, il est un point où l'amélioration s'arrête, au-delà duquel il n'est plus permis d'aller, et où commence la dégénération, quand on cesse d'avoir recours au type régénérateur. Voilà où en est aujourd'hui l'Angleterre, malgré l'opinion de ceux des écrivains de cette nation qui prétendent, comme nous l'avons dit, qu'elle n'a plus besoin de recourir aux chevaux arabes, et qu'elle peut se suffire à elle-

(169)

même avec ses étalons régénérés ; opinion qui nous paroît plutôt fondée sur la bonne idée que les Anglois ont de leurs chevaux , ou sur celle qu'ils voudroient en donner , que sur la vérité. En effet , les derniers achats que le roi de Prusse a fait faire dans ce pays , et ceux que nous avons vu qu'on y a faits , depuis peu , pour quelques riches particuliers du nôtre , ne répondent pas à cette haute réputation , malgré les soins et les lumières des agens qui en étoient chargés.

Les chevaux de course , ou de la première classe , sont , en Angleterre , un grand objet de luxe et de dépense. Plusieurs familles très-riches ont été ruinées par les paris multipliés et extravagans auxquels ces chevaux donnent lieu dans les courses , et par les dépenses excessives que leur entretien occasionne. On croira difficilement , par exemple , qu'on a porté l'excès des soins jusqu'à faire sabler ou *grever* des pâturages entiers , pour que l'herbe , forcée de se faire un passage à travers le sable et les pierres , fût plus fine , et plus approchant de celle du pays d'où ces chevaux sont originaires ; que le foin qu'on leur donne est trié de manière à n'y laisser que l'herbe la plus délicate , dans la crainte que le foin ordi-

(170)

naire ne leur altère la poitrine ; que le grain est également choisi , et que le meilleur , quelqu'en soit le prix , n'est pas trouvé trop bon pour eux ; que chacun de ces chevaux a , pour le servir , trois et quatre palfreniers (*grooms, jockeys*) , dont le moindre coûte cinq à six guinées par mois , et qui n'ont d'autres occupations que de les bouchonner , les frotter , les promener , les médicamenter , etc. ; qu'on fait tiédir ou chauffer leur boisson l'hiver ; qu'on choisit également celle qui doit leur être donnée ; et qu'enfin on leur prodigue des soins minutieux et ridicules , inconnus même aux Arabes.

Mais , si ces chevaux occasionnent des dépenses extraordinaires , et s'ils font faire des folies , ils sont aussi , d'un autre côté , la source d'une richesse immense pour le pays , par l'amélioration des classes inférieures qu'ils croisent , et que les Anglois vendent à toute l'Europe.

Nous ne doutons pas que ces métis arabes de *premier sang* , que l'on peut comparer aux métis des bêtes à laine fine d'Espagne arrivés au quatrième degré , ne puissent nous être très-utiles pour recommencer l'amélioration de nos races , et que nous ne parvenions bien plus

promptement à la perfection , en croisant ensuite les productions de ces premiers métis et de nos jumens , avec des arabes purs. Mais la plus grande difficulté est de s'en procurer , et s'il faut les payer aussi cher , même plus cher que les chevaux arabes pris dans leur pays , ne trouverions - nous pas plus d'avantages à avoir d'abord de ceux-ci ? Pouvons nous nous flatter que ces productions de *premier sang* nous seront cédées ou vendues par les Anglois , et qu'il en soit qui entendent assez peu leurs intérêts , pour préférer , douze , vingt-quatre , et même quarante-huit mille francs de notre monnoie , à vingt quatre ou vingt-cinq mille guinées que ces chevaux leur procureront comme coursiers , et à cinq , six , dix et même douze mille guinées qu'ils leur procureront , quand ils seront destinés au service des jumens ; sur-tout ceux de ces chevaux qui auront remporté quelques prix ? C'est assurément ce qu'il n'est pas possible d'attendre d'une nation née pour tous les genres de spéculations , et qui n'envisage rien qui ne devienne , en quelque façon , pour elle , un objet de lucre et de commerce. D'ailleurs , plus elle est capable de réfléchir , plus son intérêt à se ménager des acheteurs et des consommateurs , doit la re-

tenir et lui interdire , de la manière la plus absolue , l'exportation de ses chevaux de *premier sang* : autrement , elle auroit à craindre de se priver elle même de ses avantages sur des voisins , à la vérité bien moins solidement actifs qu'elle , mais qui , malgré leur légèreté naturelle , pourroient enfin ouvrir les yeux , et profiter d'une facilité qui les mettroit à portée de ne plus recourir à elle , pour subvenir à leurs besoins .

Que l'on ne croie pas que les calculs que nous venons d'établir soient exagérés , dans la vue de rendre trop difficile ou impossible l'acquisition de ces chevaux . C'est dans les listes des montes que l'on publie toutes les années , en Angleterre , que nous les avons puisés . Nous y voyons qu'un bon cheval de course peut gagner annuellement , en prix fondés , quatre à cinq mille guinées , sans les paris dont il est impossible de calculer le montant ; que les sauts de *l'Éclipse* , fameux cheval qui avoit gagné , partout où il avoit couru , d'abord portés à vingt-cinq guinées , le furent ensuite à cinquante-deux , par jument ; qu'il en a été de même de *Snap* , de *Chrysolite* et de *Masque* ; que les sauts de ce dernier et de *Chillaby* , étoient , en 1776 , à cent guinées ; qu'à ce prix , ils servi-

rent, chacun trente-deux jumens, et valurent à chacun de leurs maîtres, trois mille deux cent guinées , etc. , etc.

Ce n'est donc que dans les deuxième et troisième classes qu'il nous est permis de prendre des étalons pour l'amélioration , et c'est en effet dans ces deux classes, que tous les étalons répandus en France , et dans les autres Haras de l'Europe, ont été pris , à quelques légères exceptions près , qui ne méritent pas d'être citées. Or, si *Richard Wall* se plaignoit que, dans le très-grand nombre d'étalons que possédoit l'Angleterre , il n'y en eut cependant aucun de parfait , c'est moins encore dans ces deux classes , que dans la première , qu'il faut espérer d'en trouver ; et on sait quels ont été , jusqu'à présent , les résultats de ces étalons pour l'amélioration , soit en France , soit ailleurs. Nous en avons déjà consigné un grand nombre dans cette instruction ; nous en citerons encore quelques-uns.

M. *Hartmann* , un des meilleurs écrivains allemands modernes, sur ce sujet, dit : « quoique les étalons anglois descendent de chevaux arabes et barbes , il n'en provient pourtant communément , en Allemagne , que des pouoins qui ne valent guères mieux que les che-

(174)

vaux du pays , et ils y perdent plutôt , dans leurs descendants , leur mérite , que d'autres chevaux étrangers . »

Un écrivain , grand admirateur des anglois , qui vient de publier tout récemment sur l'Agriculture de France , un ouvrage dans lequel les Haras occupent une place distinguée (*De-pradt*) , dit : « les chevaux de selle , en Normandie , ont été tous mélangés avec des anglois dont ils ont pris , il est vrai , la figure , la robe et la légèreté ; mais , dont ils ont contracté *la roideur dans les épaules et dans les allures* . En Normandie , il n'y a presque plus de chevaux normands , mais seulement des races batardées ; il n'y a plus de chevaux d'allure , mais des chevaux de chasse , semblables à ceux qu'on tire d'Angleterre . »

Et ailleurs : « l'introduction des chevaux anglois dans les Haras de Normandie a effacé la tournure de la race normande . Le cheval normand a acquis de la légèreté et de la figure , mais , il a perdu de la solidité que l'élégance ne rachète jamais . Tous ces chevaux , comme les anglois , sont devenus *durs d'épaules et forts de bouche* . Il est rare d'en trouver qui aient encore de l'agrément pour le cavalier . »

On a dit que nous avions mal jugé les che-

vaux anglois , parce que ceux qu'on avoit introduits en France étoient mal choisis , par la mauvaise foi ou par l'ignorance des agens chargés de ces achats ; et que ces étalons anglois , payés des sommes considérables , ne nous avoient donné que des chevaux tarés. Mais , s'il étoit possible de faire ces reproches à quelques agens , comme nous l'avons dit à l'occasion d'autres achats , ils n'étoient vraisemblablement pas tous dans le même cas. Nous en connoissions qui ne méritent ni l'un , ni l'autre de ces reproches : d'ailleurs , on pouvoit bien être trompé quelquefois , mais on ne pouvoit pas l'être toujours. Plusieurs de nos propriétaires ne s'en rapportant à personne sont allés eux-mêmes choisir , en Angleterre , les chevaux dont ils vouloient tirer race. Ils n'ont pas été plus heureux que les agens des autres , et il faut dire pourquoi , puisqu'on ne l'a pas dit. C'est que tous , quelques soient leurs connaissances et leur bonne foi , n'ont pu acheter que les chevaux qui étoient à vendre , et il est plus que vraisemblable , pour ceux qui connaissent les vendeurs , que souvent , toujours peut-être , les acheteurs n'ont pas eu à choisir dans les plus beaux , mais seulement dans les moins défectueux.

(176)

Les amateurs de chevaux anglois pour nos Haras, disent encore, à l'appui de leur opinion, qu'ils sont forcés de préférer ces chevaux aux chevaux normands, parce que les premiers sont évidemment plus solides que les seconds, et qu'on ne trouve plus en Normandie un seul cheval qui puisse être comparé au cheval anglois, pour la chasse. En adoptant cette opinion, quelqu'exagérée qu'elle soit, que prouve-t-elle ? Ce que nous avons répété déjà plusieurs fois dans cet écrit, et ce que nous aurons sans doute occasion de répéter encore : c'est que ce sont les étalons anglois jetés en Normandie qui ont fait perdre à la race normande une partie de ses qualités, en lui communiquant une partie de leurs défauts ; c'est que des étalons métis, alliés avec une race pure, sans parler de la rétrogradation du nord au midi, ne peuvent donner des productions supérieures, ou au moins égales à la mère, comme les étalons méridionaux ; c'est que, depuis quelques années, la race normande reprend son type naturel, par l'absence de ces métis ; et il ne faut pas croire, comme on l'affirme positivement, que cette race si belle et si précieuse pour nous, par ses qualités, soit entièrement disparue. Nous connaissons quel-

ques

ques propriétaires de ce pays qui possèdent encore des restes précieux et purs, capables de défier les meilleurs chevaux de l'Angleterre.

Ces amateurs disent enfin que les étalons anglois nous donneront beaucoup plus promptement, que les étalons arabes, des productions utiles, qu'il faudroit attendre celles de ces derniers, un trop grand nombre d'années, et que les propriétaires riches préféreront toujours ce qu'ils auront sous la main, à ce qu'il faudra aller chercher au loin et attendre long-temps. Le riche égoïste peut seul tenir un pareil langage et le Gouvernement doit l'éclairer ; mais, le père de famille, le citoyen véritablement ami de son pays, dans tous les temps et dans tous les lieux, ne mettra jamais en balance le calcul d'un bien qui ne produit qu'une jouissance éphémère et personnelle, avec celui d'un bien durable, et dont les effets se prolongent long-temps au-delà de son existence. Celui-là seulement doitespérer l'aide du Gouvernement; il peut tenter de pareilles entreprises, sur la réussite desquelles il doit compter; il emportera avec lui, non - seulement la reconnaissance de ses enfans dont il aura accru la fortune, mais encore le plaisir pur d'avoir fait le bien de son pays, en faisant le sien.

M

En ce qui concerne l'utilité des chevaux anglois, pour nos usages domestiques, étions-nous dans un véritable besoin à cet égard, avant que la fureur de tirer des chevaux de l'Angleterre nous eût saisis, au point de nous faire dédaigner les nôtres ? Disons la vérité : quelques princes, quelques seigneurs, les chefs du Gouvernement, sans prévoir le tort qu'ils pourroient faire à cette branche de commerce parmi nous, ont consacré des chevaux anglois à leur service, soit pour la chasse, soit pour des attelages ; plusieurs même ont voulu avoir des chevaux de course. Bientôt les courtisans, des hommes de toutes les conditions, ont pensé qu'il y auroit du mérite à les imiter, à s'en procurer, et ils s'en sont pourvus. Cependant, le défaut de consommation, en ce qui regarde nos chevaux françois, a jeté inévitablement le propriétaire qui faisoit des élèves, dans un découragement total, et l'a forcé ensuite, pour n'être pas entièrement ruiné, à aller chercher des étalons propres à faire des chevaux de mode. Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, la plupart des *nourisseurs*, en Normandie, ayant remarqué qu'ils vendoient mieux celles de leurs productions qui ressembloient aux chevaux anglois,

(179)

achètent et demandent encore des étalons de cette race ; et c'est ainsi que nous avons hâté nous-mêmes la décadence et la ruine entière de nos établissements de Haras.

Mais, si la Nation néglige de mettre à profit ce qu'elle possède et ce qu'elle peut trouver dans son sein ; si elle dédaigne une branche qui importe essentiellement à la culture de ses terres, à ses forces, à son commerce, pour porter sans cesse au dehors, des richesses réelles en pure perte, sans espérance d'aucun retour et de manière à se condamner pérénuellement elle-même à des sacrifices nouveaux, ne doit-on pas crier au moins à l'inconsequence ? Nous disons *sans espérance de retour* ; et, en effet, quand nous tirons des soies, des laines et d'autres matières premières du dehors, ces matières prises en nature chez l'étranger, triplent et quadruplent de valeur, lorsqu'elles sortent de nos mains pour repasser dans les siennes ; mais, que nous reste-t-il des chevaux que nos voisins nous fournissent ?

Terminons, en nous résumant. Les chevaux anglois des deuxième, troisième et quatrième classes, peuvent être employés comme étalons, dans la latitude que nous leur avons assignée, dans l'article *croisement des races*. Ceux de

M 2

(180)

la première et de la deuxième peuvent commencer avantageusement l'amélioration de plusieurs de nos races de la partie septentrionale ; mais, si le cheval arabe, transporté en Angleterre, a donné, dans les différentes parties de ce pays, des productions aussi précieuses, que ne devons-nous pas en attendre dans un pays encore plus favorisé du côté de l'éducation des chevaux, que celui où la nature s'est vue, pour ainsi dire, forcée de plier sous le joug d'une activité toujours réfléchie ? Espérons que les chevaux arabes que nous ramènons notre armée d'Égypte, et parmi lesquels on nous assure qu'il y en a de première race, pourront, pendant long-temps, suffire à nos besoins et assurer la régénération et l'amélioration de nos races. Alors, nous pourrons atteindre au véritable but, et nous cesserons de répandre inutilement, chez l'étranger, l'or à pleines mains ; sur-tout, lorsque le Gouvernement donnera une attention continue à cet objet ; lorsque, bien loin d'abandonner à l'ignorance des uns et à l'avidité des autres, des souches d'un prix inestimable, il ne les perdra jamais de vue ; qu'il en fera suivre exactement les races, même dans les dégénéérations ; qu'en elles, il fera étudier la

(181)

nature et jusqu'à la moindre des nuances qui peuvent en déceler la marche ; dès que les appareillemens , devenus plus coûteux , seront faits d'après de véritables lumières , et qu'on sera plus circonspect sur le choix ; dès qu'on ne verra plus de ces mélanges informes et bizarres , source inépuisable d'une fécondité monstrueuse , d'où naît et ne peut réellement naître qu'une excessive disette ; dès que de bonnes instructions seront substituées à des règlemens ; dès que les encouragemens et une liberté toujours éclairée , principes fondamentaux d'une administration sage , qui combine et réunit à-la-fois l'utilité particulière et l'utilité générale , prendront la place de l'arbitraire et de la contrainte , moyens toujours destructifs de toute industrie et de tout bien .

M 3

Choix des Étalons et des Jumens.

PRESQUE tous les auteurs qui ont écrit sur les Haras ont fait un très-long chapitre pour indiquer la conformation et les qualités que doivent avoir les étalons et les jumens destinés à la propagation. Ils veulent des animaux parfaits et par conséquent impossible à trouver. Tous leur donnent des formes qu'ils rapportent à la race qu'ils connoissoient le mieux. Les uns demandent telles proportions qu'on pourroit, sous plus d'un rapport, et en envisageant les races en particulier, regarder comme vicieuses, eu égard à quelques-unes. Les autres font la longue énumération des défauts qu'on doit éviter dans les choix à faire. D'autres fixent irrévocablement la taille et le poil que doivent avoir l'étalon et la jument, et indiquent même jusques aux maladies contagieuses qui doivent les faire rejeter. Il en est qui se bornent à des indications vraiment puériles. On lit, par exemple, dans plusieurs, que la tête doit être bien placée; qu'elle ne doit être ni trop grosse, ni trop

petite ; les uns la veulent carrée , les autres busquée ; les uns veulent l'encolure bien garnie de crins , les autres en veulent peu ; les naseaux ne doivent être ni trop , ni trop peu fendus. Il en est qui veulent que la jambe soit fine , d'autres qu'elle soit forte ; telle partie doit être bien proportionnée , telle autre ne doit être ni trop plate , ni trop grosse ; celle-ci ne doit être ni trop ronde , ni trop tranchante ; celle-là ni trop coudée , ni trop droite , etc. , etc. ; indications vagues qui supposent ou des connaissances préliminaires très-étendues de toutes les races , ou un objet de comparaison isolé qui ne peut convenir que sur le point particulier où l'écrivain l'a voit en vue , et qui n'est d'aucune utilité ailleurs.

On sait , en effet , que la description du cheval normand du pays de Caux , ne ressemble point à la description du cheval normand de la plaine d'Alençon ou de la vallée d'Auge ; que , ni les unes , ni les autres de ces descriptions ne ressemblent à celles du cheval limousin ou navarrin ; que ceux-ci ne peuvent être mis en parallèle , pour la conformation , avec le cheval comtois , ardennois , flamand , picard , etc. ; qu'aucun ne ressemble à l'arabe ,

M 4

(184)

au barbe, à l'espagnol, à l'anglois ; qu'il en est des qualités de ces chevaux, comme de leur conformation, et qu'il est tout aussi difficile de fixer celle-ci, que d'indiquer les autres ; que dans chaque race, comme dans chaque genre de service particulier, il y a des beautés de formes et des qualités qui y sont, pour ainsi dire, inhérentes et qu'il est impossible de détailler.

Il faut donc se borner à quelques généralités qui appartiennent à toutes les races, et qui, dans toutes, puissent être facilement saisies et appréciées par les cultivateurs qui voudront se livrer à ce genre d'industrie.

Nous avons déjà dit qu'il falloit choisir les individus les plus approchans de la perfection dans chaque race, pour en tirer des productions ; et c'est là véritablement la base d'après laquelle il faut partir, dans le choix des étalons et des jumens. Qu'ils soient, autant qu'il sera possible, les plus près de la souche pure, tant par les formes que par les qualités qui distinguent particulièrement cette souche. Il n'est pas de propriétaire cultivateur qui ne connoisse bien la race de son pays, et il n'y a qu'une économie mal entendue qui fasse préférer des animaux inférieurs.

Dans toutes les races, une construction so-

lidle qui se manifeste par l'à-plomb des extrémités sur le terrain, par la franchise et la liberté des mouvements, par la légèreté et la docilité, par la vigueur soutenue dans l'exercice, quelque soit celui auquel l'animal que l'on choisit est employé; des muscles qui se prononcent bien, et qui ne sont point empâtés dans la graisse, ou cachés sous l'épaisseur de la peau; le poil fin, les crins doux et peu abondans, doivent distinguer particulièrement les animaux de choix.

Que l'on ne croie pas que cette description appartienne exclusivement au cheval de selle, ou à ce qu'on appelle *cheval fin*; elle est commune à tous, et l'étalon, comme la jument de trait qui, avec la conformation particulière à ce genre de travail, approcheront le plus des qualités que nous venons d'indiquer, mériteront constamment la préférence. C'est donc à tort que, dans ce cas, beaucoup de propriétaires préfèrent les animaux dont l'encolure est la plus chargée de crins et les jambes les plus fortement garnies de poils. Ces excès, qu'ils regardent comme annonçant la force, n'appartiennent qu'à des individus dans lesquels le poids ou la force d'inertie, ne peut jamais remplacer la force d'action des

muscles, et il nous suffit, pour prouver cette vérité, de mettre ces mêmes animaux en opposition avec les mulets dont on connoît la force, et qui ont tous les jambes très-peu chargées de poils, et l'encolure presque sans crins.

Nous donnons comme une indication générale du choix des étalons et des jumens, la vigueur soutenue dans l'exercice, et nous croyons qu'il est essentiel d'insister sur ce point oublié par presque tous nos auteurs, et pourtant auquel les Anglois doivent leur prospérité en ce genre. Quelque beaux que soient l'étalon et la jument, ils ne doivent pas être préférés, s'ils ne sont en même temps les meilleurs; et à quoi sert la beauté, si elle n'est en même temps accompagnée des qualités qui peuvent la rendre utile? Nous aurons occasion de revenir sur ce point en parlant des *Courses*.

La douceur, la docilité, l'aptitude au travail, sont des qualités générales qui n'importent pas moins au choix de l'étalon et de la jument. Nous avons déjà dit combien elles influoient sur l'éducation des productions, auxquelles elles se communiquent toujours.

Le choix varie nécessairement quant à l'âge, relativement à la race et au genre de service.

(187)

Les chevaux fins étant bien plus long-temps à se former que les chevaux de trait, ils doivent être attendus davantage, et la règle générale, à cet égard, est de n'employer à la propagation que des chevaux et des jumens qui ont pris tout leur accroissement, c'est - à - dire, qui sont parvenus à l'âge où ils ne gagnent plus. L'expérience a prouvé que des étalons et des jumens employés trop jeunes pouvoient donner de belles productions ; mais, que ces productions, privées des qualités que les pères et mères n'avoient pu leur communiquer, puisqu'ils ne les avoient pas encore eux-mêmes, ne duroient pas long-temps. C'est par l'emploi prématuré de nos productions d'espérance, que nos races se sont si rapidement abâtardies. C'est parce que les Normands se sont hâtés de faire servir leurs jumens par des poulains de figure, qu'ils coupoient et qu'ils vendoient ensuite, que la race de ce pays a perdu cette réputation de bonté et de solidité qui la faisoit aller de pair avec les meilleures. L'expérience a prouvé aussi que les étalons et les jumens duroient beaucoup plus long-temps, et donnoient des productions sur lesquelles on pouvoit compter pour la conservation de la race, lorsqu'ils n'étoient

employés que dans un âge fait. Cette observation , comme quelques autres que nous avons déjà eu occasion de rapporter , n'est pas particulière à l'espèce du cheval , et montre la marche uniforme de la Nature, dans la conservation des êtres.

Plusieurs écrivains insistent pour que la jument ait un coffre vaste , les flancs larges et bas , et même du ventre , afin , disent-ils , que le poulain logé à son aise , pendant la gestation , puisse se développer librement. Mais c'est une erreur qui a déjà été relevée. La nature a donné à chaque espèce , puis à chaque race , un caractère particulier qui lui est propre , et qui ne pourroit être remplacé par des défectuosités. Peut-on exiger que les jumens arabes , barbes , limousines , navarines , que les jumens *de sang* , angloises , aient de larges flancs et un vaste coffre , sans qu'elles paroissent défectueuses ? Et ces jumens , quoiqu'elles n'aient que le ventre qui comporte leur race , n'en donnent-elles pas moins des poulains beaux et bons ? Exige-t-on que les femelles du cerf , du chevreuil , du daim , du bouc , du chameau , du lièvre , dont le caractère est d'avoir les flancs plus ou moins *retroussés* , et le ventre plus ou moins relevé et ce

qu'on appelle *attaché au dos*; que dans l'espèce du chien, la levrette, et dans toutes les autres espèces, les animaux qui lui ressemblent et qu'on a désignés, d'après cette ressemblance, par l'épithète de *levretés*; exige-t-on, disons-nous, que ces femelles aient le ventre plus ample que les mâles, pour pouvoir plus facilement loger leurs petits? La nature en distribuant des formes différentes, n'a pas oublié d'y ajouter tout ce qu'il falloit, pour que ces formes suffisent à la conservation de l'espèce ou de la race; et il faut, pour les jumens, comme pour toutes les autres femelles, qu'elles aient le ventre qui caractérise celle à laquelle elles appartiennent. On sait d'ailleurs combien la peau prête facilement dans les cas de grossesse, comme dans les cas d'obésité, d'hydropisie et autres, et que le bassin, dans toutes les femelles, est généralement plus vaste que dans les mâles.

On a demandé aussi que les étalons et les jumens soient féconds, et que les dernières soient bonnes nourrices; mais ce n'est pas dans le choix qu'on en fait; c'est dans l'usage et au bout d'un laps de temps, plus ou moins long, qu'on peut reconnoître si l'étalon et la jument n'ont pas ces qualités; et il suffit,

(190)

dans ce cas , de s'en rapporter à l'intérêt éclairé du propriétaire , pour réformer l'un et l'autre. Quant à l'infécondité , il ne faut pas se hâter de proscrire les animaux que l'on en soupçonne affectés , s'ils ont d'ailleurs toutes les qualités convenables ; et on a vu déjà précédemment qu'il suffissoit de déplacer l'étalon ou la jument , pour la faire cesser.

Un objet qui paroît minutieux au premier coup d'œil , mais qui n'en est pas moins essentiel , et qui ne doit pas être négligé , surtout dans le choix des jumens qui sont destinées au pâtrage , c'est qu'elles aient tous leurs crins , c'est-à-dire qu'elles ne soient pas à courte queue. Il est difficile à ceux qui ne connaissent pas les tourments qu'occasionnent les mouches , de se faire une idée de l'importance de cette arme défensive ; elle est telle , que les jumens qui en sont privées , maigrissent rapidement , avortent , et lorsqu'elles parviennent à porter leur poulain à terme , elles cessent bientôt d'avoir du lait et ne peuvent le nourrir. On n'y remédie que très-imparsfaitement par des queues postiches.

Si toutes les tares héréditaires , si tous les vices de conformation doivent faire proscrire , des Haras , les étalons et les jumens qui en sont

affectés , il est des accidens qui, en mettant les animaux hors de service pour les usages domestiques , leur laissent néanmoins , pour le service des Haras , toute l'aptitude nécessaire et ne doivent pas les faire rejeter ; telles sont , par exemple , les claudications ou boîteries , suite de fractures , d'efforts , de coups , des accidens de la ferrure , de clous de rue , de javarts , etc. Ces sortes de tares ne sont point héréditaires , et les animaux qui en sont atteints peuvent donner des productions excellentes qui ne s'en ressentent pas.

Il en est de même des yeux qui doivent être généralement beaux et bons. Cependant les étaisons et les jumens devenus borgnes ou aveugles , à la suite de quelques accidens , n'en sont pas moins propres à la régénération. Nous avons vu un cheval , devenu aveugle , à la suite d'une gourme mal traitée , donner des productions qui ont eu constamment de bons yeux. Mais l'on a observé aussi que des jumens affectés de ce qu'on appelle *fluxion lunatique* , l'avoient communiquée à leurs poulains. Il faut donc rejeter , des Haras , les animaux attaqués de cette affection périodique.

Il ne faut pas avoir plus d'indulgence pour les tares des jarrets , quelqu' accidentelles

(192)

qu'elles paroissent, et à moins qu'on n'en soit bien certain. Non-seulement, il est presque impossible d'assigner positivement quelles sont celles de ces tares qui ne sont point héréditaires; mais encore ces parties jouent un rôle trop important, dans tous les usages qu'on fait des chevaux, pour que le moindre défaut ne soit pas un motif suffisant d'exclusion du service des Haras, pour le cheval ou la jument qui en seroient affectés.

Nous invitons, au surplus, les Cultivateurs, à relire ce que nous avons dit, à l'article *des Appareillemens.*

Du

Du Terrein nécessaire pour faire des Élèves.

Nous ne prétendons pas donner ici des détails particuliers sur toutes les parties de la France où l'on pourroit éléver des chevaux, avec avantage. Nous ne dirons rien ni des Haras sauvages, que nous n'avons point chez nous, ni des Haras demi-sauvages, dont nous avons fort peu, ainsi que des Haras parqués; nous ne dirons pas non plus que le local destiné au Haras doit être montueux, parsemé de vallons, avoir des sources ou une rivière; le cultivateur qui se propose de faire des élèves, ne peut changer ni la nature, ni la forme de son terrain. Nous nous bornerons à quelques observations générales que tous les propriétaires pourront facilement appliquer à leurs localités respectives.

On peut éléver des chevaux par-tout et sur tous les terrains, excepté sur ceux qui sont trop humides et inondés. On en fait dans les plaines de la Hollande et sur les Alpes et les Pyrénées; on en élève dans de gras pâturages, dans les bois et dans des

N

(194)

plaines arides ; enfin , on fait des élèves dans l'intérieur des habitations rurales , et qui ne pâturent jamais ; on en fait dans les écuries des villes et à la nourriture sèche. Par-tout , avec de l'attention et des soins , on peut en faire de beaux et de bons. Sans doute ceux qu'on élève à l'écurie occasionnent plus de dépenses et demandent plus de soins , que ceux qu'on élève aux champs ; mais plusieurs observateurs prétendent qu'ils sont les meilleurs , et que la dépense qui n'est que relative , est toujours couverte , et au-delà , par la bonté et par la plus grande valeur des animaux. Nos voisins nous donnent encore l'exemple sur ce point , et le plus grand nombre des chevaux de prix , en Angleterre , est élevé à l'écurie. Nous en avons vu , en France , de très-bons , élevés ainsi.

On a assez généralement observé que , dans cette manière d'élever les chevaux , ils étoient moins sujets à la gourme ; qu'elle étoit moins à craindre dans ses suites , quand ils en étoient attaqués , et qu'on évitoit non-seulement les affections catharrales épizootiques , mais encore quelques maladies , plus ou moins contagieuses qui font quelquefois d'assez grands ravages , dans les pâtures.

(195)

On a dit encore que les chevaux élevés à l'écurie ou au sec, avoient naturellement la corne cassante et les *pieds dérobés*. Mais cet inconvénient, qui n'est pas général parmi ces chevaux, leur est commun avec ceux qui sont élevés dans des pays secs et arides. Nous avons vu, au surplus, des poulains, élevés sur le pavé de Paris, avoir de très-bons pieds. D'un autre côté, nous avons déjà fait voir combien des poulains nés dans des pâturages gras et marécageux gagnoient par la migration dans des pâturages plus secs. Leurs pieds se ressentent plus particulièrement de cette amélioration, en ne prenant pas, ou en prenant moins le développement excessif qu'ils auraient pris dans les premiers pâturages.

De quelque manière qu'on élève les chevaux, il faut toujours des pâturages suffisans, soit pour être mangés en vert, soit pour fournir le foin destiné à être consommé à l'écurie. Un hectare (deux arpens) d'herbage pourront suffire annuellement à la nourriture d'un cheval ou d'une jument et de son poulain. Cette quantité, ou cette étendue de terrain, pourra paroître considérable, quand on sait sur-tout que trente-sept ares (environ trois quarts d'arpens) donnent quatre à cinq cent

N 2

(196)

bottes de foin , du poids de cinq kilogrammes (dix livres) chacune , qui peuvent suffire pendant toute l'année à la nourriture d'un cheval ; mais aussi , on ne sait peut- être pas assez que le cheval détériore les pâturages par sa dent et par ses pieds ; qu'il faut par conséquent avoir une plus grande étendue de terrain pour le conserver en bon état , et qu'il est même important , pour l'entretenir , comme nous le dirons plus bas , d'y mettre , en même-temps que les chevaux , quelques bœufs ou vaches . C'est cette détérioration que les chevaux occasionnent aux pâturages , qui engage les propriétaires , dans les pays où le terrain est précieux , et où il n'est pas possible d'y mettre des bêtes à cornes avec des chevaux , à éléver ces derniers à l'écurie .

Depuis long-temps , en France , les Cultivateurs ou les herbagers qui élèvent des chevaux , ne se livrent à cette branche d'industrie que d'une manière secondaire , et que parce qu'elle est pour eux un objet d'économie , plutôt relatif au terrain , qu'au cheval . Nous avons déjà dit que dans la plus grande partie des pays à herbage , l'éducation des chevaux ayant été sacrifiée à l'opération plus lucrative d'engraisser des bêtes à cornes . Les

271

(197)

départemens composant la ci-devant Normandie sont peut-être les seuls aujourd'hui où l'on fasse encore marcher de front, avec quelque succès, ces deux genres de travaux économiques, faits pour se favoriser mutuellement, lorsqu'ils sont dirigés avec goût et intelligence. Mais la plupart des fermiers d'herbages qui savent que, sur un pâturage de cent bœufs, ils peuvent élever jusqu'à dix poulains, sans nuire à l'engrais des premiers, et avec avantage pour le fonds, se bornent à mettre des poulains dans leurs herbages, sans trop s'embarrasser des qualités et du choix, et seulement pour consommer l'herbe à laquelle les bœufs ne toucheroient pas et qui seroit perdue. Ils en mettroient même un plus grand nombre encore, si les propriétaires ne fixoient ce nombre dans les baux; et il y a un demi-siècle que les baux ne stipuloient que deux ou trois chevaux dans un herbage de cent bœufs, « de peur, y étoit-il dit, que le fonds ne déperît s'il y en avoit davantage. »

Les herbagiers savent bien aussi quelles sont les races de bêtes à cornes qui conviennent le mieux et qui s'engraissent plus vite sur tels ou tels pâturages, dans tels ou tels fonds; mais ils ne s'attachent que peu ou point à

N 3

étudier quel est le pâturage ou le fond qui convient le mieux au poulain qu'ils y mettent; la vente des bêtes à cornes engrangées est l'objet principal, le seul produisant le revenu positif; le produit des chevaux n'est qu'accessoire. C'est un revenu éventuel sur lequel ils ne comptent que secondairement.

Au reste, dans les herbages exclusivement consacrés aux chevaux, il est également utile d'entretenir des bœufs qui y produiront la même économie que les poulains, dans les herbages destinés aux bêtes à cornes. Mais l'intérêt étant différent, les proportions ne sont pas toujours les mêmes. On peut, par exemple, espérer d'améliorer un fonds maigre, en y mettant deux bœufs ou trois ou quatre vaches par cheval; un fonds médiocre, en y mettant un bœuf ou deux vaches par cheval; et on pourra entretenir un fonds excellent, en y mettant un bœuf, pour deux chevaux.

Nous donnerons ici l'extrait d'un mémoire imprimé, adressé au Gouvernement en 1790, par les autorités et par des propriétaires du département de l'Orne, l'un des départemens de la ci-devant Normandie, dans lequel on se livre avec le plus d'activité à l'*élève des chevaux*. Les applications pourront facile-

(199)

ment être faites dans tous les Départemens qui se trouveront dans les mêmes circonstances, et il y en a un assez grand nombre, en France.

« La Normandie abonde en pâturages excellens; c'est dans les bons fonds qu'on engrasse une quantité prodigieuse de bêtes à cornes, dont une grande partie alimente la capitale. C'est dans ces mêmes fonds, et on peut dire par-tout, qu'on élève des chevaux de prix. Quoiqu'il y ait beaucoup de terreins médiocres et quelques-uns très-mauvais, il en est peu où l'on ne fasse des élèves en chevaux et des bêtes à cornes.

» Le commerce des bœufs tient le premier rang; celui des chevaux, plus précieux, mais moins étendu, n'occupe que le second, et est absolument nécessaire au commerce des bœufs.

» Un propriétaire ou un fermier ne feroit pas une combinaison avantageuse à ses intérêts, s'il ne joignoit aux bœufs un nombre de chevaux, dans la proportion d'un cheval sur dix bœufs. Les motifs de cette proportion sont pris dans la nature des choses.

» Les herbages produisent différentes qualités d'herbes; il en est que les bœufs refusent

N 4

et que les chevaux mangent. On sait d'ailleurs que les bêtes à cornes ne mangent point l'herbe où d'autres animaux, même de leur espèce, ont fienté ou uriné.

» Il en résulte que, dans un herbage peuplé de bêtes à cornes seulement, il y auroit une perte réelle d'herbe. On y remédie, en faisant manger cette herbe par des chevaux, et l'expérience a appris qu'un cheval suffit pour manger le *refus* de dix bœufs. Ainsi, *un herbage de cent bœufs ne peut être mangé à profit, qu'en y joignant dix chevaux, pour consommer le refus des cent bœufs.*

» L'engrais des bœufs est plus casuel que l'*élève des chevaux*. La défaveur des saisons, les pâtures trop sèches ou trop mouillées, nuisent à l'engrais des bestiaux, et le plus ou moins de consommation influe sur le prix de la vente. L'éducation des jeunes chevaux est plus égale, quand on a les connaissances nécessaires, et quand on s'attache à n'élever que des poulains de qualités.

» Les élèves ont une valeur proportionnée à leurs qualités. Un fermier qui a deux belles poulinières seulement, paye, quinze cent livres, la terre qu'il n'affermeroit que mille livres, s'il n'avoit pas l'espoir de vendre, chaque

(201)

année, un poulain de cinq cents à mille livres, s'il est de figure et de qualité supérieure. Or, on n'obtient l'une et l'autre que par le choix des étalons et des jumens, et ce choix qui demande des connaissances et des soins, ne peut pas être livré au hasard.

» Les conséquences qu'on doit tirer de ces détails sont : 1^o. que l'*élève des chevaux* est nécessairement liée à l'engrais des bœufs ; 2^o. que la vente des chevaux de race, de figure et de qualité, produit, à frais égaux, pour la nourriture, infiniment plus que celle des chevaux communs ; 3^o. que le profit, sur les élèves en chevaux, étant infiniment au-dessus de celui qu'on peut espérer dans tout autre genre d'élèves de bestiaux, c'est celui-ci qui détermine la valeur des biens fonds, par-tout où les pâtrages sont plus communs et meilleurs, que les terres labourables ; 4^o. qu'indépendamment de l'avantage pour le service d'employer un bon cheval, par préférence à deux mauvais qui doublent les frais de nourriture, sans faire plus d'ouvrage, la qualité supérieure des chevaux devient la matière d'un commerce précieux avec l'étranger ; 5^o. que l'élévation ou la diminution du prix des terres étant déterminée par la valeur des

élèves, les propriétaires sont intéressés à la conservation et à la recherche des moyens qui peuvent propager les belles races, puisque les plus belles sont les plus chères; 6°. enfin, que la fortune publique, fondée sur les mêmes bases que celle des particuliers, souffre non-seulement de la diminution du revenu et de la privation qu'éprouve le commerce, mais plus encore de la rareté et de la détérioration des races, par l'obligation de remplacer, par des achats à l'étranger, le vide des productions indigènes. »

*De la nécessité de l'exercice, pour les
Étalons et les Jumens.*

Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion, dans cet écrit, de faire connoître et de combattre des erreurs. Nous allons essayer d'en signaler une qu'il n'est pas moins important de détruire, mais que la paresse, l'ignorance, le préjugé et l'incurie de beaucoup de gens soutiendront encore long-temps.

Dans tous les établissements de Haras, publics et privés, les étalons et les jumens poulinières restent dans l'inaction, toute l'année; à peine les soumet-on à une légère promenade de temps en temps, et il y a même des *chevaux de peine* destinés à faire tous les travaux des établissements, tels que les charrois des fourrages, de l'eau, les commissions, les travaux agricoles, etc. Cette marche très-dispendieuse, qui multiplie inutilement les hommes et les animaux, en même temps qu'elle est contraire au vœu de la nature, est recommandée par tous les écrivains comme indispensable, et n'a pas peu contribué à dé-

(204)

courager une foule de propriétaires qui ont craint de se livrer à l'éducation des chevaux, par la perspective de la dépense énorme qu'elle mettoit sous leurs yeux.

Les chevaux et les jumens destinés à la génération dans les établissemens de Haras, comme chez les particuliers, doivent-ils travailler, dans toute l'acception de ce mot, quelque soit leur race et le genre de service auquel ils sont destinés ? Oui, ils le doivent ; nous n'hésitons pas à le déclarer affirmativement, et nous croyons le travail aussi nécessaire aux individus eux-mêmes qu'il est utile aux intérêts des propriétaires, sous tous les rapports.

Nous n'examinerons pas ici les raisons sur lesquelles se fondent ceux qui le défendent ; elles sont trop foibles et trop ridicules, pour ne rien dire de plus. Nous ne ferons pas non plus un traité d'hygiène pour prouver combien le travail, même le travail un peu fort, est nécessaire à la santé ; nous nous rapprocherons davantage de notre but, et nous nous bornerons à suivre la marche de la nature.

Quelles sont, par exemple, dans l'espèce du cheval, les races qui multiplient le plus ? Ce sont, sans contredit, celles qui travaillent

davantage et le plus fortement. En vain, on recommanderoit aux propriétaires de chevaux de trait et de somme, destinés à la propagation, de se borner à les promener seulement, sans les faire travailler. Ce précepte leur paroîtroit absurde et ils auroient raison. S'il en avoit été ainsi des propriétaires de chevaux et de jumens distingués, le peu de fécondité de la plupart de ces animaux n'auroit pas contribué, comme cela est arrivé, à la diminution et à la disparition assez rapide de quelques races. La marche de la nature est uniforme dans chaque espèce d'animal ; on ne la contrarie jamais impunément, et c'est toujours avec fruit qu'on suit son impulsion. Voyez le cheval de trait, couvrant sa femelle, en rentrant du travail de toute la journée et le plus souvent harassé de fatigue : il la féconde constamment. Voyez l'étalon ambulant, qui court de village en village, et qui paroît plus ou moins exténué ; il ne trompe pas les femelles qu'il saillit, et l'espoir du propriétaire est rempli. Voyez la jument du voyageur, couverte par hasard dans l'écurie d'une auberge par le premier cheval entier qui se lâche : elle ne manque pas de faire un poulain. Voyez les jumens de charrois et d'artillerie, en campagne, épuisées

(206)

de fatigue, de misère et de faim, converties par des chevaux qui sont dans le même état, se trouver pleines, quoique le plus souvent elles ne puissent amener leurs poulains à terme. Voyez enfin, dans les Haras sauvages, dans les Haras parqués, dans la monte en liberté, les étalons et les juments courrir, se fuir, se rapprocher, fuir encore, s'échauffer, se mordre, se battre et finir toujours par une fécondité constante. Comparez ces animaux avec les étalons des Haras domestiques, bien soignés, bien gras, ne travaillant point, couvrant, avec toutes les précautions imaginables, une seule jument par jour, ou même tous les deux jours, et ne fécondant pas la moitié, pas même quelquefois le tiers de celles qui leur ont été présentées, et qui sont elles-mêmes dans le même cas. Une pareille comparaison ne laissera pas long-temps de doute sur la nécessité du travail. Mais suivons encore la marche de la nature dans quelques autres espèces, et nous serons bien convaincus qu'elle est toujours le même, dans son but.

Voyons les animaux sauvages, les cerfs, les daims, les chevreuils, les lièvres et autres, faire de longues courses, parcourir les forêts et les plaines, se livrer des combats furieux,

(207) .

se couvrir de sueur, rassembler un nombre indéterminé de femelles, se les approprier exclusivement, en couvrir un plus ou moins grand nombre, et plusieurs fois par jour; se refuser le boire et le manger, pour ne s'occuper que de la génération, devenir très-maigres, s'exténuer, pour ainsi dire, et cependant être très-féconds. Voyons, sous nos yeux, les animaux auxquels la domesticité n'a pas encore attaché le licou éternel; les chiens, les chats: quelles allées et venues, quelles courses plus ou moins violentes et répétées ne fait pas la femelle du premier, pour attirer, en fuyant, les mâles sur ses pas! et ceux-ci, haletans, épuisés de fatigues, se livrant néanmoins avec ardeur à la copulation, et faisant toujours un nombre considérable de petits; pourquoi ces courses, ces travaux, cette espèce d'exaltation, de raréfaction des liqueurs animales, dans ces circonstances, si tout cela n'étoit pas nécessaire aux vues de la nature et à la conservation des espèces?

Mais n'avons-nous pas encore plus près de nous et dans l'espèce humaine, des exemples frappans et généralement connus qui prouvent ce que nous venons de dire? Ne sait-on pas que les habitans des campagnes, qui travaillent le

terre, jadis

(208)

plus, et qui sont généralement plus mal nourris, plus mal vêtus, plus mal logés que les habitans des villes, sont toujours entourés de nombreux enfans, forts et vigoureux comme leurs pères? Ne sait-on pas que, dans les villes mêmes, les ouvriers et les différentes autres classes du peuple, sont plus aptes à la génération, et ont un plus grand nombre d'enfans que les riches oisifs qui jouissent de tous les délices de la société, et qui les payent par une infécondité assez constante, et toujours prématurée?

Le travail est donc nécessaire, indispensable même aux chevaux et aux jumens destinés à la propagation.

Si cette vérité étoit plus généralement répandue qu'elle ne l'est, un bien plus grand nombre de cultivateurs se livreroient à la multiplication et par conséquent à l'amélioration des chevaux; car celle-ci est nécessairement la suite et l'effet de la première. Ils ne considéreroient plus alors les étalons et les jumens poulinières comme des animaux dispensables destinés à être entretenus dans l'inaction toute l'année; et s'ils étoient persuadés que l'on peut, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, élever des chevaux par tout et sans pâturages, on en verroit beaucoup substituer

substituer à la culture de leurs terres par des chevaux entiers ou des chevaux hongres , la culture par des jumens qui leur donneroient annuellement des productions propres à les remonter sans sortir de chez eux , et dont l'excédent seroit livré avantageusement au commerce. Nous connoissons quelques maîtres de poste , quelques Cultivateurs dont les exploitations rurales sont montées en jumens , et où il y a un attelage de chevaux entiers travaillans , destinés à servir d'étalons : les jumens sont employées aux différens services , jusqu'au moment de mettre bas ; il n'en coûte aux propriétaires que quelques jumens de plus , en proportion de l'étendue de leur exploitation , pour le moment de la mise bas , et la dépense de la culture de quelques hectares (quelques arpens) de prairies artificielles , destinées à la nourriture des mères et des productions. Mais ils sont amplement dédommagés de cet excédent de dépenses , par le profit qu'ils retirent de la vente des poulains.

Si nous jetons un coup-d'œil rétrograde sur nos Haras , nous verrons que tout ce que nous conseillons aujourd'hui se pratiquoit autrefois , et lorsqu'ils étoient dans un état de prospérité en France. Alors tous les grands propriétaires

O

s'occupoient de cet objet qui étoit productif. Ils montoient au manège leurs étalons et leurs jumens ; ils les employoient à la chasse , à la guerre , à la culture de leurs terres , à monter de nombreux domestiques ; alors , non-seulement , l'espèce étoit nombreuse , mais les races étoient mieux chosies et mieux conservées. Pourquoи le Cultivateur ne feroit-il pas aujourd'hui ce qui se faisoit autrefois avec profit ? Pourquoи le bidet du fermier qui coûte souvent 900 francs ou 1000 francs , ne seroit-il pas un bon étalon , ou une bonne jument poulinière ? Il n'existoit pas alors de réglemens des Haras qui défendoient de faire travailler les étalons , et tout alloit bien. Ces réglemens , qui étoient des lois , ont fait oublier les ouvrages qui donnoient des préceptes contraires , et qui devenoient inutiles ; mais les réglemens sont détruits , et les bons principes fondés sur les lois de la nature , qui valent mieux que les lois humaines , doivent reprendre l'empire qu'ils n'auroient jamais dû perdre. Nous avons cru qu'il étoit utile de les rappeller.

Nous ne dirons rien ici des autres soins nécessaires aux étalons et aux jumens poulinières , et qui leur sont communs avec tous les autres chevaux , tels que la bonne nour-

(211)

riture, des écuries saines, le pansement de la main, etc. On sent aisément que, s'ils sont nécessaires à tous, ils doivent l'être plus particulièrement encore aux animaux destinés à la conservation et à l'amélioration de l'espèce : et l'intérêt du propriétaire est trop intimement lié à tous ces objets, pour qu'il ne s'empresse pas d'en surveiller l'exécution, avec le plus grand soin.

O 2

De la Monte, de la Gestation ou de la Grossesse, de l'Avortement, de la Mise-bas ou de l'Accouchement, des Soins du Poulin.

Nous aurons encore ici des erreurs à combattre, et des préjugés à vaincre.

La Monte.

L'époque de la monte est indiquée par celle de la *chaleur* des jumens. Cette époque a lieu ordinairement au printemps. Quelques jumens entrent périodiquement en *chaleur*; d'autres y sont très-fréquemment. L'état des premières cesse par la saillie et par la plénitude; celui des secondes ne cesse pas, et ces jumens sont assez constamment infécondes. Leur poitrine est presque toujours en mauvais état, et elles ne peuvent donner de résultats, satisfaisans pour les Haras.

Beaucoup d'auteurs recommandent une foule de précautions avant et après la monte, soit pour les étalons, soit pour les jumens: comme, de les mettre à une nourriture plus échauffante pendant quelque temps, de leur donner même des drogues qu'on croit propres

(213)

à exciter la *chaleur* dans la jument et la fécondité dans l'étalon ; de les saigner , de les purger , de les mettre à l'usage des rafraîchissans, du son, des préparations d'antimoine lorsque la monte est terminée , sous le prétexte qu'ils sont échauffés et qu'ils ont besoin d'être rafraîchis. Toutes ces mesures , toutes ces précautions qui tendent , les unes à forcer la nature , les autres à l'épuiser encore davantage , ne prouvent que l'ignorance et l'entêtement de ceux qui les conseillent et de ceux qui les pratiquent encore. Ne doit-on pas , dans ce cas , comme dans tous ceux que nous avons déjà cités , suivre la marche de la nature , au lieu de la contrarier ? et a-t-on jamais conseillé avec fruit , la saignée , les purgatifs et les rafraîchissans aux hommes épuisés par de pareils travaux ?

Il suffit donc , avant , pendant et quelques jours après la monte , d'augmenter la nourriture de l'étalon , pour le fortifier et réparer ses pertes , et de la lui donner meilleure et mieux choisie , s'il est possible. C'est ainsi , par exemple , qu'on peut ajouter quelques poignées de froment , ou de pois , ou de lentilles , ou de féverolles , ou d'autres graines légumineuses , à sa ration accoutumée. Le chenevis ,

O 3

(214)

le fenu-grec, connu sous le nom de *senne-grain*, et les autres graines échauffantes sont inutiles et quelquefois nuisibles.

La monte se fait, ou *en liberté* ou à *la main*.

Dans la première, l'étalon est lâché dans un parc avec les jumens, et il les saillit aussi souvent qu'il le veut; on retire les jumens à mesure qu'elles cessent d'être en chaleur, c'est-à-dire lorsqu'elles refusent l'étalon. Cette méthode qui est la plus certaine pour la fécondité, a néanmoins quelques inconvénients que nous devons faire connoître, et auxquels nous indiquerons les moyens de remédier.

L'étalon s'épuise promptement, parce qu'il saillit d'abord un très-grand nombre de jumens, ou plusieurs fois la même, et cette répétition de saillie ne peut que l'épuiser inutilement pour la reproduction, puisqu'il suffit ordinairement d'une seule saillie, pour la fécondation.

Quelquefois, il affectionne une jument plus particulièrement, et il ne saillit que celle-là, négligeant les autres qui ne se trouvent pas pleines, ou qui ne le deviennent qu'en petit nombre.

Il faut d'ailleurs un surveillant, ou un gar-

dien qui ne quitte point l'enclos et qui note exactement les jumens saillies, et celles qui auront refusé l'étalon, la seconde ou la troisième fois, pour les retirer, lorsque leur chaleur est passée.

On peut prévenir ces inconveniens, en mettant l'étalon dans un enclos, et en lui lâchant successivement les jumens qu'on veut qu'il couvre, et qu'on retire, à mesure qu'elles l'ont été. On pourroit ainsi lui en donner deux par jour, une le matin, l'autre l'après-midi; ensorte qu'en dix ou quinze jours, il auroit sailli vingt ou trente jumens, qu'on lui feroit successivement repasser, si elles étoient encore en chaleur.

L'étalon seroit rentré à l'écurie pour ses repas et pour la nuit, et il pourroit, dans l'intervalle des deux saillies, faire quelque exercice approprié à sa race.

Cette méthode est préférable, sous tous les rapports, à celle de la monte à la main, dans laquelle les jumens sont garrottées et attachées de manière à recevoir l'étalon, même malgré elles.

Dans cette monte, la jument est placée sur un terrain uni. On lui met une bricole, et des entravons aux pâturons de derrière, dont

O 4

(216)

les longes, se croisant sous le ventre, viennent se fixer à deux anneaux attachés à la bricole ; elle a un bridon, même quelquefois un torche-nez ; et un homme lui tient la tête haute, pour l'empêcher de ruer.

Dans les établissemens ruraux où la saillie est fréquente, on enfonce en terre deux poteaux, semblables à ceux des manéges, qu'on place dans la partie la plus convenable. Ils sont percés chacun d'un trou, à la hauteur de la tête de la jument, ou garnis d'un anneau de fer, pour attacher le bridon ou les longes du licol. Ces poteaux, peu dispendieux, sont très-commodes pour la facilité du service.

L'étalon est amené avec un caveçon ou avec un licol à deux longes, tenues de chaque côté par un homme ; lorsqu'il est trop ardent, on lui met des *lunettes*, c'est-à-dire, qu'on lui couvre la vue ; on l'approche peu-à-peu de la jument : on l'empêche de la monter avant d'être en état, et lorsqu'il y est, on lui en laisse la liberté, en lâchant de la longe de chaque côté. Un des hommes dirige le membre dans la vulve et écarte la queue de la jument, ou les crins qui pourroient gêner l'introduction. Celui qui est à la tête de la jument lui

ôte alors le torche-nez. Lorsque l'étalon a fini, on avance la jument d'un pas, après avoir détaché les longes du licol, des piliers, s'il y en a; et ceux qui tiennent l'étalon l'empêchent en même temps d'avancer sur elle, et le font descendre doucement, et sans reculer.

Il ne faut pas, avant la monte, pour empêcher le cheval de s'enlever et de se mettre sur ses jarrets, comme il arrive souvent, ni pour le faire descendre, lui donner des saccades avec les longes du caveçon; ce qui n'est que trop ordinaire de la part des hommes qui le tiennent. Ces saccades, en le déterminant à se porter en arrière, lui ruinent encore plus les jarrets qu'il ne le feroit lui-même, et le forcent quelquefois à se renverser et à se blesser.

Après la monte, l'étalon sera bouchonné et rentrera à l'écurie, comme après l'exercice.

On a prescrit, pour les jumens, de leur jeter un seau d'eau fraîche sur la croupe, de les passer à l'eau, de les faire trotter, de leur frotter le dos avec un bâton, etc. Toutes ces mesures sont plus ridicules les unes que les autres. Ceux qui les ont conseillées n'en ont jamais vu d'analogues dans les espèces qui ne sont pas soumises à l'empire de l'homme,

(218)

et elles produisent bien plus souvent un effet opposé à celui qu'on en attend. Que font les femelles des animaux sauvages, dans ce cas? Que font celles de nos animaux qui ne sont pas encore à l'attache? Elles se retirent doucement, dans un lieu sombre et tranquille; elles s'y couchent et s'y reposent. Faites donc rentrer les jumens à l'écurie, et laissez-les tranquilles, au moins quelques heures après cette opération.

Il est même important de ne point les bouchonner alors, parce que cette opération, en les chatouillant, pourroit les exciter à rejeter la liqueur spermatique, et peut-être troubler l'opération de la conception, si elle n'est pas consommée.

Si l'étalon est plus haut que la jument, il faudra placer celle-ci sur un terrain un peu plus élevé; et si, au contraire, la jument est plus haute que l'étalon, il faudra la placer sur un terrain un peu plus bas. Une pente douce suffit dans les deux cas; dans le premier, la jument sera placée montant la pente, et l'étalon se trouvera sur la partie la plus basse; dans le second, la jument sera placée descendant la pente, et l'étalon, sur la partie la plus haute.

(219)

Dans la monte en liberté, l'éta^{lon} et la jument doivent être déferrés des quatre pieds. Dans la monte à la main, le premier doit être déferré des pieds de devant, et la seconde, des pieds de derrière; afin, dans l'un et dans l'autre cas, d'éviter les suites des coups de pieds. Ce déferrage n'empêche point les animaux de travailler, et on sait que ceux qui vont constamment sur la terre, peuvent se passer d'être ferrés.

Le nombre des jumens que chaque éta^{lon} doit saillir par monte est fixé par tous les écrivains, de vingt à trente, et par les réglemens des Haras, à trente-cinq; mais ce nombre doit être subordonné à l'âge de l'éta^{lon}, à la nature de sa race, ou au service qu'on se propose d'en tirer.

Un éta^{lon} jeune, ardent, qui commence la saillie; un éta^{lon} déjà âgé et qui est plus ou moins fatigué, ont besoin, l'un et l'autre, d'être plus ménagés que celui qui, dans la force de l'âge, a toute sa vigueur et peut servir un plus grand nombre de femelles. Si vingt ou trente jumens suffisent aux premiers, le dernier peut en servir trente ou quarante, avec avantage.

L'éta^{lon} de race pure, le cheval fin, dont on

(220)

attend beaucoup pour la régénération et l'amélioration , et qu'on a intérêt de conserver long-temps , doivent être bien plus ménagés que le cheval de race métisse , ou que le cheval commun , dont on n'a besoin que pour commencer ou entretenir l'amélioration , et qu'on peut renouveler à volonté. Ainsi , vingt ou trente jumens suffisant aux premiers , on pourra , sans inconvénients , en donner aussi trente ou quarante aux seconds.

Il en est du nombre des saillies , comme du nombre des jumens ; elles doivent également être proportionnées à la force et à la finesse de l'étalon. On n'en laissera faire qu'une au jeune ou au vieux cheval , par jour ; on les laissera même reposer de deux jours l'un , ou le quatrième jour. Il en sera de même du cheval de race ; mais le cheval de trait , le cheval de chasse , forts et vigoureux , pourront saillir deux jumens par jour , comme nous l'avons dit , même en travaillant , et sans se fatiguer beaucoup.

La Gestation ou la Grossesse.

Le premier signe , le signe le plus naturel pour annoncer que la jument a conçu , ou qu'elle est pleine , c'est la cessation de la cha-

leur. Ceux qui lui succèdent sont, peu-à-peu, l'amplitude du ventre, qui descend et s'avale, en même temps que la partie supérieure des flancs se creuse ; l'affaissement des muscles qui forment les fesses, affaissement qui paroît produire, en apparence, avec le creusement des flancs, plus de hauteur des hanches et du tronçon de la queue ; sur la fin, le gonflement des mamelles et l'écartement des jambes de derrière, sur-tout quand la jument trotte.

Ces signes ne sont cependant pas tellement certains, qu'on puisse les regarder comme infaillibles, sur-tout jusqu'au sixième mois, époque où le poulain peut se laisser apercevoir par des mouvements extérieurs. Il est des juments qui cessent d'être en chaleur sans être pleines ; il en est, parmi celles de race, dont le ventre acquiert peu de volume pendant la plénitude, et dans quelques-unes même, les mamelles ne se font que quelques jours avant la mise bas, tandis que, dans d'autres, elles commencent à gonfler, dès le neuvième ou le dixième mois.

Le moyen de s'assurer de la présence du poulain, avant le sixième mois, de manière à ne laisser aucune équivoque, c'est de *fouiller la jument*, c'est-à-dire, de lui introduire la

main et le bras bien huilés, dans le fondement, après l'avoir vidé, comme quand on donne un lavement, et de reconnoître, par l'état de la matrice, si elle est pleine ou non. Cette manœuvre qui doit se faire avec beaucoup de douceur et de ménagement, et à laquelle plusieurs jumens ne se prêtent pas très-facilement, ne doit être pratiquée, au surplus, que par un vétérinaire instruit de la véritable position du foetus dans le ventre de sa mère. Il ne faut pas compter, au reste, sur le moyen indiqué par plusieurs écrivains, qui conseillent de verser de l'eau dans les oreilles de la jument qu'on soupçonne être pleine, et qui prétendent que si elle l'est, elle ne secouera que la tête et les oreilles seulement, tandis que si elle ne l'est pas, elle se secouera fortement de tout le corps.

Après le sixième mois, on reconnoît facilement les mouvements du poulain, avec un peu d'attention, au flanc et au ventre du côté droit, 1^o. quand la jument est couchée sur le côté gauche ; 2^o. quand elle mange, ou peu après qu'elle a mangé ; 3^o. en buvant, ou immédiatement après qu'elle a bu. Il est aisé de rendre raison de ces mouvements, dans ces circonstances.

L'estomac étant situé dans le côté gauche

du ventre, force, lorsqu'il est rempli, la matrice qui est placée alors dans le côté droit, à se rapprocher de la peau, et les mouvements du poulain deviennent plus sensibles. Il en est de même lorsque la jument est couchée sur le côté gauche : l'estomac se trouvant sous la matrice, la soulève et la pousse dans le flanc droit. Lorsque la jument boit, la fraîcheur de la boisson, ou la plénitude subite de l'estomac agissent promptement sur le poulain, dont la croupe est tout près de l'estomac, surtout lorsque la plénitude est un peu avancée, et le forcent à faire quelques mouvements, aisés à reconnoître.

La durée de la gestation n'est pas plus certaine dans la jument, que dans les femelles des autres espèces. Elle porte cependant assez généralement son poulain, un an ; elle met ordinairement bas dans le douzième mois, ou au commencement du treizième.

L'état de plénitude ou de grossesse ne s'oppose point au travail des juments, comme nous l'avons déjà dit, et nous avons encore à citer ici, en faveur de cette opinion, non-seulement les juments de trait qui travaillent jusqu'au dernier moment, mais encore, dans l'espèce humaine, les femmes livrées à des

(224)

travaux pénibles : ces femmes sont même moins sujettes aux fausses couches , ou à l'avortement , que les femmes oisives . Nous avons vu des jumens pleines livrées , jusqu'au moment de mettre bas , aux travaux les plus fatigans , tels que le débardage des bois flottés , et l'extraction des coupes dans les bois et forêts , faire leurs poulains , pour ainsi dire , en travaillant , et continuer , en le nourrissant , les mêmes travaux . On a vu , à l'École vétérinaire d'Alfort , une jument destinée à charrier l'eau , l'aller chercher au Bac-de-Carrière , sous Charenton , et être obligée de monter tous les jours à charge le roidillon de la berge et du chemin , ce qu'elle ne pouvoit faire sans efforts et sans élans , plus ou moins répétés pendant quelques minutes , continuer cependant ce travail très - fatigant , pendant toute sa plénitude , et en nourrissant son poulain .

Il ne faut néanmoins pas conclure , de ce que nous disons ici , que les jumens pleines doivent travailler , comme si elles ne l'étoient pas : ce seroit , de la part des propriétaires , mal entendre leurs intérêts , que de les excéder . Elles ont , outre le travail , à nourrir le poulain qu'elles portent ; on doit donc , quelles qu'elles soient , les bien soigner , les bien nourrir

nourrir et les faire travailler modérément, tous les jours.

Tous ceux qui se livrent à l'*élève des chevaux* sont dans l'habitude de faire saillir leurs jumens, huit ou neuf jours après qu'elles ont mis bas. Cette marche, dictée par l'intérêt, ne peut être que très-fatigante pour les jumens qui sont obligées de nourrir à-la-fois et le poulain qu'elles portent et celui qu'elles allaitent ; ce qui doit tendre à les épuiser promptement, en même-temps que leurs productions se ressentent de cet état d'épuisement ; les mères ne pouvant donner ce qu'elles n'ont pas elles-mêmes. Nous ne conseillons donc pas de suivre cette marche pour les jumens de race et pour les jumens fines qu'on veut employer à la régénération, et qui ont besoin d'être conservées avec soin. Si le propriétaire paroît y perdre dans le nombre des productions, il en est bien dédommagé par la perfection et la bonté de celles qu'il obtient, lorsqu'il donne aux mères tout le temps de les amener à bien, en ne les faisant saillir que tous les deux ans.

Les jumens pleines doivent être placées plus au large, dans les écuries, que celles qui ne le sont pas ; et elles ne doivent pas être mises

P

dans des stales, ou loges, où elles seroient générées et mal à leur aise. Il est même prudent de supprimer les barres, avec lesquelles, en les faisant vaciller, elles peuvent se blesser.

De l'Avortement.

L'avortement est la sortie du poulain, du ventre de sa mère, avant le terme fixé par la nature.

Quoiqu'une foule de causes puisse y donner lieu, cet accident n'est cependant pas aussi commun qu'on pourroit le croire.

Un travail forcé ou trop fatigant, des coups sur les reins, des coups de pieds sur le ventre par d'autres jumens ou chevaux, des heurts dans les brancards, ou dans les limons des voitures, ou contre les portes des écuries, en rentrant ; des coups d'éperons trop répétés, ou trop violemment donnés, la boisson très-fraîche, lorsque les jumens ont chaud, en sont les causes les plus ordinaires.

On a observé que les jumens d'un tempérament lâche et mou, celles qui ne font que peu ou point d'exercice, y étoient plus exposées que les autres.

Il est des jumens dans lesquelles l'avortement n'est ni précédé, ni accompagné, ni

suivi d'aucuns signes maladifs ; elles jettent le poulain , et l'arrière - faix ou ce qu'on appelle le *délivre* , sans en paroître aucunement incommodées. Dans d'autres, cet accident est une véritable maladie qui exige les soins d'un vétérinaire.

Dans l'un et dans l'autre cas , il arrive assez souvent que la jument qui a avorté , retient difficilement dans la suite , et reste quelquefois inféconde. Il est donc très - important de prévenir les causes qui peuvent y donner lieu.

Lorsque la jument jette son poulain seule et sans paroître malade , il n'y a rien à lui faire , que de la tenir quelques jours en repos et de lui donner une bonne nourriture. Si elle paroît foible , on pourra lui faire avaler un ou deux litres (une ou deux pintes) de vin , ou de cidre , ou de bierre , dans les vingt - quatre heures.

Si le poulain , ou les membranes qui l'enveloppent , se présentent à l'extérieur de la vulve , sans pouvoir sortir , il faut les tirer doucement , et même les aller chercher jusqu'à l'orifice de la matrice , qui est quelquefois resserré , et s'oppose à leur sortie ; on se frotte la main et le bras avec de l'huile douce ou du beurre , et on cherche à dilater ou élargir peu à

peu l'orifice avec les doigts ; le tout vient assez ordinairement, après quelques tentatives. Il est d'autant plus important d'aller doucement, dans ce cas, que des tentatives brusques et violentes pourroient donner lieu à la chute de la matrice.

Il ne faut pas non plus prendre les enveloppes du poulain, pour une chute du vagin, ou de la matrice, comme nous les avons vu prendre quelquefois par des maréchaux qui se hâtoient de faire rentrer le tout, et qui vouloient faire des points de suture à la vulve, pour empêcher une nouvelle sortie. Heureusement que la nature, plus prompte que l'opérateur, s'étoit débarassée de ce qui lui étoit étranger, avant que l'opération fut faite.

Sila mort du poulain est assez ancienne pour qu'il ait déjà contracté un certain degré de putridité, il faut, après sa sortie, non-seulement donner à la jument ce que nous avons indiqué plus haut, mais encore faire doucement, dans la vulve, des injections avec une infusion de plantes aromatiques quelconques, aiguisée d'un peu d'eau-de-vie, ou de vinaigre.

Enfin, si l'avortement a lieu à une époque déjà avancée de la plénitude, et que la jument ait du lait en assez grande quantité, pour faire

(229)

craindre que sa suppression trop subite ne soit dangereuse , il faudra la traire pendant quelque temps. Ce lait pourra être donné , sans inconvénients , aux cochons.

De la Mise-bas , ou de l'Accouchement.

Cette opération de la nature est simple et presque toujours sans accident. Ce n'est une maladie , que par les entraves de la domesticité , et lorsque nous empêchons les femelles de se suffire à elles mêmes.

L'accouchement prochain s'annonce , non-seulement par le ventre qui tombe entièrement , et par l'amplitude des mamelles qui laissent échapper des gouttes d'un lait gluant et visqueux , mais encore par l'engorgement des jambes de derrière , par le malaise général qu'éprouve la jument , par sa plus grande difficulté à marcher , par sa pesanteur , par son agitation presque continue , par la difficulté qu'elle a de trouver une bonne place , par le remuement fréquent de la queue , par le gonflement de la vulve , par l'écoulement d'une humeur séreuse , rougeâtre ; etc. Alors la jument doit être libre , dans une écurie assez grande , et avec une bonne litière.

Toutes les femelles des animaux mettent bas

P 3

(230)

seules et sans secours étrangers. Il arrive rarement qu'elles aient besoin d'aides, et il faut même se garder de les prodiguer à contre-temps. Par exemple, beaucoup de personnes se hâtent, dès que les membranes paroissent au bord ou hors de la vulve, de les percer, de donner lieu à l'écoulement des eaux, et de tirer le poulain hors de la matrice, même avec efforts. Cette manœuvre précipitée, et avant que la nature ait disposé peu à peu les parties à se dilater et à faciliter le passage, retarde ordinairement *le part* ou l'accouchement, au lieu de l'accélérer, comme on le croit, et donne assez souvent lieu à des accidens, ou fait naître des obstacles que l'on n'auroit pas éprouvés, si l'on eut abandonné l'opération à la nature.

Il en est de même de tous les breuvages que l'on recommande, comme propres à faciliter l'accouchement et la sortie du délivre; ils sont composés de drogues très-échauffantes, et ils font réellement plus de mal que de bien, en donnant à la jument une maladie dont elle guérit, à la vérité, mais qu'elle n'auroit pas eue, si on l'eut laissée à son régime ordinaire.

On peut se borner à vider le rectum ou le fondement, de la trop grande quantité d'excré-

(231)

mens qu'il contient quelquefois, soit en donnant un ou deux lavemens d'eau tiède, soit en retirant les excrémens avec la main bien huilée.

La jument pouline debout, ou couchée; dans le premier cas, le poulain ne se fait point de mal en tombant: il est retenu, en partie, par les membranès dans lesquelles il est enveloppé, et par le cordon ombilical; il présente le bout du nez et les deux pieds de devant; ils sont poussés par les contractions de la matrice et des muscles du bas-ventre, qui déterminent l'accouchement. Ils crèvent les membranès, facilitent sa sortie en faisant l'office de coin, et le poulain roule plutôt qu'il ne tombe. Au reste, cette opération est ordinairement très-prompte, et ne dure pas plus de quelques minutes.

Le cordon ombilical se rompt ordinairement, lors de la sortie du poulain, quand la jument est debout, ou lorsqu'elle se relève, quand elle a pouliné couchée. La secousse que cette rupture occasionne facilite la sortie de l'arrière-faix ou du délivre.

Si la rupture n'a pas lieu naturellement, la jument mâche le cordon et le rompt elle-même. Elle mange aussi, à l'exemple des autres femelles des animaux, le délivre, lorsqu'on ne

P 4

(232)

le lui ôte pas aussitôt sa sortie , et on n'a point observé encore qu'il en soit résulté le moindre inconvénient.

Cependant , si le cordon ne s'étoit point rompu , que la jument ne l'eut pas mâché , ou qu'elle fut foible , il suffiroit de le couper à un décimètre (environ trois pouces) du nombril , et de le lier à son extrémité.

On doit regarder comme dénué de fondement tout ce qu'on a dit de l'*hippomane* qui doit se trouver sur le front ou sur la langue du jeune animal , et qu'il faut , dit-on , l'empêcher avec grand soin d'avaler , lorsqu'il respire pour la première fois , tandis qu'au contraire on doit le laisser manger à la mère , qui , sans cela , ne voudroit pas allaiter son poulain , etc. De pareilles absurdités ne peuvent pas être réfutées sérieusement aujourd'hui.

Il suffit , après la mise-bas , de bouchonner et de couvrir la jument , de lui donner quelques seaux d'eau blanche dégourdie ; et si elle paroît fatiguée , de la traiter comme nous l'avons indiqué pour la suite de l'avortement.

Il est important de ne point la distraire par la présence de plusieurs personnes dans l'écurie et autour d'elle ; il faut la laisser parfaitement tranquille. Les femelles de toutes les espèces

(233)

d'animaux se retirent à l'écart et se cachent dans cette circonstance ; le plus grand nombre met bas la nuit, ou cherche, au moins, l'absence de la lumière.

Lorsque le délivre ne suit pas immédiatement le poulain, il ne faut point se hâter de l'extraire. On attendra quelques heures, même jusqu'au lendemain, sans danger ; alors, il faudra se conduire comme nous l'avons indiqué pour l'avortement, et avec autant de douceur, pour éviter également la chute de la matrice.

La jument qui a mis bas doit être bien nourrie ; elle peut recommencer à travailler au bout de huit jours, et même plutôt. Des officiers, revenus d'Égypte, nous ont assuré avoir fait six à huit myriamètres (douze à seize lieues) avec des jumens arabes, le lendemain de leur mise-bas, sans qu'elles en aient été incommodées ; et la plupart de nos jumens de trait, dans les campagnes, travaillent souvent dès le second jour.

On a dit que le premier poulain d'une jument étoit rarement aussi étoffé que les suivans, parce que se trouvant dans un espace non encore occupé, il étoit obligé de préparer, à ses dépens, la place des autres. Cette idée

est aussi fausse, pour la jument, que pour toutes les autres femelles : les premières productions sont aussi bonnes, aussi fortes et aussi vigoureuses que les autres, lorsqu'elles ont été également bien soignées d'avance, dans le choix de l'étalon et de la jument, comme après leur naissance.

Soins des Poulains.

Aussitôt que le poulain est né, sa mère le lèche pour le débarrasser d'une espèce de crasse visqueuse dont il est couvert et qui l'en-croûte, pour ainsi dire. Cette opération est commune à toutes les femelles des animaux, et si la jument s'y refusoit, ou tardoit trop long-temps, on pourroit l'y exciter en saupoudrant légèrement le petit avec du son, ou avec un peu de sel.

Le poulain essaye bientôt de se mettre sur ses pieds ; il a quelquefois de la peine à réussir d'abord et à s'y tenir. On peut l'aider, et il suffit souvent de le lever pour qu'il se tienne, quoique chancelant.

Il cherche aussitôt la mammelle de sa mère. On peut encore l'aider dans cette recherche et faciliter l'allaitement en lui mettant le bout du mammelon dans la bouche, ou en tenant la

jument qui, quelquefois dans ce cas, et surtout lors d'un premier poulain, est plus ou moins affectée douloureusement de cette première succion, à laquelle, d'ailleurs, elle se fait promptement.

C'est un préjugé que de ne pas laisser teter au poulain le premier lait, sous le prétexte qu'il est mauvais et qu'il doit être jeté; comme si la nature ne savoit pas mieux ce qu'elle fait que les prétendus régulateurs de sa conduite. Ce lait séreux et jaunâtre a été destiné, par elle, à évacuer le *meconium* qui s'est amassé dans les intestins du poulain pendant la durée de la gestation, et aucune substance étrangère n'a cette vertu, comme ce premier lait.

Si le poulain a souffert au passage ou pendant l'accouchement, s'il paroît foible, s'il ne tète point, on peut lui donner un peu de vin et d'eau, tièdes, ou traire sa mère, et lui faire avaler ce lait de suite; c'est le meilleur remède qu'on puisse lui donner. Il faut aussi le tenir chaudement avec la jument, le laisser couché près d'elle et ne point le tourmenter.

Il faut l'examiner immédiatement après sa naissance, pour voir s'il a toutes ses parties;

et quoique les monstruosités ne soient pas fréquentes dans les poulains, on en a vu naître ayant des orifices, comme celui du fondement, par exemple, fermés, et pour l'ouverture desquels il étoit nécessaire d'avoir recours au vétérinaire.

On sent, au reste, que la jument qui met bas dans la prairie, et son poulain, n'ont besoin, ni l'un, ni l'autre, de tous ces petits secours domestiques, et que, quoiqu'exposés souvent à toutes les intempéries de la saison, ils se suffisent à eux-mêmes.

Le poulain peut suivre sa mère, quelques jours après sa naissance, soit qu'on la promène, soit qu'elle travaille. Il tête, chaque fois qu'elle s'arrête; mais l'exercice, comme le travail, doivent être proportionnés à la fragilité du petit. Ce n'est pas que nous n'ayons vu, à la suite des armées, faire, aussi-tôt leur naissance, de longues routes avec leurs mères. Nous en connaissons un, très-vigoureux aujourd'hui, qui, à neuf jours, a suivi sa mère par un temps de pluie et de neige, et dans de mauvais chemins, pendant une route de cent-cinquante myriamètres (trois cent lieues), à trois myriamètres (six lieues) par jour. Nous avons vu aussi, dans

une autre espèce , les petits des buffles , pendant leur route d'Italie en France , naître la nuit , suivre leurs mères le lendemain , et faire journellement trois à quatre myriamètres (six à huit lieues) , sans être fatigués.

Si quelqu'accident empêche la jument de nourrir son poulain , on peut l'élever sans teter , avec du lait , soit de jument , soit de chèvre , soit de vache ; et on l'habitue aisément à boire seul. Il suffit , comme au veau , de lui mettre le doigt , ou un chiffon trempé de lait , dans la bouche ; il commence par sucer , il boit ensuite.

La jument qui allait et qui travaille , doit être bien nourrie ; l'économie dans ce cas est une véritable perte. Le lait doit être abondant : il l'est d'autant moins , que la jument travaille plus , et qu'elle ne peut réparer ses pertes par une nourriture suffisante. On ajoutera donc alors à sa ration ordinaire , en proportion de ses forces et du travail qu'on en exige.

A deux mois , le poulain commence à manger des alimens solides , soit à la prairie , soit à l'écurie. Dans ce dernier cas , le fourrage qu'on donne à la mère , et dans lequel le petit s'amuse à chercher quelques brins ,

doit être fin et délicat, autant qu'il sera possible. Le poulain se prépare ainsi, peu-à-peu, au sevrage qui est bien plus facile dans l'écurie que lorsqu'il reste à la pâture.

On sèvre les poulains ordinairement à six ou sept mois, et pour cela, on les séquestre peu-à-peu de leur mère, en augmentant leur nourriture dans la proportion de la diminution du lait qu'ils éprouvent successivement. Au reste, si la jument ne porte que tous les deux ans, on peut la laisser nourrir plus long-temps. La nature indique l'époque du sevrage, par la suppression du lait, et alors la jument ne laisse plus teter le poulain qui la fatiguerait inutilement. En général cette époque est accélérée dans les jumens qui travaillent et dans les jumens fines.

Le poulain sevré à l'herbe n'a besoin d'aucun changement dans sa nourriture ; celui sevré à l'écurie, et qui n'est pas encore accoutumé au grain, exige quelques ménagemens. Il ne faut pas d'abord lui donner l'avoine entière, mais la faire concasser, ainsi que l'orge qu'on pourra alterner avec l'avoine. Il faut aussi lui donner, pendant quelque temps, à boire de l'eau blanche.

Le son est une mauvaise nourriture pour

les poulains ; il n'est bon qu'autant qu'il contient beaucoup de farine, et pour faire de l'eau blanche seulement. On doit même avoir l'attention de l'ôter de l'eau pour laquelle il a été employé, avant de la donner à boire. On peut le faire manger alors aux volailles ou aux cochons.

Les poulains élevés à l'écurie ne doivent pas séjournier sur le fumier, sous le prétexte qu'ayant encore les pieds tendres, ils seroient fatigués sur le pavé. Cette mauvaise méthode qui est suivie dans beaucoup d'endroits, est peut-être la seule cause de la mauvaise construction des pieds de beaucoup de chevaux, et il est beaucoup plus difficile de remédier aux vices que les pieds contractent par l'humidité, qu'à ceux qui sont l'effet de la sécheresse.

Il faut les accoutumer de bonne heure, non à être étrillés et bouchonnés ; leur peau trop tendre souffriroit de ces opérations : mais à être brossés, au moins tous les deux jours. Ce *brossement* doit être fait sur toutes les parties de leur corps et avec douceur. On ne doit pas craindre de leur passer la brosse, ou la main sur le dos et la croupe. La persuasion où sont encore beaucoup de gens que cette ac-

(240)

tion les empêche de croître, n'est pas plus fondée que mille autres.

On ne mettra ensemble, autant qu'il sera possible, dans les pâtrages, que des pouoins de même âge; on les séparera, dès que l'on s'apercevra qu'ils sentent leur sexe et qu'ils veulent monter les pouliches. Alors on pourra les attacher, et pour les y accoutumer, on leur mettra, quelque temps auparavant, le licol seul et sans longe. Ceux élevés à l'écurie seront attachés, aussitôt le sevrage.

Ils exigent beaucoup de surveillance, pendant les premiers temps qu'ils sont attachés; s'ils le sont trop court, ils se tourmentent fortement et se fatiguent; s'ils le sont trop long, ils courrent les risques de s'étrangler avec les longes ou de se prendre les jambes, et de se couper plus ou moins profondément. Un palefrenier doit donc constamment coucher dans l'écurie où on les tient.

Il doivent trouver de l'ombre et de l'eau dans les pâtrages, pour se garantir de la grande ardeur du soleil et pour se désaltérer. On ne les y conduira, le matin, que lorsque la forte rosée ou les brouillards seront dissipés, et il faudra les rentrer le soir avant la nuit,

(241)

nuit, à moins qu'ils n'y restent habituellement avec leur mère.

Plusieurs auteurs recommandent de saigner, de purger les mères et les poulains, de leur donner du foie d'antimoine, etc., lorsqu'ils quittent les pâturages pour rentrer à l'écurie, au commencement de l'hiver. Toutes ces précautions sont en pure perte, lorsque les animaux se portent bien, et elles les fatiguent inutilement. La nature est le meilleur médecin, et il ne faut point droguer sans motifs. Une bonne nourriture, donnée modérément, et un exercice suffisant, sont les meilleurs préservatifs qu'on puisse employer contre la plupart des maladies.

Les poulains fixés définitivement à l'écurie, auront besoin d'être promenés souvent, d'être maniés, caressés, le plus possible; on leur levera les pieds fréquemment, on frappera dessus avec un bâton, ou avec un marteau, pour les accoutumer ainsi, peu-à-peu, à se laisser ferrer; on leur mettra, de temps en temps, une bride, un harnois, une selle, un bât, selon le genre de service anquel on les destine et on les leur laissera, de manière à les y accoutumer. Lorsque les chevaux arabes ont eu une fois la selle sur le dos, ils ne la quittent

Q

(242)

plus, même la nuit. C'est alors qu'on peut aussi les dresser au bruit des armes à feu, du tambour, du cor, à la vue des drapeaux, etc. Il sera facile de les accoutumer promptement à tout cela, si la leçon est immédiatement suivie du repas. Les jeunes animaux ne verront bientôt, dans le bruit qu'on fait autour d'eux, qu'un avertissement, que l'avoine doit le suivre incessamment.

Des Anes et des Mulets.

L'ANE, accouplé avec la jument, produit le *mulet*. Le cheval, accouplé avec l'ânesse, le produit également; mais ce dernier, qu'on nomme *bardeau*, est plus petit, beaucoup moins employé, et nous ne nous en occuperons point ici.

La dégénération des races est encore plus marquée dans l'espèce de l'âne, que dans celle du cheval. Il nous est néanmoins bien important aussi de conserver la première, de la multiplier, de l'améliorer et de la régénérer.

On élève et on emploie les ânes dans presque tous les Départemens. Quelques-uns en font le commerce; mais un plus grand nombre encore se livre à celui des mulets, et en exporte, comme nous avons eu occasion de le dire précédemment, une grande quantité à l'étranger. Il est donc essentiel de relever cette branche de notre économie, dont nous avons déjà montré la dégradation, et dont personne, jusqu'à présent, en France,

Q 2

(244)

excepté *Olivier de Serres* et *Buffon*, ne s'est occupé utilement.

En vain, les anciens réglements des Haras avoient restreint et gêné la propagation des mulets, par des prohibitions, des saisies et des amendes; en vain, ils avoient borné le nombre des ânes-étalons, et décidé que les jumens de la plus petite taille et de la moins belle conformation, seroient seules destinées au service des ânes; en vain, ils avoient fixé les provinces où devoit se borner le commerce des mulets. L'intérêt, plus fort que la loi, avoit éludé en partie toutes ces entraves. Mais une pareille gêne ne pouvoit néanmoins qu'influer nécessairement sur les productions, en ralentissant le zèle des Cultivateurs; et ce n'étoit, pour ainsi dire, que furtivement et en contravention aux réglements, qu'il y avoit quelques beaux mulets. Le plus grand nombre étoit commun et de taille médiocre; et, peu à peu, les beaux ânes et les beaux mulets diminuèrent et devinrent de plus en plus rares et chers.

Depuis la suppression des réglements, les circonstances n'ont pas permis de s'occuper de cet objet, comme il le mérite, et nos ânes, comme nos mulets, ont besoin aujourd'hui de

(245)

toute la surveillance régénératrice que le Gouvernement se propose d'exercer, relativement aux races de chevaux.

Il faut encourager tous les genres d'industrie; il faut sur-tout éclairer ceux qui veulent s'y livrer. On tenteroit inutilement de forcer les Cultivateurs qui trouvent plus de bénéfices à éléver des mulets que des chevaux, à faire de ces derniers. On doit donc les mettre à portée de tirer des premiers tous les avantages qui doivent en être le résultat, pour le Gouvernement et pour eux.

Plusieurs de nos anciennes provinces élévoient de belles races d'ânes. La Franche-Comté, le Dauphiné, l'Auvergne, le Languedoc, le Poitou, etc., possédoient les plus recherchées, et faisoient les plus beaux mulets. On ne parle presque plus aujourd'hui de la race des ânes du Poitou, que nous croyons d'autant plus important de faire connoître, qu'elle devient aussi elle-même de plus en plus rare, et qu'elle est la seule, en France, sur laquelle nous puissions encore fonder quelqu'espoir de régénération. Cette race qui nous paroît être parfaitement distincte des autres, n'a pas été connue de *Buffon*, qui n'en a rien dit. C'est principalement dans un

Q 3

(246)

mémoire publié par le Conseil du roi, en 1717, que nous avons puisé les détails qui lui sont relatifs; détails qui se trouvent confirmés dans les renseignemens communiqués au Ministre de l'Intérieur par les Préfets.

« Il se trouve dans le Haut-Poitou (aujourd'hui départemens de la Vienne et des Deux-Sèvres), des *animaux* qui sont presqu'aussi hauts que les plus grands mulets, mais d'une figure différente. Ils ont presque tous le poil long d'un demi-pied (seize à dix-sept centimètres), sur tout le corps; les boulets, les jambes et les jarrets presqu'aussi larges que ceux des chevaux de carrosses. On les tient à l'écurie séparément, dans des espèces de loges, attachés avec des chaînes de fer; on ne les fait sortir que pour saillir les jumens. »

« Ils sont, pour la plupart, très-vieux et cruels. Si ces animaux se joignoient, ils s'étrangleroient; il n'y a que l'homme qui a coutume de les panser, qui ose en approcher. Quand ils ont sailli, ils sont beaucoup plus dangereux. On ne les ferre jamais, et ils portent la corne longue d'un pied (trente-trois centimètres), ce qui est très-difforme. »

« Il y a dix à douze ans (vers 1705) qu'ils étoient d'un prix excessif en Poitou. Il s'en

est vendu, jusqu'à cinq cents écus pièce ; présentement (1717), les plus beaux ne passent pas huit à neuf cent livres, lorsqu'ils sont éprouvés et reconnus bons ; si ce n'est quelques-uns que les gardes-étalons, à qui ils appartiennent, estiment encore jusqu'à douze cent livres, à cause de leur hauteur, de l'épaisseur et de la largeur de leurs jarrets ; la hauteur toute seule ne suffisant pas pour en relever le prix. »

« Ceux de poil bien noir sont les plus estimés ; les gris sales sont les moins recherchés. »

« La cherté de ces *animaux* vient principalement de la difficulté qu'il y a de les élever jusqu'à trois ans, n'y en ayant pas le quart qui arrivent à cet âge ; mais aussi, cet âge passé, ils vivent et servent jusqu'à vingt-cinq et trente ans. La goutte et la morve sont les maladies ordinaires à ces *animaux*, quand ils deviennent vieux. »

« Ils périssent plus communément par les jambes, et deviennent si perclus, qu'ils ne peuvent plus sortir de l'écurie. Ils servent par jour huit à dix jumens, quand ils sont bien engrainés ; au lieu qu'un étalon n'en peut servir utilement que deux ou trois, au plus. »

« Il y a des gardes - étalons qui ont cinq

Q 4

(248)

et six de ces *animaux*, dont chacun peut servir cent jumens pendant le temps d'une monte, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, après quoi, ils diminuent de force. Ils ne commencent à les faire servir qu'à l'âge de quatre ans. Ils sont tous d'un très-grand entretien ; car, pour les bien conserver, on leur donne jusqu'à trois boisseaux (quatre décalitres) d'avoine, par jour, pendant tout le temps de la monte. Tous ne sont pas également vigoureux ; de dix, à peine en trouve-t-on quatre qui servent bien. Quelques-uns ne veulent point de jumens, qu'ils n'aient senti une bourrique : ceux-ci ne sont pas si estimés ; on ne leur donne pas de bourrique, qu'à toute la monte ne soit finie, parce qu'ils ne voudroient plus servir de cavales. »

Ces ânes-étalons s'appellent communément, dans le pays, *bouriquets, baudets ou animaux*. Ce dernier nom est plus particulièrement donné, dans les départemens de la Vienne et des Deux-Sèvres, à ceux de la race dont nous venons de parler. Leur taille ordinaire est d'un mètre quarante à cinquante centimètres (quatre pieds trois à six pouces) ; quelques-uns vont même au-delà, et on en a vu d'un mètre soixante-sept centimètres (cinq pieds).

Ces deux Départemens , principalement le dernier , possèdent encore aujourd'hui cette race d'ânes de la grande taille ; mais le nombre en est beaucoup diminué , et le commerce des mulets est diminué dans la même proportion ; le prix en est aussi beaucoup augmenté , et il est porté actuellement à trois et quatre mille francs et plus , pour chacun de ces *animaux*.

La Provence avoit autrefois de très-beaux ânes et de beaux mulets , dont *Quinqueran* a fait l'éloge .

Il y avoit , dans la Franche-Comté , des ânes dont la taille ordinaire étoit d'un mètre trente-quatre centimètres (quatre pieds). Ils sont presque tous disparus .

Les moulins de Toulouse , de Montauban , et de Moissac , étoient encore desservis , il y a vingt ans , par des ânes d'une taille et d'une force peu communes .

Nous sommes intimement persuadés que les défauts et les vices que l'on reproche aux *animaux* qu'on destine à servir d'étalons , et les maladies dont ils sont affectés , tiennent au peu de soins qu'on leur donne , à l'éducation défectueuse qu'ils reçoivent ; et que , si on se conduissoit à leur égard comme avec les chevaux , et comme nous l'avons prescrit dans

(250)

cette Instruction, les résultats seroient les mêmes.

Le commerce des mulets est trop important à une grande partie des départemens de la France, pour que le Gouvernement ne se hâte pas d'encourager, par des récompenses proportionnées à la valeur des animaux, les propriétaires qui se livreront à la propagation de cette belle race d'ânes, ou qui en importeront, de propres à améliorer les nôtres et à faire de beaux mulets.

Nous avons en France quelques ânes de la belle race élevée par le dernier grand duc de Toscane. Ils sont de la plus grande beauté et de la grande taille, de couleur noire, comme ceux décrits par *Olivier de Serres*, et comme les ânes du Poitou ; mais leur nombre est encore trop petit, pour que l'on puisse s'apercevoir du bien qu'ils font.

Quelques autres parties de l'Italie, l'Isle de Malte, l'Égypte et l'Espagne, ont aussi de très-belles races de ces animaux, que nous pourrions importer facilement chez nous. On connaît l'ancienne réputation des ânes d'Arcadie et de Rieti, et les hauts prix auxquels ils ont été portés. Nous avons vu long-temps à l'École vétérinaire d'Alfort, un âne de Malte qui

étoit de la plus belle conformation et de la plus grande taille. *Gilbert*, qui étoit du Poitou, et qui connoissoit bien les beaux ânes de cette province, nous écrivoit d'Espagne : « Les ânes de l'Andalousie, et sur-tout ceux de la Manche, sont les plus grands peut-être qui existent, s'ils ne sont pas les plus beaux ; ils sont presque de la grandeur des chevaux. »

Mais la grandeur, la force et la beauté des ânes, nécessaires pour améliorer nos races, ne suffisent pas pour faire de beaux et de bons mulets ; et si le cheval et l'ânesse n'en font que de petits, parce que la femelle ne peut donner à la production tout le développement dont elle a besoin, il en est de même, lorsque l'on donne de trop petites jumens aux baudets. Il faut donc que les jumens destinées à la propagation des mulets soient fortes et étoffées, et toujours plus grandes que les mâles avec lesquels on les accouple. A cet égard, nous sommes également dans le besoin, et les dépar-temens qui se livrent au commerce des mulets, se plaignent généralement de la dégénération des jumens, et demandent à grands cris des éta-lons propres à en donner qui aient toutes les qualités qu'on désire dans ce commerce. C'est ainsi, comme on le voit, que ces deux branches

(252)

sont intimement liées, et que la régénération de nos races de chevaux doit influer avantageusement sur celle des mulets.

Les ânes et les mulets exigent les mêmes soins que les chevaux; mais ils sont, en général, plus sobres, supportent plus facilement la faim, sont moins délicats sur la qualité des alimens, soutiennent mieux et plus long-temps la fatigue, ont le pied plus sûr, portent plus lourd, sont moins maladifs et vivent un plus grand nombre d'années. Les mules, plus dociles que les mulets, nous sont achetées pour être employées, en Italie et en Espagne, à former de superbes attelages pour le carrosse et pour la litière; elles font aussi d'excellentes montures. Du reste, les ânes et les mulets sont bons à tous les genres de services domestiques; il en est quelques-uns où ils ne peuvent être remplacés par les chevaux, et on les préfère à ces derniers, dans les pays de montagnes. On sait combien les mulets sont utiles dans les armées, sur-tout dans les parties méridionales de l'Europe, et combien ils le sont aussi dans nos Colonies auxquelles nous en fournissons autrefois; ils résistent beaucoup plus long-temps à la chaleur, que les chevaux.

Les préceptes généraux que nous avons donnés dans cette Instruction, sur l'amélioration et la régénération des chevaux, sont également applicables à celles des ânes et des mulets ; et les détails particuliers de la monte, de la gestation, de l'accouchement, etc., sont aussi les mêmes dans l'ânesse et dans la jument. Il faut seulement, lors de la monte pour faire des mulets, présenter d'abord à l'âne, une ânesse pour le mettre en action : puis, on substitue à l'ânesse une jument bien en chaleur, que l'âne couvre avec fruit. Il est quelquefois nécessaire de mettre des *lunettes* à la jument, pour qu'elle ne voye pas l'âne-étalon, qu'elle refuse opiniâtrément. Il en est quelquefois de même aussi de l'âne, qui refuse de couvrir la jument, lorsqu'il n'a pas les yeux bandés.

Si les coups de bâton qu'on prodigue à l'ânesse, après la monte, pour la faire retenir, ne sont pas plus utiles à cette femelle qu'à la jument, il n'en est pas de même de l'âne, à qui ils sont souvent nécessaires pour le mettre en action. Nous avons eu occasion de voir plusieurs fois l'efficacité de ce moyen qui, d'ailleurs, est prouvée par l'expérience. On connoit les bons effets de moyens ana-

(254)

logues en pareil cas, dans d'autres espèces.

L'ânon et le muleton n'exigent pas plus de soins que le poulain ; ils se soutiennent plus promptement, sur leurs pieds, que lui, et le muleton est sevré naturellement par la jument, à six ou sept mois. L'ânon tète un an et plus, si on le laisse avec sa mère. Il faut même l'y laisser, si on veut faire usage du lait d'ânesse ; sans quoi, il est bientôt tari et supprimé ; c'est sans avoir consulté l'expérience, que *Buffon* a dit le contraire.

On est dans l'opinion, dans beaucoup de pays, qu'une jument qui a fait des mulets, est incapable de faire des poulains. Cette opinion est sans fondement, et l'expérience a déjà prouvé, un grand nombre de fois, que les juments pouvoient faire successivement des mulets et des poulains.

Des Courses et autres Exercices.

ON a déjà écrit plusieurs volumes, sur les courses de chevaux en France; on en a fait sentir l'utilité et l'importance pour l'amélioration de nos races de chevaux; mais, peut-être que ces ouvrages, considérant l'objet en grand et tel qu'il doit être, après un laps de temps plus ou moins considérable, ou ne s'occupant que des courses proprement dites, n'ont pas entièrement rempli leur but. Serons-nous plus heureux dans ce court chapitre, où nous les considérerons, non-seulement sous ce point de vue, mais encore sous celui de tous les autres exercices du cheval?

Les historiens ne nous ont fait connoître les courses de chevaux et de chars, en usage chez les Grecs et chez les Romains, que lorsqu'elles étoient dans toute leur splendeur. Nous ne connaissons celles d'Angleterre, que depuis qu'elles ont acquis tout le complément dont elles sont susceptibles, et qu'elles sont devenues, pour ainsi dire, spectacle national.

Si nous ne pouvons pas juger , d'une manière certaine , de tous les avantages que les courses ont procurés aux Haras de la Grèce et de Rome , nous pouvons néanmoins présumer combien elles leur ont été utiles , par l'état de prospérité où les mêmes historiens nous représentent ces Haras. Nous connaissons tout le bien qui en est résulté en Angleterre et en Amérique , où elles ont été introduites avec les chevaux anglois.

Nous ne proposerons pas de rétablir les jeux Olympiques , ni les courses du cirque de l'ancienne Rome ; nous proposerons encore moins d'imiter les courses de l'Italie moderne , qui ne sont que des amusemens puérils ; nous ne demanderons même pas d'imiter celles des Anglois , dans l'état où elles sont anjourd'hui. Les tentatives qu'on a déjà faites pour les introduire en France , tendoient plutôt à la destruction de nos races , qu'à leur amélioration. Enfin , nous ne rappellerons pas celles qui ont déjà eu lieu anciennement dans quelques provinces de France , ni celles que nous avons vues de nos jours à la Plaine des Sablons , au Bois de Vincennes et au Champ de Mars , et qui , sous aucun rapport , ne pouvoient remplir le but qu'en avoit sans doute eu , en

les

les instituant. Nous inviterons à prendre de ces courses et de quelques autres moins connues, ce qui peut être applicable à la France, et sur-tout à les adapter à nos besoins et à l'état où nous sommes.

Celles d'Angleterre, comme celles de l'antiquité, ont eu des commencemens foibles, et ce n'est que par gradation qu'elles sont parvenues au point où on nous les a fait connoître, et où elles sont actuellement. Commençons comme ces différens Peuples ont dû commencer, et essayons d'obtenir les mêmes résultats.

Le but des courses étant de faire connoître le cheval le plus vîte, le plus vigoureux, celui qui a le plus d'haleine et de fond, et par conséquent le meilleur, l'emploi de ce cheval dans les Haras doit nécessairement donner naissance à des productions qui lui ressemblent, et même qui le surpassent, s'il est uni avec une jument qui, soumise aux mêmes épreuves, aura également été reconnue la meilleure. C'est ainsi que les courses sont utiles à la régénération et à l'amélioration des races.

Mais ces courses doivent-elles être uniquement bornées, comme nous le voyons, à faire courir au grand galop, ou à toutes jambes, soit à la voiture, soit sous l'homme, soit en

R

liberté, les chevaux qu'on met en lice? Nous ne le croyons pas, et nous pensons qu'elles rempliroient bien plus complètement leur but, si on les appliquoit à toutes les allures et à tous les genres de service auxquels les chevaux sont employés. Il en est qui ne sont destinés ni à galopper, ni à trotter, et dont il est néanmoins très-important de perfectionner et d'améliorer les races. On doit faire subir à ceux-ci des exercices analogues à leur genre de travail.

On connaît, en France, les chevaux que les Hollandois appellent *hart-dravers* (*forts trotteurs*), et que nous appelons *ardraves*, par corruption du nom hollandois. Ces chevaux ne vont jamais qu'au trot; ils sont dressés, exercés et accoutumés à cette allure, dès leur jeune âge, et elle est réellement inhérente à cette race qui ne ressemble point aux autres races hollandoises. Il y a des courses, des prix et des paris, en Hollande, pour ces trotteurs, comme ailleurs pour les courses à toutes jambes. Ces chevaux, toujours à courte queue, sont ramassés, vigoureusement constitués, et ont sur-tout d'excellens jarrets. On les emploie, dans le pays, à la voiture; nous les mettons ici au cabriolet. Ils font habituellement deux myriamètres (quatre lieues) à

l'heure. Nous en avons vu, aller de Paris à Versailles (même distance) en moins de quarante minutes, et revenir dans le même espace de temps.

Nous avons encore dans quelques Départemens d'excellens chevaux, connus sous le nom de *bidets d'allure*, employés principalement au service des marchands bouchers, des marchands de chevaux, des fermiers, et autres marchands forains. Ces bidets font habituellement dix à douze myriamètres (vingt à vingt-cinq lieues) par jour, et quelquefois davantage, toujours au trot ou à l'amble, et sans jamais galopper. Ils sont dressés comme les *ardraves*, dès leur jeunesse, à ces allures; ils ne réussissent pas tous également bien.

On connaît aussi les chevaux de chasse-marées, et les courses plus ou moins longues, ou plutôt les voyages toujours très-accélérés qu'ils font au trot, et, pour ainsi dire, sans s'arrêter, soit à charge, soit à vide.

Ces sortes de chevaux, dont le nombre diminue tous les jours, et dont la valeur augmente dans la même proportion, sont très-importans pour le commerce, et il est essentiel d'en favoriser la multiplication et l'éducation. Les courses rempliront aussi avan-

(260)

tageusement ce but, pour ceux-ci, que pour tous les autres.

Nous proposons donc d'établir des courses, ou des concours de différens exercices, et des prix, dans chaque Département, autant que le comporteront les différentes races de chevaux qu'ils possèdent, et les services auxquels ils sont plus particulièrement employés.

1°. Pour les chevaux et juments qui, destinés à porter ou à tirer un fardeau quelconque, *au pas*, parcourront le plus vite, toutes choses égales d'ailleurs, dans un temps donné, le même espace de chemin.

2°. Pour ceux et celles qui, destinés à porter ou à tirer, soit sous l'homme, soit à la voiture, rempliront, *au trot*, les mêmes conditions.

3°. Enfin, pour ceux qui, destinés à la guerre, à la chasse, à la parade, etc., rempliront ces mêmes conditions *au galop*, ou à la course proprement dite.

Tous les genres de service, et les chevaux de toutes les formes, ou de toutes les familles, se trouvent compris dans ces trois divisions, depuis le cheval de course, jusqu'au cheval de bâti; depuis le cheval de carosse qui traîne le riche propriétaire, jusqu'à celui de l'agriculteur qui le nourrit; et tous ces chevaux

(261)

ont également besoin d'être les meilleurs possibles.

Ces prix seront proportionnés à l'importance des exercices, à la bonté et à la valeur des races, à la nécessité de les améliorer, aux besoins que les Départemens auront d'être plus ou moins encouragés, excités, etc. Un grand nombre de ces Départemens peut les borner à quelques vases d'argent, ou quelques médailles; le Gouvernement pourra acheter l'animal, ou quelques-uns des animaux vainqueurs, pour les employer à la propagation. L'intérêt particulier et l'amour-propre une fois excités feront bientôt le reste.

Les fonds des prix pourroient être faits par le Gouvernement, ou payés par les Départemens, pour lesquels ils ne seroient réellement qu'une avance, par les rentrées que produiroient nécessairement la vente des chevaux améliorés. L'ancien Gouvernement avoit fait un fonds de 24,000 francs pour les courses; la dernière administration des Haras ignorant sans doute les moyens de régulariser et d'utiliser ces exercices, ou désespérant d'y réussir, l'avoit fait supprimer.

Il ne faut pas croire, au surplus, ainsi que quelques écrivains l'ont avancé, qu'il suffise

R 3

d'avoir des chevaux de course, comme sont aujourd'hui ceux de l'Angleterre, pour que l'amélioration soit bientôt générale. Ce n'est qu'à la longue et, si on peut s'exprimer ainsi, par une fonte successive et long-temps répétée, des races supérieures dans les races inférieures, que cette amélioration a lieu. Il y a plus d'un siècle que les Anglois croisent et améliorent sans cesse. Nous sommes sans doute plus avancés qu'ils ne l'étoient, lorsqu'ils ont commencé; nous avons des races dont la réputation est établie depuis long-temps; nous pouvons donc, avec les mêmes moyens qu'ils ont employés, marcher et arriver plus vite qu'eux au point où nous devons atteindre. Il faut ne négliger aucun de ces moyens, et employer à la fois tous ceux qu'il est possible de faire aller de front. C'est ainsi que nous aurons tout lieu d'espérer des avantages réels, des différens concours d'exercices que nous proposons.

Il est certain qu'une pareille mesure ne peut qu'exciter le zèle et l'émulation parmi les propriétaires, et bientôt ensuite, de Département à Département. L'impulsion une fois donnée, le Gouvernement n'auroit qu'à diriger et surveiller; il recueilleroit prompte-

ment le fruit de ses sollicitudes et de ses bienfaits.

Nous pensons qu'il est inutile d'entrer ici dans des détails particuliers sur chacun de ces exercices. Si le Gouvernement adopte cette mesure, elle sera confiée, dans chaque Département, à la surveillance des Préfets, auxquels il sera envoyé alors les instructions dont ils pourroient avoir besoin.

Il est important, peut-être, d'exclure de ces concours les chevaux étrangers, au moins pendant un certain nombre d'années, et jusqu'à ce que l'amélioration ait fait des progrès assez marqués pour n'avoir plus à redouter la concurrence, et être même en état de la provoquer. Si, en effet, on admettoit tous les chevaux sans distinction, on ne peut douter que les arabes, que nous introduisons en ce moment chez nous, ne l'emportassent, ainsi que les chevaux anglois qu'on ne manqueroit pas d'y introduire aussi, malgré les défenses, sur nos chevaux de selle les meilleurs; que les *hart-dravers* de la Hollande ne l'emportassent sur nos meilleurs trotteurs; et qu'enfin la Suisse et l'Allemagne ne nous envoyassent au concours des chevaux de trait qui auroient l'avantage, au pas, sur les nôtres.

R 4

(264)

Une observation générale sur les courses doit encore trouver sa place ici.

La durée où la longueur de la course ou de l'exercice importe essentiellement au but que nous nous proposons. Nous avons déjà vu que le cheval persan pouvoit l'emporter d'abord sur le cheval arabe, mais que, dans la continuation de la course, ce dernier qui avoit plus de fond, regagnoit la supériorité qu'il paroisoit avoir perdue d'abord. Nous savons aussi que tel coursier anglois l'emporte sur ses concurrens pendant un nombre déterminé de milles, et qu'au de-là, il est forcé de céder la victoire à un second qui le devance, et qui, un mille ou deux après, est à son tour devancé par un troisième. On peut donc faire concourir également pour la vitesse seulement, dont on a besoin quelquefois, ou pour la durée de l'exercice, dont on a besoin plus constamment. Ce n'est point toujours à la vélocité, à l'ardeur, c'est au fond de bonté ou de vigueur que le prix doit le plus souvent être décerné. Ainsi, la longueur de la course doit être proportionnée au but que l'on se propose de remplir, et être telle que, sans exténuier les animaux, elle puisse indiquer celui qui y résiste le mieux et le plus long-temps, et qui se

ressent le moins de la fatigue qui peut en être la suite.

Nous terminerons, en recommandant l'emploi d'un moyen qui nous paraît bien propre aussi à exciter le zèle et l'émulation générale, et que nos voisins n'ont pas négligé; c'est l'impression annuelle des noms des chevaux qui auront remporté les prix dans les différens concours et de ceux des propriétaires auxquels ils appartiennent, avec leur domicile, dans chaque Département. Ces listes qui doivent être répandues principalement dans les campagnes, mettront à portée de voir, d'un coup d'œil, quels sont les Départemens qui fournissent les chevaux et les jumens les meilleurs, dans tous les genres d'exercices; et nous ne doutons pas que bientôt, comme en Angleterre, les chevaux vainqueurs et leurs productions ne soient recherchés et payés très-avantageusement, soit comme étalons, soit comme jumens poulinières, pour être employés à la reproduction.

Des Prix et Encouragemens.

C'EST en vain qu'on offriroit aux habitans des campagnes toutes les lumières qu'il est possible de rassembler sur ce qui tient à l'amélioration et au perfectionnement des races de chevaux françois. Ce moyen seul seroit insuffisant ; il doit être réuni à celui que nous venons d'indiquer et à celui dont nous allons parler.

Le Gouvernement ne se dissimule point que l'instruction ne peut devenir universelle que par l'émulation, et que l'émulation ne peut être entretenue que par l'intérêt. On dira sans doute que le Cultivateur a un intérêt évident d'élever de bons chevaux ; mais, quelque vrai que cela soit, il est des circonstances où l'intérêt le plus réel peut être surmonté par d'autres intérêts plus impérieux.

La masse des Cultivateurs françois a négligé depuis long-temps toutes les parties de l'économie rurale qu'elle n'a point regardées comme de première nécessité. Elle a sur-tout abandonné *l'élève des chevaux*, et par con-

séquent, elle n'a ni augmenté, ni conservé, ni transmis le peu de vraies connaissances qu'on pouvoit avoir sur cette partie. On sait que ce genre d'industrie est accompagné de dangers, qu'à la vérité beaucoup de personnes exagèrent, et qui sont toujours plus menaçans pour l'ignorant, que pour l'homme instruit; on sait que *l'élève des chevaux* exige des avances qu'on ne se sent pas toujours en état de faire; on sait que les profits qu'on peut s'en promettre, quelques séduisans qu'ils paroissent être, sont quelquefois douteux et toujours tardifs. Le Gouvernement croit devoir surmonter toutes ces difficultés, non comme autrefois par des primes qui ne pouvoient pas même tenter les citoyens les moins aisés, et qui, données sans justice et sans discernement, paroisoient plutôt des aumônes ou des faveurs que des récompenses: mais il croit devoir faire des sacrifices assez considérables pour devenir un objet d'émulation; il veut que l'appât de ces récompenses, toujours honorables, soit assez puissant pour tourner l'esprit des habitans des campagnes vers les études qui peuvent les guider dans ces sortes d'entreprises; il espère que, dans peu de temps, aucune des Nations de l'Europe ne conservera d'avantages sur la

nôtre dans cette utile science. Il espère que les François, plus éclairés, préféreront de vendre de bons chevaux, à en acheter de médiocres, et que, dans ce genre de commerce, ils ne tarderont pas à se faire restituer tous les tributs que, depuis si long-temps, ils payent à l'Étranger.

Le Gouvernement accordera donc des primes, pour l'encouragement des Haras particuliers. Ces primes seront beaucoup plus considérables que toutes celles qui ont été proposées par les anciennes administrations, et le Gouvernement ne négligera rien pour les distribuer avec justice, et les appliquer avec discernement. Ces primes seront de deux sortes ; les unes données dans les foires pour encourager le commerce des chevaux ; les autres distribuées dans les campagnes, pour en favoriser l'amélioration. Les unes et les autres tendront au même but, la multiplication et la régénération des bonnes races.

L'intention du Gouvernement étant de rappeler, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, les races pures de nos meilleurs chevaux François, on commencera par désigner les principales foires des contrées les plus renommées pour la race de leurs chevaux,

et cette mesure s'étendra par la suite aux foires de tous les Départemens qui en seront jugées susceptibles.

Dans ces foires, il sera distribué des primes à ceux qui auront amené les plus beaux chevaux entiers et les plus belles jumens poulinières qui, au rapport d'un jury, nommé à cet effet, offriront le plus évidemment tous les caractères distinctifs de la race pure du pays.

Les chevaux étrangers, de quelque distinction qu'ils soient, qui pourroient être amenés à ces foires, ne concourront point à ces sortes de primes, absolument destinées à faire reparoître les trop foibles restes de nos anciennes races. Mais, ces chevaux, achetés par les particuliers, et employés à la reproduction, pourront aussi valoir, comme nous l'avons déjà dit, des récompenses aux propriétaires, lorsque la race de ces chevaux sera jugée convenir au perfectionnement de la race du pays, et ces récompenses feront partie de celles à distribuer dans les Départemens.

Il y aura donc, indépendamment des primes offertes au commerce, des récompenses données, dans les Départemens, aux Cultivateurs qui s'adonneront avec le plus de zèle et de succès à l'élevage des chevaux. Les prix des

(270)

courses pourront former une partie essentielle de ces récompenses. Il en sera donné à ceux qui se seront procurés les plus beaux étalons et les plus belles poulinières, soit de race pure du pays, soit de race étrangère ou supérieure et convenable au croisement, en observant qu'aucun étalon d'un pays plus septentrional, quelque distingué qu'il puisse paroître, ne pourra donner droit à ces sortes de récompenses, au moins jusqu'à ce qu'une expérience constante ait prononcé sur ce qu'on doit attendre de ces étalons; et pour ces décisions, il suffira de consulter la division proposée dans le cours de cette Instruction.

Il sera de même accordé des récompenses pour les productions distinguées d'une, de deux et de trois années, qui seront nées dans le Département. Ces primes seront moins considérables, il est vrai; mais elles seront plus multipliées et toujours suffisantes pour assurer chaque particulier, que plus ses productions seront distinguées, moins il lui en coûtera pour leur éducation, et qu'après les avoir élevées, presque sans aucun frais, il pourra encore prétendre, au bout de quatre à cinq ans, à de nouvelles récompenses. Si l'on objectoit que ces récompenses ne seront que

(271)

pour ceux qui font le mieux leurs affaires, et qu'on feroit par là d'autant plus de tort aux autres, on oublieroit que l'État est le co-intéressé de tous les Cultivateurs, et qu'il doit une véritable reconnaissance à ceux qui, par leur prospérité, contribuent à la sienne. Ceux même qui n'auront pas obtenu de primes, auront fait des efforts pour les obtenir, et ces efforts, trompés une première fois, pourront réussir une seconde; dans tous les cas, des efforts, heureux ou malheureux, auront toujours procuré des lumières utiles à celui qui les aura tentés: or, les lumières, en tout genre, et principalement en fait d'économie et d'industrie, sont toujours une source de richesses.

*LETTRE du Ministre de l'Intérieur aux
Préfets des Départemens.*

Paris, le _____ an X de la République
Française, une et indivisible.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Au Préfet du Département.

ON désire de toute part, Citoyen Préfet, la réorganisation des Haras, et je sens combien le rétablissement de cette partie administrative intéresse la prospérité publique. Il me tarde de pouvoir prendre des mesures efficaces pour la multiplication des chevaux, et la restauration des races; mais pour opérer plus utilement et mieux remplir les besoins de l'agriculture, du commerce et ceux de nos armées, je désire que vous secondez mes vues, en me mettant à même d'acquérir des renseignemens certains sur les ressources que la France possède encore, et sur les moyens de les accroître et de les multiplier.

Je crois, Citoyen Préfet, qu'il est peu de
Départemens

(273)

Départemens où il ne se trouve quelques propriétaires de chevaux, amateurs des belles races, et qui se font une jouissance de les soigner et de les multiplier. Je vous invite à rechercher et à m'indiquer ceux de vos administrés qui possèdent les plus beaux chevaux, dans les races du pays, en désignant les individus, leur âge, leur taille et l'utilité qu'on en pourroit retirer. Je serai flatté de faire connoître au Gouvernement ces Citoyens utiles, et de concerter avec eux les moyens de multiplier un animal que l'homme sait si bien associer à ses travaux, à ses fatigues et à ses triomphes.

Je vous salue,

Signé CHAPTALE.

F I N.

S

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

<i>Des Causes de la Dégradation de nos Chevaux; Vues générales sur leur Amélioration.</i>	pag. 5
<i>État de l'Administration des Haras, jusqu'à l'époque de sa suppression en 1790.</i>	19
<i>État des Étalons, sous l'ancienne Administration.</i>	26
<i>Des Chevaux François.</i>	36
<i>Des Moyens d'Amélioration.</i>	62
<i>Conservation des Races.</i>	67
<i>Croisement des Races.</i>	72
<i>Des Appareillements.</i>	93
<i>Haras d'Expériences.</i>	110
<i>Introduction des Chevaux Étrangers.</i>	121
<i>Chevaux Arabes.</i>	123
<i>Chevaux Persans.</i>	136
<i>Chevaux Barbes.</i>	138
<i>Chevaux Turcs.</i>	140
<i>Chevaux Tartares, Transylvains, Hongrois, Polonois.</i>	141
<i>Chevaux Espagnols.</i>	142

(275)

<i>Chevaux Napolitains et Italiens.</i>	pag. 150
<i>Chevaux Allemands.</i>	152
<i>Chevaux Suisses.</i>	154
<i>Chevaux Danois.</i>	ibid.
<i>Chevaux Hollandois.</i>	156
<i>Chevaux Anglois.</i>	157
<i>Choix des Étalons et des Jumens.</i>	182
<i>Du Terrain nécessaire pour faire des Élèves.</i>	193
<i>De la Nécessité de l'Exercice, pour les Étalons et les Jumens.</i>	203
<i>De la Monte, de la Gestation ou de la Grossesse, de l'Avortement, de la Mise-bas ou de l'Accouchement, des Soins du Poulain.</i>	212
<i>La Monte.</i>	ibid.
<i>La Gestation ou la Grossesse.</i>	220
<i>L'Avortement.</i>	226
<i>La Mise-bas ou l'Accouchement.</i>	229
<i>Soins des Poulains.</i>	234
<i>Des Anes et des Mulets.</i>	243
<i>Des Courses et autres Exercices.</i>	255
<i>Des Prix et Encouragemens.</i>	266
<i>Lettre du Ministre de l'Intérieur aux Préfets des Départemens.</i>	272

Fin de la Table des Matières.

E R R A T A.

Page 78, ligne 15, autorité, Lisez : majorité.

OUVRAGES SUR LES HARAS,
*Qu're se trouvent dans la Librairie de Madame Huzard,
 rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n°. 11.*

Essai sur les Haras, ou examen méthodique des moyens propres pour établir, diriger et faire prospérer les Haras. (Par M. DE BREZÉ). Turin, 1769, *in-8°. avec fig.*

Trattato delle razze de' Cavalli, di G. BRUGNONE. Torino, 1781, *in-8°. avec fig.*

Nouveau régime pour les Haras, ou exposé des moyens propres à propager et à améliorer les races de chevaux; avec la notice de tous les ouvrages écrits ou traduits en françois, relatifs à cet objet, par E. P. DELAFONT-POULOTI. Paris, 1787, *in-8°. avec fig.*

De la régénération des Haras; ou Mémoire contenant le développement du vice radical du régime actuel et un plan pour propager et perfectionner la race des chevaux en France, par le même. Paris, 1789, *in-8°.*

Traité de l'éducation du cheval en Europe, contenant le développement des vrais principes des Haras, du vice radical de l'éducation actuelle, et des moyens de perfectionner les individus, en perfectionnant les espèces, avec un plan d'exécution pour la France, par M. DE PRÉSEAU DE DOMPIERRE. Paris, 1788, *in-8°. avec fig.*

Traité des Haras, avec un traité des mulets, par J. G. HARTMANN, traduit de l'allemand, avec des notes, par M. HUZARD. Paris, 1788, *in-8°. avec fig.*

Mémoire badin sur un sujet sérieux. Londres, 1791, *in-4°.*

Traité de la conformation extérieure du cheval; de sa beauté et de ses défauts; des considérations auxquelles il importe de s'arrêter dans le choix qu'on doit en faire; des soins qu'il exige; de sa multiplication; etc., par C. BOURGELAT. Publié avec des notes, par J. B. HUZARD. Paris, an V (1797), *in-8°. avec fig.*

Mémoire sur les Haras, et sur les moyens de les régénérer. Paris, an VIII, *in-8°.*